12:12

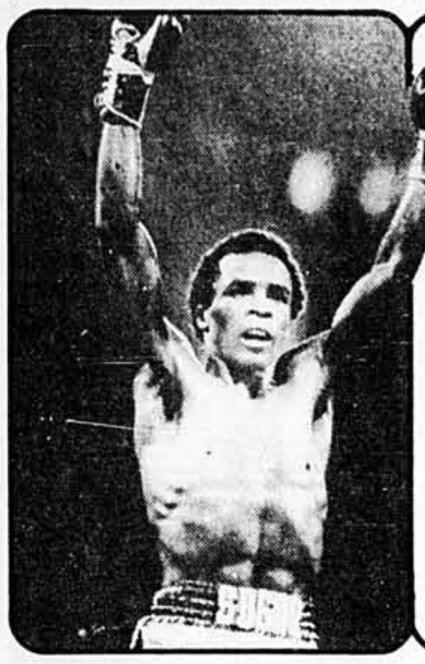

LE MATCH LEONARD-DURAN A MONTRÉAL?

La vente des billets est déjà programmée!

■ Les chances de voir à Montréal le match Leonard-Duran, le 20 juin prochain, sont maintenant de 99.9 pour cent.

Seule la signature de l'avocat Mike Trainer, représentant Sugar Ray Leonard, manque au bas d'un contrat pour que la nouvelle devienne officielle.

Sugar Ray Leonard

«Cette signature, je l'obtiendrai et le match aura lieu au stade olympique», a promis,

PAR PIERRE GOBEIL

hier, Jean-Yves Perron, directeur de l'exploitation de la Régie des installations olympiques. Aujourd'hui même, Mike Trainer sera invité à Montréal pour clore les négociations. Si l'avocat américain a été honnête jusqu'ici dans ses pourparlers avec la R.I.O. (et il l'a été sans l'ombre d'un doute), l'affaire est dans le sac.

On se souvient que Trainer a demandé $3 millions pour accorder à la Régie les droits d'entrée du match Leonard-Duran. Hier, Perron a catégoriquement refusé de parler des dollars en jeu avec le représentant du champion du monde des mi-moyens reconnu par le Conseil mondial de la boxe: «Ma stratégie est

Voir LÉONARD-DURAN, page A 4

Roberto Duran

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, JEUDI 17 AVRIL 1980, 96e ANNÉE, no 91, 68 PAGES, 4 CAHIERS

Le rapport du Vérificateur général

AVEC UNE BONNE GESTION ET UN TRAVAIL HONNÊTE

Ottawa pourrait se priver de 12,000 fonctionnaires

■ OTTAWA — En raison de la mauvaise gestion qui a cours dans la Fonction publique fédérale, il faut 50,000 bureaucrates pour effectuer le travail

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

que pourraient abattre 38,000 personnes fournissant une «honnête journée de travail».

C'est ce que soutient le Vérificateur général du Canada M. J.J. Macdonell dans son rapport annuel 1978-79 déposé hier aux Communes. Le document de près de 800 pages dresse une liste des carences de l'administration d'Ottawa et révèle quantité d'exemples des dépenses excessives que cela entraîne.

L'évaluation de la productivité des fonctionnaires fédéraux s'appuie sur une étude conduite auprès de 50,000 commis, mais elle est révélatrice de la piètre gestion de l'ensemble de l'appareil gouvernemental explique le document. La faiblesse de la productivité du groupe mesuré par l'enquête entraîne des charges supplémentaires de quelque $200 millions à l'Etat (si on tient compte des coûts indirects); soit $35 par contribuable chaque année.

Si on pouvait porter la productivité de ces fonctionnaires du 60 pour cent qu'elle est en ce moment à un «niveau minimum raisonnable», soit 80 pour cent, cela représenterait une économie de ressources de 24 pour cent note le rapport.

Donnant un peu raison à ceux qui prônent la réduction des effectifs de la Fonction publique par ces constatations, M. Macdonell blâme également la piètre qualité de la formation du personnel pour ces résultats. Il incite le gouvernement à se doter de méthodes de gestion «saines, économiques et efficaces».

Soulignant qu'il ne souscrit pas à la croyance populaire selon laquelle «l'administration du secteur privé est toujours bonne pendant que celle du secteur public est toujours mauvaise», M. Macdonell note toutefois une différence importante.

«Dans le secteur privé, les sanctions pour la mauvaise gestion sont sévères», dit-il, soit la perte d'un emploi ou la faillite d'une entreprise, «or il n'existe pas de telles sanctions dans le secteur public». De même une «gestion de qualité exceptionnelle» entraîne des récompenses exceptionnelles dans le secteur privé, mais pas dans le secteur public».

M. Macdonell propose donc d'emprunter «pour un certain temps» au secteur privé en matière de bonne gestion en permettant aux fonctionnaires d'y acquérir de l'expérience.

Autres informations en page A 4

Voir FONCTIONNAIRES, page A 4

LAMONTAGNE À BORD DU F-18

«C'est comme l'amour»

page B1

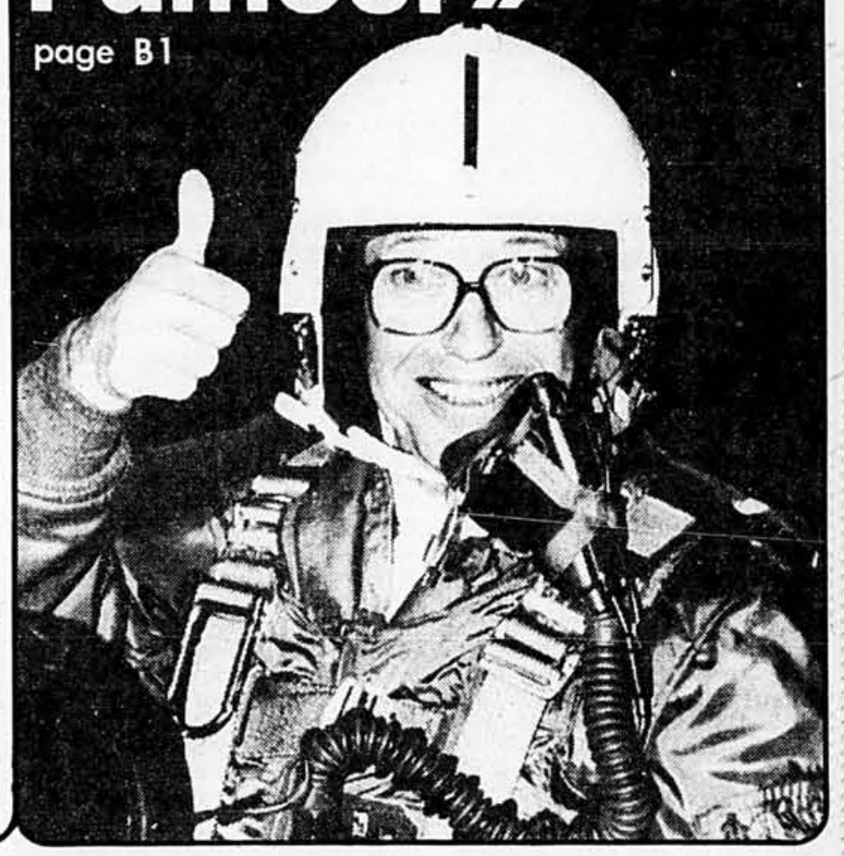

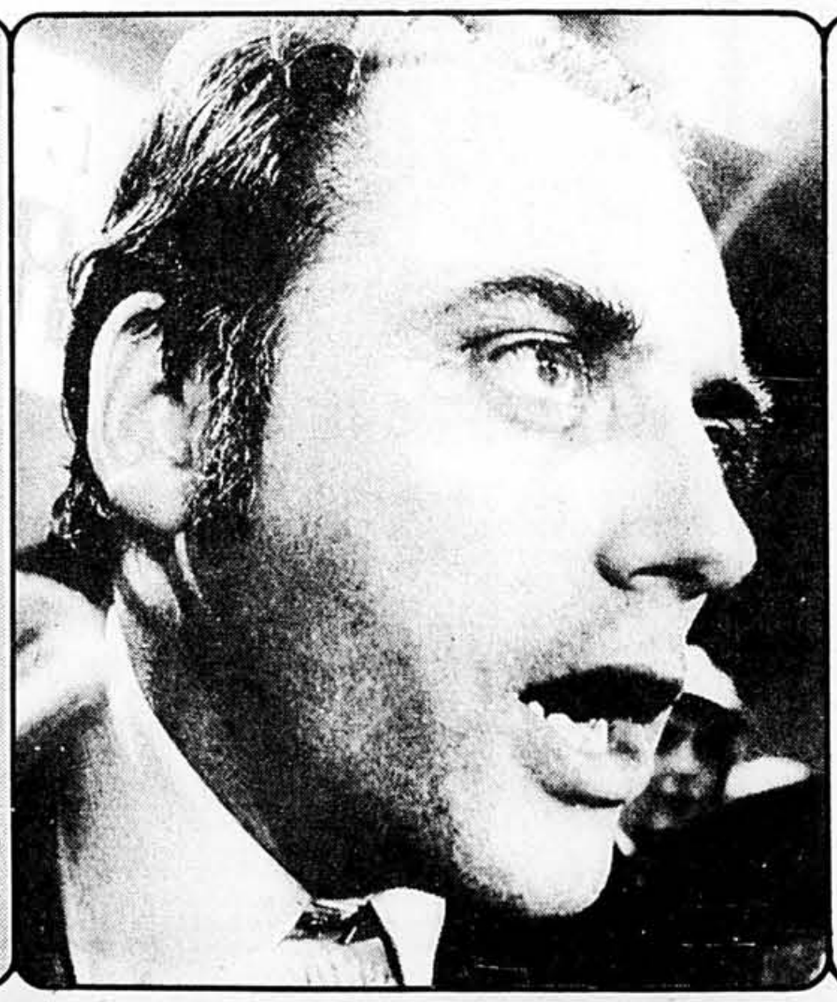

LABRADOR: RUPTURE DES NÉGOCIATIONS

Peckford demande à Trudeau d'intervenir

■ SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le premier ministre terreneuvien, M. Brian Peckford, a déclaré, mercredi, que le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Elliott Trudeau avait été invité à invoquer un principe constitutionnel qui obligerait le Québec à laisser transiter sur son territoire l'énergie électrique du Labrador exportée par Terre-Neuve.

Dans une déclaration formelle faite devant la législature, M. Peckford a déclaré que toutes les négociations avec le Québec sur l'énergie électrique du Labrador avaient pris fin.

Il a expliqué que le gouvernement de Terre-Neuve avait décidé d'en appeler directement à M. Trudeau à cause des tergiversations du premier ministre René Lévesque.

L'enjeu de cette polémique est l'aménagement au coût de $5 milliards du bas-Churchill au Labrador et un contrat à long terme qui donne à Hydro-Québec le droit d'acquérir la totalité, sauf 300, des 5,225 mégawatts produits par la centrale de Churchill Falls.

Au cours d'une conférence de presse convoquée par la suite, M. Peckford a expliqué qu'une décision sur l'aménagement de la totalité ou d'une partie du potentiel de 2,300 mégawatts du bas-Churchill devait être prise plus tard cette année.

Selon lui, un éventuel rejet par M. Trudeau de la requête qui lui a été faite pourrait provoquer l'annulation du projet.

Le Québec a refusé de laisser Terre-Neuve exporter ses surplus d'électricité du Labrador en empruntant son territoire.

Le Québec soutient que Hydro-Québec doit acquérir l'énergie électrique du Labrador à sa frontière.

M. Peckford a dit que Terre-Neuve avait le droit constitutionnel de transmettre son énergie à travers le territoire québécois de la même façon que le gaz et le pétrole albertains sont acheminés par pipe-lines à travers les provinces du pays.

«En vertu de notre constitution, le gouvernement du Canada a le droit — l'obligation, dois-je soumettre — d'assurer la libre circulation des marchandises, y compris l'énergie électrique, d'une province à l'autre», écrit M. Peckford, dans une lettre adressée à M. Trudeau.

«Considérant ceci, la province de Terre-Neuve et du Labrador doit maintenant demander for-

Voir LABRADOR, page A 4

Mme Ryan et Johnson courtisent le 3e Age

Nos informations en page A 11, A 12, A 13, A 15 et A 18

«Avec un oui massif, nous pourrons changer des choses», a déclaré Pierre-Marc Johnson.

photo Robert Mailloux

Fine ambassadrice, Mme Claude Ryan a visiblement charmé son auditoire à cheveux blancs.

photo Paul-Henri Talbot

BLANCHI 3-0 AU FORUM

Le Canadien giflé par les North Stars

page C 1

L'affaire des panneaux Pro-Canada

Une valise mystère

—page B6

SOMMAIRE

Annonces classées: D 6 à D 15
Arts et spectacles: B 9 à B 13
— Horaires: B 12
Bandes dessinées: B 8
Carrières et professions: C 14
Décès, naissances, etc.: C 16
Économie: B 1 à B 5
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: D 10
FEUILLETON Holocauste: D 9
Horoscope: B 8
Le monde: A 16, A 17
Météo: A 2
Mots croisés: B 8
Quoi faire aujourd'hui: B 12
Radio et télévision: B 12
Sports: C 1 à C 11
Tribune libre: A 8, A 9
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5
— La loi et vous: D 3

Les conservateurs du Québec se défendent contre la tutelle

■ L'exécutif de l'Association progressiste conservatrice fédérale du Québec vient de faire savoir au directeur national du parti, M. Paul Curley, qu'elle refusait «sa décision» de saborder et de mettre en tutelle l'aile québécoise de cette formation politique en nommant Rodrigue Pageau comme «président bénévole».

JACQUES BOUCHARD

Le 1er avril dernier, M. Curley avait en effet fait parvenir une lettre au président de l'aile québécoise, Me Marcel Danis, lui signifiant en outre que le national coupait le financement des opérations de l'association au Québec, ce qui voulait dire à toutes fins utiles qu'il mettait fin à l'existence de l'association pour la remplacer par «une organisation» contrôlée directement par Ottawa.

Dans une lettre virulente dont LA PRESSE a obtenu une copie, hier, le président élu de l'Association québécoise, Me Marcel Danis, qualifie le geste posé par M. Curley «d'inacceptable, d'antidémocratique et d'illégal», car dit-il les membres de l'Association québécoise ont élu démocratiquement leur exécutif en décembre dernier.

On se souvient que lors de ce congrès, Me Danis avait été élu président, après une très chaude lutte, et ce contre la volonté des dirigeants du parti à Ottawa.

Cette cuisante défaite pour l'entourage de Joe Clark, alors premier ministre, avait donc conduit les mandarins d'Ottawa à se défaire des services de Me Danis qui voulait entre autres choses obtenir la permission d'autofinancer le mouvement québécois, ce qui lui aurait conféré une autonomie beaucoup plus grande.

M. Danis qualifie donc la démarche de M. Curley «d'antidémocratique et illégale puisque contraire à l'article 15 de la constitution de l'Association progressiste-conservatrice du Canada».

Me Danis soutient que M. Curley n'a aucune autorité pour «décréter la cessation des versements de fonds à l'Association québécoise. Ce droit relève du comité exécutif national du Parti, dont les membres sont eux aussi élus démocratiquement», souligne l'avocat montréalais.

Danis vs Pageau

Le président québécois souligne aussi que M. Curley tente de «légitimer sa prise de position en alléguant certains déficits dont mon administration n'est absolument pas responsable, l'un relevant de l'organisation du congrès de Québec et le second de l'administration précédente».

«L'Association n'a pas l'intention d'accepter ce genre d'intervention indue et masquée sous l'expression euphémique «redistribution des fonds». Jusqu'à nouvel ordre, toute question concernant le Québec ne saurait être décidée qu'après consultation et de concert avec l'APCFQ. Ce sont les membres de l'association qui doivent décider et non un organisateur nommé».

Me Danis n'estime pas particulièrement Rodrigue Pageau qui a été l'organisateur en chef des deux dernières campagnes électorales au Québec, avec le succès que l'on sait. Plusieurs membres partagent le point de vue de Me Danis et ne prisent pas les méthodes employées par cet ancien permanent de l'Union nationale.

Un congrès?

Me Danis souligne aussi à M. Curley que les membres de l'exécutif qui ont été élus «n'ont pas l'intention d'occuper ces postes à titre de pantins politiques. Les délégués qui ont voté n'ont pas non plus l'intention de choisir des administrateurs factices».

«Comme moi, vous voulez que le PC ait sa place au Québec. Si vous croyez qu'il faille reconstruire notre parti autour d'organisateurs, en abaissant l'Association et par conséquent tous nos militants, soit. Mais ayez au moins le réflexe démocratique de soumettre votre vision aux membres de l'Association québécoise, au lieu d'entraver unilatéralement leurs aspirations légitimes; c'eut été logique pour vous de le faire lors du dernier congrès».

Me Danis conclut qu'il est prêt à rendre compte de son action aux militants québécois et il suggère à M. Curley de convoquer un congrès s'il le désire, en déplorant que cette chicane survienne en pleine campagne référendaire.

Le président national du parti, M. Robert Coates, a aussi fait parvenir des lettres à MM. Curley et Danis où il déplore toute cette situation malheureuse et blâme strictement le directeur national.

On sait que Me Danis fait partie du comité du «NON» mais qu'il a été nommé au sein de cette organisation par le chef du Parti libéral Claude Ryan, le chef conservateur Joe Clark ayant préféré y déléguer trois autres personnes du Québec en ignorant le président de son association.

Mme Bégin ne veut pas que Québec touche aux $35

■ OTTAWA (PC) — Le ministre du Bien-être, Mme Monique Bégin, a prévenu, mercredi, le gouvernement du Québec de ne pas taxer le supplément de $35 que le gouvernement a promis aux retraités dans le besoin pour le 1er juillet.

«Ils feraient mieux de ne pas le taxer», a-t-elle dit en plaisantant un peu hors des Communes. Elle a ajouté qu'elle n'y pourrait rien légalement pour empêcher les provinces de mettre la main sur ce supplément de revenu garanti.

Parlant encore du Québec, elle a dit qu'elle pourrait faire beaucoup politiquement, mais ne s'est pas expliquée.

Mme Bégin a déclaré que le gouvernement du Québec avait enrichi ses coffres de $2.7 millions en 1979 en taxant les trois quarts d'un supplément entré en vigueur le 1er janvier de cette année-là. Sans les nommer, elle a reconnu que plusieurs autres provinces avaient fait de même.

«S'ils le font avec les $35..., ça leur donnerait de $6 millions à $7 millions.»

Plus tôt, en réponse à une question de M. Serge Joyal aux Communes, elle avait révélé qu'elle avait écrit à chacun de ses homologues provinciaux pour leur demander de laisser intact ce supplément.

D'autre part, le projet de loi relatif à l'augmentation du supplément n'a pas été présenté, mercredi, à cause d'un détail technique. Ni le ministre ni ses fonctionnaires ne l'ont expliqué et ils n'ont pas dit quand le projet serait présenté.

A L'ÉCOUTE D'OTTAWA

La GRC veut se syndiquer

■ Le mécontentement croît au sein d'un certain nombre de policiers de la Gendarmerie royale du Canada. A un point tel qu'une centaine d'entre eux viennent de se regrouper en association dans le but de négocier leurs conditions salariales et de régler leurs griefs avec leur employeur.

La nouvelle n'a rien de farfelu, elle a même été confirmée hier aux Communes par le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, suite à une question posée par un libéral lui-même ex-solliciteur-général, M. Warren Allmand.

M. Kaplan a reconnu le malaise et il a dit avoir accordé priorité à un projet de révision de la loi de la Gendarmerie royale, projet «envisagé depuis plusieurs années». Il a dit espérer que les policiers feront preuve de patience avant de recourir à d'autres moyens de réduire leurs griefs.

Autre question de M. Allmand: «Est-il exact que les démissions sont plus nombreuses que jamais au sein de la GRC?». Non, a répondu M. Kaplan, exception faite de l'Alberta, où les démissions n'ont aucun rapport avec ce qui se passe au sein de la police fédérale, mais sont basées sur des motivations de nature économique. Le pétrole, c'est plus payant que la police, aurait-on pu ajouter.

L'héritage des avions

Les mésaventures du caucus québécois dans l'histoire de l'achat du F-18 n'ont pas découragé les députés. Le représentant de Terrebonne, M. Roland Comtois, a prouvé hier que cette histoire a «fait des petits» au sein du caucus, en demandant au ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, s'il pourrait informer la Chambre du programme de $300,000 destiné à renouveler 2,800 camions militaires. «Nous sommes en train de préparer les devis des soumissions et, comme d'habitude, nous verrons à ce que les répartitions de ces retombées économiques ou industrielles soient aussi bien partagées que possible dans toutes les provinces et surtout au Québec», a répondu le ministre.

Dans la même veine, le caucus du Québec a eu droit hier à un exposé du ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, sur le dossier de Nordair. Après les mésaventures de son collègue Gilles Lamontagne, M. Pépin a jugé utile de faire le point avec les députés, avant d'y aller de ses recommandations au cabinet.

Chacun son tour

Il y a quelques mois à peine, c'était le chef libéral, M. Pierre Elliott Trudeau, qui taxait les conservateurs de faiblesse sur la question de l'appui aux Etats-Unis dans le dossier de l'Iran et de l'Afghanistan. Aujourd'hui, c'est la situation inverse. M. Trudeau a été la cible d'une série de questions de la part de l'opposition hier, lui demandant ce qu'il attendait pour prendre position sur le boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Le chef libéral a fait valoir qu'il faut un front commun de tous les pays et non des gestes isolés et qu'un éventuel boycottage devrait se faire avec l'assurance que les 104 pays de l'Ouest concernés seraient en mesure de poursuivre un tel geste de condamnation. «35 pays se sont déjà prononcés en faveur... allez-vous attendre d'être le 105e?», lui a rétorqué Mme Flora Macdonald.

«Je ne crois pas réaliste d'espérer que les 104 pays concernés emboiteront le pas. Mais peut-être n'en serions nous pas là si votre gouvernement n'avait pas posé son brave ultimatum ordonnant aux Soviets d'évacuer l'Afghanistan le 20 février sans quoi ils verraient de quel bois nous nous chauffons» a rétorqué le premier ministre.

L'hôtel des Axworthy

Lloyd Axworthy, la seule vedette de l'Ouest du cabinet libéral, s'est retrouvé dans l'eau bouillante hier aux Communes quand les conservateurs l'ont accusé d'avoir émis une permission ministérielle pour permettre la venue au Canada d'un artiste, Timothy Leary, le grand-prêtre du LSD, qui a donné un spectacle à l'hôtel de son frère à Winnipeg. La voix tremblante de colère, et visiblement au courant qu'on lui préparait une telle «colle» depuis quelques jours, M. Axworthy a tenté de convaincre la Chambre qu'il ignorait tout de l'itinéraire de M. Leary, en autorisant sa venue au Canada. Peine perdue, les conservateurs l'ont copieusement chahuté, à un point tel que le ministre n'a pas été en mesure de s'expliquer de façon satisfaisante.

GILBERT LAVOIE

Autre hausse du coût de la vie

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1.1 pour cent en mars par rapport à février, signale aujourd'hui Statistiques Canada. C'est la plus forte hausse mensuelle depuis un an.

L'indice s'élève maintenant à 204.0 alors qu'il était de 201.8 en février. L'indice de base, 100, a été établi en 1971. En supposant que les consommateurs se procurent les mêmes biens et services qu'en 1971, l'indice démontre que le pouvoir d'achat du dollar de 1971 a dégringolé à 49 cents en mars en comparaison de 54 cents il y a un an.

L'indice des prix des vêtements a augmenté de 3.1 pour cent en mars tandis que des hausses moindres ont été enregistrées dans l'essence, les soins dentaires, l'équipement ménager, les tarifs aériens et les produits laitiers, notamment le lait dans l'Est du Canada.

La Quotidienne
Tirage d'hier
665

DISTRIBUTION Centrale

Super-spécial
CASSETTES VIERGES
TDK-SA90 seul. $4.88 ch.

prix de détail sugg. $9.00

PIONEER — VIDEOTON — SHURE

Aucun comptant requis
$23.05 par mois
pendant 24 mois sur approbation du contrat

système de composants audio

Le récepteur: Pioneer SX-580 AM/FM stéréo avec puissance de sortie de 20 watts RMS par canal.

La table tournante: Pioneer PL-200 semi-automatique, système de double isolation pour le bras et le plateau et entrainement direct. Cartouche Shure M70EJ incluse.

Les haut-parleurs: Videoton KB-15 deux voies, puissance admissible de 50 watts et réponse de fréquence de 45 à 18,000 Hz.

Prix de vente
$399.95 L'ENS.

PRIX DE LISTE SUGG. $747.40

PANASONIC-MAGNUM
HAUTE FIDÉLITÉ POUR L'AUTOMOBILE
$699.95

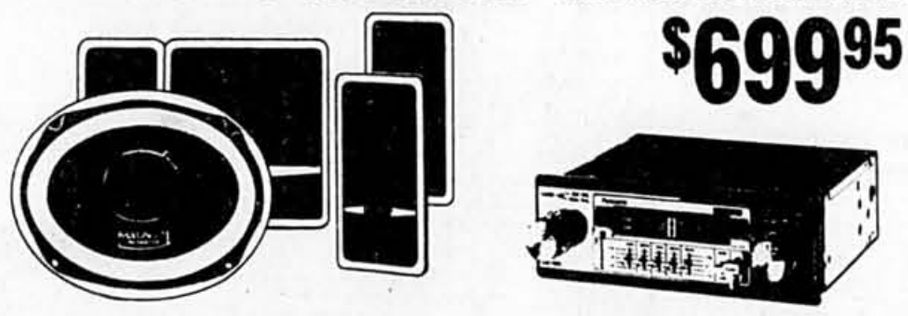

Panasonic CQ-7400, radio AM/FM stéréo et lecteur de cassette, égalisateur de fréquences incorporé, rembobinage et avance rapide verrouillables et éjection automatique de la cassette. Amplificateur CJ-3000 EC de 28 watts RMS inclus (non illustré).

Magnum, haut-parleurs 6 x 9, trois voies avec satellites medium/tweeters. Puissance admissible de 85 watts. Les composants de haut-parleurs Magnum sont couverts par une garantie à vie.

350 DES ÉRABLES 364-4980
ANGLE 5e AVENUE VILLE ST-PIERRE
VISA

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 5 Maximum: 9	
Ensoleillé	Ensoleillé

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		5	Nuageux	Ensoleillé
Outaouais		9	Ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides		9	Ensoleillé	Ensoleillé
Cantons de l'Est		8	Ensoleillé	Beau
Mauricie		6	Ensoleillé	Beau
Québec		7	Ensoleillé	Beau
Lac-Saint-Jean		6	Ensoleillé	Beau
Rimouski		3	Ciel variable	Nuageux
Gaspésie		3	Ciel variable	Nuageux
Baie-Comeau		2	Ensoleillé	Nuageux
Sept-Iles		2	Ensoleillé	Nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	3	14
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	–	19
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	5	19
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	3	19
Ontario	Ensoleillé	Toronto	1	3
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	5	14
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	3	9
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	5	11
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	2	10

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	7	9	Chicago	–4	9	Nlle-Orléans	10	24
Washington	9	—	San Francisco	9	21	Miami	14	24
Boston	9	13						

vers les capitales

Amsterdam	—	20	Londres	—	16	Stockholm	—	14
Athènes	—	18	Le Caire	—	—	Sydney	—	21
Berlin	—	—	Lisbonne	—	—	Tokyo	—	8
Bruxelles	—	22	Madrid	—	14	Tunis	—	14
Casablanca	—	17	Moscou	—	3	Vienne	—	18
Genève	—	13	Paris	—	17	Varsovie	—	15
Hong Kong	—	21	Rome	—	17			

vers les plages

Acapulco	25	34	Bermudes	21	23	Nassau	20	26
Mexico	12	26	Barbade	24	30	Rio de Janeiro	23	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier: Canada	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier:	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

«Alfred Hamel se prend pour le bon Dieu»

— Le président de Nordair

■ «Je félicite Alfred Hamel d'avoir acheté Québecair. Mais avant de se prendre pour le bon Dieu qui va tout régler dans le domaine de l'aviation au Québec, il faudrait qu'il me fasse la preuve, pendant trois à cinq ans, qu'il peut bien administrer sa société».

Ces propos percutants viennent d'un homme qui avait choisi de se taire depuis le début de l'affaire Nordair. Mais sa patience s'est effritée au fil des rumeurs et des déclarations du président de Québecair, avec le résultat qu'il a choisi («enfin», diront ses employés) de parler.

Président-directeur général de Nordair, ex-vice-président directeur général de Québecair, André Lizotte connaît fort bien le milieu de l'aviation au Québec. Quand il plaide la cause de sa société, il le fait avec vigueur, comme le ministre Jean-Luc Pépin a pu le constater pendant deux heures et demie lors d'une récente rencontre à Ottawa.

Cette discussion n'a sans doute pas réglé le sort de Nordair et de sa rétrocession à l'entreprise privée par Air Canada, mais tout au moins elle aura permis de purifier l'air ambiant et de calmer les employés, puisque M. Lizotte a obtenu l'assurance de M. Pépin qu'aucune décision n'avait encore été prise.

«Nous SOMMES québécois!»

Le pdg de Nordair tient dans un premier temps à corriger l'impression qui transpire dans certains milieux au sujet de la québécité de l'entreprise.

«J'entendais récemment au cours de discussions à l'Assemblée nationale que le gouvernement favorisait le groupe de Québecair parce qu'il souhaitait que Nordair reste entre les mains de Québécois. Mais nous SOMMES québécois à 75 pour cent, autant que le groupe de Québecair, puisque trois des quatre partenaires égaux (à 25 pour cent chacun) sont québécois.

«L'entreprise est également québécoise. Son siège social est installé à Montréal. Plus de 75 pour cent de nos 1,400 employés travaillent au Québec. Des huit membres du conseil d'administration, sept sont francophones, tout comme le sont les cinq membres du comité de direction. Et moi! Je suis quand même francophone», dit M. Lizotte, en soulignant que cette situation existe même si les statistiques du mois de février démontrent que seulement 34.4 pour cent des embarquements à bord de vols réguliers ont eu lieu au Québec (contre 54.4 pour cent pour l'Ontario), et que la clientèle des vols nolisés est ontarienne à 58 pour cent (contre 42 pour cent pour le Québec).

Heureux avec Air Canada

Si le ministère fédéral des Transports décidait qu'Air Canada peut conserver la propriété de Nordair, l'entreprise n'en souffrirait aucunement et les employés seraient tout autant satisfaits de leur sort qu'ils le sont depuis 18 mois, selon M. Lizotte.

«Quand les actionnaires ont décidé de vendre Nordair à Air Canada, on prétendait dans certains milieux que c'en était fini de la concurrence. Pourtant, jamais elle n'a été aussi vive entre les deux compagnies, au point que nous détenons actuellement 18 pour cent du marché Montréal-Toronto. Et Air Canada nous laisse agir en toute liberté», poursuit le pdg de Nordair.

Ce dernier s'étonne que le gouvernement du Québec et Québecair démontrent soudainement autant d'intérêt pour Nordair, d'autant plus que le ministre Parizeau et les propriétaires de Québecair à l'époque n'avaient pas manifesté le désir d'acquérir Nordair.

Rationnaliser certes, mais en sachant pourquoi

Blessé dans son amour-propre par les propos de M. Hamel selon lequel il voulait «faire une piastre» avec les placements, Lizotte, le pdg de Nordair ne mâche pas ses mots à l'endroit de M. Hamel. «C'est M. Hamel, pas Québecair, qui désire acheter Nordair. Et pourquoi? Parce que, dit-il, il veut rationaliser le transport aérien au Québec! Les bras grands ouverts, il prétend pouvoir régler tous les problèmes.

«Mais quels problèmes? Québecair et Nordair ne sont pas en concurrence. Ce ne sont pas les transporteurs régionaux qui causent des problèmes, mais plutôt les transporteurs du troisième palier. C'est à ce secteur que le gouvernement du Québec devrait s'intéresser pour l'améliorer», dit M. Lizotte.

Sa solution, M. Lizotte l'a proposée au ministre Pépin. Qu'on cède Nordair au groupe Lizotte, et après avoir laissé à M. Hamel le temps d'acquérir de trois à cinq ans d'expérience à la direction de Québecair, Nordair, Québecair et Eastern Provincial

M. André Lizotte

Airways pourront, sans parler de fusion, s'asseoir ensemble et étudier les façons d'améliorer le service des transporteurs régionaux de l'est du Canada tout en réduisant les coûts par l'instauration de services communs, comme par exemple l'usage de simulateurs de vols.

M. Lizotte assure que M. Pépin et lui-même n'ont pas fait état du caractère politique du dossier de Nordair, mais il suggère qu'on fasse bien attention avant d'élaborer sur un facteur émotif pour résoudre un problème de ce genre.

M. Lizotte peut estimer qu'il n'a de leçon à recevoir de personne dans le secteur de l'aviation québécoise. Après avoir oeuvré chez son concurrent de 1968 à 1974, il gère une entreprise en plein essor. Depuis deux ans, Nordair a augmenté ses effectifs de 64.7 pour cent. En 1977, les revenus bruts étaient de l'ordre de $65 millions, et ils atteindront $140 millions cette année, soit une augmentation de 115.4 pour cent. Malgré l'augmentation des dépenses, l'achat de nouveaux avions (trois B-737), la hausse des coûts d'intérêts et la création de nouvelles liaisons, l'entreprise a terminé son année financière avec un profit net (après impôts) de $2.05 millions, son 17e bilan positif d'affilée.

Québecair, pour sa part, connaît une période difficile. Selon la plaquette «Opération des transporteurs aériens transcontinentaux et régionaux» de Statistique-Canada, Québecair (sans les filiales) accusait un déficit accumulé de $1.3 million après les neuf premiers mois de l'année.

On est loin des vaches grasses de 1971 à 1974 inclusivement, alors que Québecair, qui était sous la tutelle du vice-président-directeur général André Lizotte, avec sensiblement les mêmes marchés qu'actuellement, avaient accumulé des profits nets après impôts de $4.44 millions...

ACCIDENT D'EASTMAN

Bolduc devant de jeunes jurés

■ GRANBY — Un jury composé de neuf hommes et de trois femmes, tous des jeunes, décidera au cours des prochains jours de la culpabilité ou de l'innocence de M. Gilles Bolduc, accusé de négligence criminelle à la suite de l'accident d'autobus qui avait fait 40 morts, le 4 août 1978, à Eastman dans les Cantons de l'Est.

ANDRE PEPIN

Au début du procès hier, au Palais de justice de Granby, les avocats des deux parties ont mis plus de trois heures à décider du choix des jurés: la défense a vigoureusement insisté pour que des jeunes gens soient choisis, alors que la Couronne a usé de tous ses privilèges pour que des hommes soient majoritairement choisis. La loi accorde aux deux parties le droit à douze objections pour le choix des membres du jury.

La moyenne d'âge est à peine de 35 ans. Les handicapés morts dans cet accident étant pour la plupart âgés, la défense a donc voulu s'assurer de l'objectivité des membres du jury, se basant de plus sur le fait qu'un autre groupe de l'Age d'or a été durement frappé l'an dernier, lui aussi lors d'un accident d'autobus survenu cette fois à Ste-Rosalie près de St-Hyacinthe.

Une nouvelle tournure

Tout au cours de l'après-midi hier le procureur de la défense, Me Raynald Fréchette, s'est employé à faire valoir, en interrogeant des policiers de la Sûreté du Québec, que l'autobus de M. Bolduc a pu être endommagé au cours de l'opération récupération: des chaînes ont alors été accrochées à des parties vitales de l'autobus englouti dans le lac, pour que deux lourdes remorques puissent ramener sur la berge le tombeau des victimes. L'opération avait duré plusieurs heures.

La défense entend ainsi démontrer devant le jury et le juge Jean-Louis Péloquin que des pièces importantes du train arrière du véhicule ont pu être sérieusement endommagées après l'accident.

Le dépôt par la Couronne, représentée par Me Yves Lagacé, d'un relevé topographique de la cour du Théâtre de la Marjolaine a par ailleurs permis à la défense d'insister sur le danger que représente l'aspect physique des lieux pour un véhicule lourd. On se souviendra que l'embrayage de l'autobus se trouvait, après l'accident, dans une position ne permettant pas la rétrogradation du moteur. Si la défense réussit à faire la preuve de ce fait, le chauffeur de l'autobus, M. Denis Martel, pourrait avoir alors fait preuve de témérité avant l'impact, soutient la défense.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Gilles Bolduc

La Couronne n'a pas l'intention, au cours du procès, de faire entendre toute la batterie d'experts qui ont témoigné au cours de l'enquête du coroner. Les témoins oculaires viendront toutefois rappeler les faits. Pour la troisième fois en deux ans, toute l'horreur de cette nuit tragique sera revécue par les témoins.

Un témoin important, l'abbé Gaston St-Jean, curé d'Asbestos, un rescapé de l'accident, ne pourra rendre témoignage, étant retenu à la maison par la maladie.

Quant à l'accusé, M. Gilles Bolduc, son témoignage est attendu pour la semaine prochaine. L'acte d'accusation qui pèse contre lui a été légèrement modifié hier: il est accusé non plus d'avoir permis à un de ses véhicules défectueux de circuler sur les routes, mais d'avoir permis à un de ses véhicules qui était défectueux de circuler alors qu'il ne se trouvait pas en condition pour le faire.

Une nuance fort subtile qui vise à éviter que l'état général de la flotte n'influence les membres du jury.

Deux ans après cet accident qui avait fait couler beaucoup d'encre, le procès de M. Gilles Bolduc ne suscite pas du tout le même intérêt auprès de la population de l'Estrie. Seules une dizaine de personnes assistent aux audiences, alors que la plupart des médias d'information importants de la province sont absents.

NY: la violence revient

■ NEW YORK (AFP) — Les New-Yorkais commencent à regretter la grève du métro qui avait duré du 1er au 11 avril.

En effet, la criminalité et la violence qui avaient presque disparu pendant onze jours sont remontées en flèche.

Hier, une femme de 36 ans a été attaquée au couteau par un voyou qui a tenté de lui dérober son sac. Lacérée au visage et à la tête, elle a également perdu une partie d'un doigt. Ses blessures ont nécessité trente points de suture.

L'agresseur, Desmond Drummond, 27 ans, d'origine jamaïcaine, a été arrêté alors qu'il cherchait à se débarrasser de son arme ensanglantée dans un couloir du métro.

Un garçon de 14 ans, furieux parce qu'un passager âgé avait refusé de lui remettre son portefeuille sur un quai, a tenté de pousser sa victime sous une rame qui arrivait.

Canon Canon Canon

OUI!

Chez Photogramme
nous coupons les prix
mais jamais le service

Canon A-1
avec 50 mm F1.8 et étui
$495

Canon AE-1
avec 50 mm F1.8 et étui
$345

Canon AV-1
avec 50 mm F1.8 et étui
$255

GRATUIT
À l'achat d'un appareil reflex Canon, vous recevrez un filtre (Soft Focus valeur $12)

SUPER SPÉCIAL
SUR TOUS LES
OBJECTIFS Canon
Ex.: 28mm F2.8
$145

«Le seul magasin spécialisé uniquement en photo à Montréal»
photogramme
3968 est, rue ONTARIO — 523-8114
Métro Pie-IX

COURS DE FLEURISTE
Une école de fleuristerie fondée en 1963 qui connaît vraiment le goût des Québécois
Renseignements:
Atelier de Montréal
388-6957
Permis no 749516
Ministère de l'Éducation
culture personnelle

APPRENEZ À PILOTER

FAITES-LE MAINTENANT!
NOTRE OFFRE SPÉCIALE
D'UNE PREMIÈRE LEÇON
POUR SEULEMENT $10!

Ce coupon et $10 vous donnent droit à la brochure de l'Aéro-Club de Montréal, à une première leçon de pilotage avec un instructeur certifié sur un Cessna 150 ou 152 et à une évaluation complète après le vol. Et tout ça, pour seulement $10!

Absolument aucune obligation. Ceci est notre façon de vous faire découvrir le monde merveilleux de l'aviation. Si vous désirez continuer vous êtes assurés des meilleurs instructeurs, des meilleurs avions et du meilleur cours à l'Aéro-Club de Montréal.

De plus TOUS LES COURS SONT DÉDUCTIBLES D'IMPÔT

CE COUPON ET $10 POUR VOTRE PREMIER VOL

Cessna PILOT CENTER

(Depuis 1928, la plus importante école de pilotage au Québec).

AÉRO-CLUB DE MONTRÉAL
maintenant deux divisions
Aéroport Saint-Hubert
861-5878
Aéroport Saint-Jean
871-1406

FAUCHER PISCINES
et le CHLORE H.T.H Olin

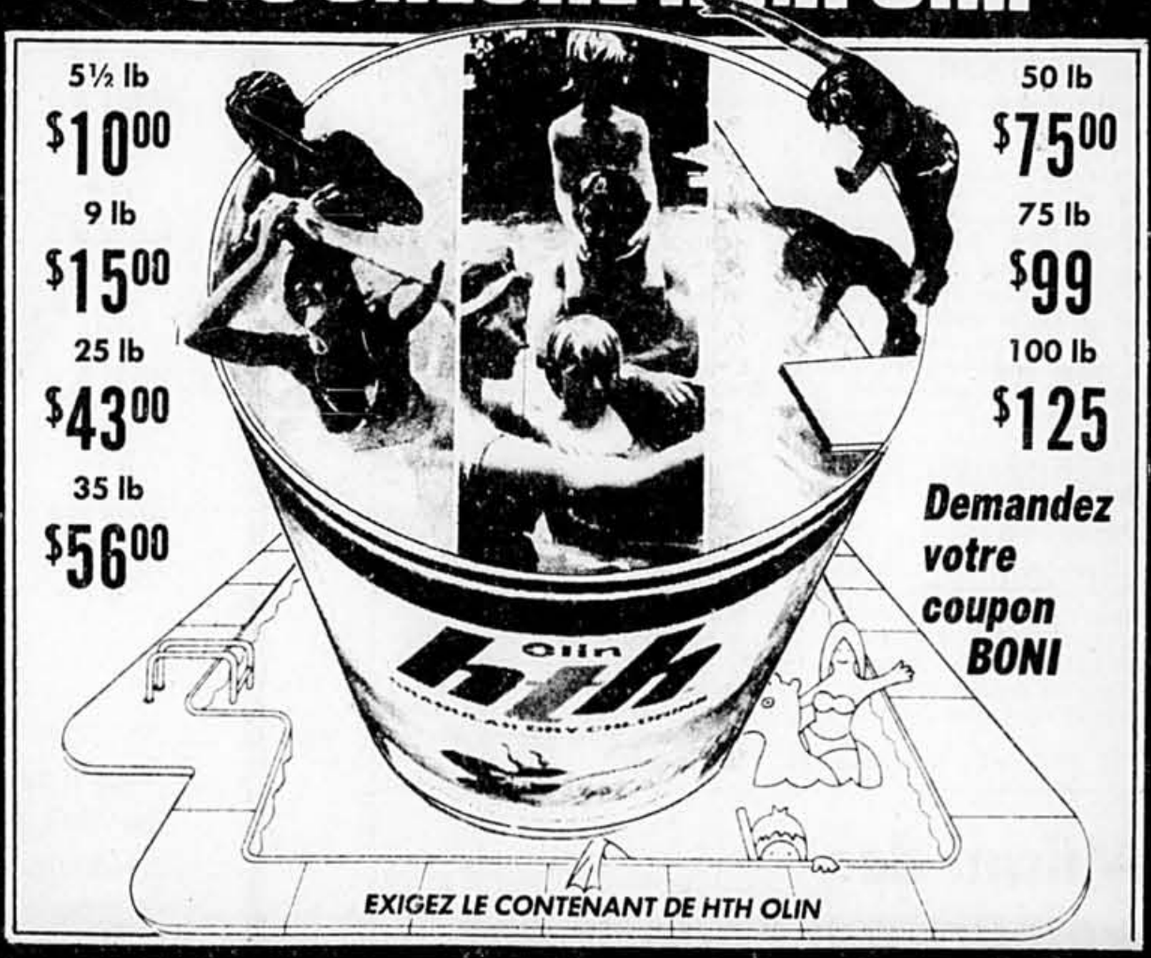

5½ lb $10.00
9 lb $15.00
25 lb $43.00
35 lb $56.00
50 lb $75.00
75 lb $99
100 lb $125

Demandez votre coupon BONI

EXIGEZ LE CONTENANT DE HTH OLIN

Faucher le vrai des bas prix

4 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR

BOUCHERVILLE
Sortie 95 de la Transcanadienne
655-3630

REPENTIGNY
622, rue Notre-Dame
581-6943

LAVAL - PONT-VIAU
48, boul. des Laurentides
384-7340

RIVE SUD - BROSSARD
5811, boul. Taschereau
(Ouverture le 15 avril environ)

FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE A 1

Le rapport du Vérificateur général contient aussi une analyse détaillée de six ministères et agences du gouvernement fédéral: il dénote au passage les excès de chacun et les faiblesses de leur gestion.

Ainsi, l'agence canadienne de développement international, la Commission canadienne des transports, le ministère de l'Environnement, celui du Revenu et des Douanes, les Travaux publics et une section du ministère des Approvisionnements et service sont soumis à une dure critique.

De plus, le Vérificateur révèle que la Commission d'assurance-chômage a versé quelque $290 millions de trop en primes au cours de l'année dernière.

La construction de sept immeubles gouvernementaux a par ailleurs coûté 99 pour cent de plus que prévu, soit $352 millions au lieu du $177 millions initialement établi par le ministère des Travaux publics qui en était le maître d'oeuvre.

Tout y passe, des frais de quelque $93 millions en services téléphoniques, au total $417 millions au chapitre des communications, jusqu'aux sommes imprévues déboursées par l'ACDI en raison du manque de préparation antérieure au lancement de contrats.

En conclusion, M. Macdonell écrit sa «grande déception» de signaler encore une fois que le «projet visant à améliorer la qualité de l'information que reçoit le Parlement est presque complètement au point mort malgré les engagements pris par le conseil du Trésor. À son avis, l'information est «la pierre angulaire» du système de contrôle et de rapport financiers du gouvernement.

LÉONARD-DURAN

SUITE DE LA PAGE A 1

bien rodée et je ne vois vraiment pas ce qui pourrait faire échouer le projet», s'est contenté de dire Perron.

Depuis le 30 mars dernier, date qui marquait le début des négociations entre la R.I.O. et les représentants de Leonard, Perron et Trainer ont continuellement été en contact. «Tous les deux jours, nous nous sommes parlé, a révélé Perron. Nous étions même prêts à acheter les droits d'entrée du match Cuevas-Leonard. La première date avancée, le 16 mai, nous empêchait de donner suite au projet à cause de la présence des Expos au stade. Trainer a donc reporté au 23 ou au 30 mai la présentation du match, les Expos étant à l'extérieur ces jours-là.»

Mais les fortes pressions exercées par le Conseil mondial de la boxe ont modifié les projets du clan Leonard et, bien sûr, ceux de la R.I.O. Le Conseil oblige maintenant le champion de défendre son titre face à Roberto Duran mais accepte d'accorder le temps nécessaire à organiser ce combat qui fracassera sans aucun doute le record des recettes de tous les temps dans l'histoire de la boxe. Le 20 juin arrange tous les intéressés.

Pendant que les représentants de Leonard, de Duran et du Conseil mondial discutaient afin de trouver une solution, Jean-Yves Perron travaillait avec acharnement à la réalisation du rêve qu'il caresse depuis le 18 mars dernier, c'est-à-dire depuis la publication dans LA PRESSE d'un article titré: «Et pourquoi pas Leonard-Duran au stade olympique?»

«J'ai travaillé jour et nuit», raconte Perron. «Lorsque à l'occasion d'un appel téléphonique Trainer m'a dit que Leonard souhaitait ardemment venir à Montréal, j'ai redoublé d'efforts.»

Il est bien évident que le travail de Perron a porté fruits, déjà, la programmation de la vente de 58,000 billets (gradins) sur T.R.S., au Canada, et Ticketron, aux États-Unis (service de réservation des billets) est faite; la compagnie Bell a été contactée afin d'installer aux bureaux de la R.I.O. une nouvelle console qui permettra de contrôler le flot d'appels téléphoniques qui parviendront des États-Unis, de l'Amérique latine, d'Europe et bien sûr du Canada, car des milliers d'étrangers tenteront d'entrer en communication avec la R.I.O. afin de réserver des billets.

Enfin, les plans pour construire un ring à deux mètres du sol et un parterre pouvant compter 17,000 sièges sont déjà prêts. «Avec le plancher du ring installé à deux mètres du sol, l'angle de vision sera excellent partout sur le terrain et dans les gradins», a fait remarquer Perron. L'assurance de ce dernier montre bien qu'il a obtenu le feu vert du ministre responsable de la R.I.O., Claude Charron, et aussi du président Robert Nelson, président de la R.I.O.

Je ne suis pas du tout surpris de voir Claude Charron s'embarquer dans une telle aventure. Il y a deux ans, à l'occasion d'une conférence de nouvelles, Charron m'avait chuchoté à l'oreille: «Serait-il possible de présenter au stade olympique un match qui mettrait en présence Muhammad Ali et Larry Holmes?» J'en étais presque tombé en bas de ma chaise. Malheureusement, quelques mois plus tard, à la suite de son deuxième affrontement avec Leon Spinks, Ali annonçait sa retraite.

Faute d'un match Ali-Holmes, les Québécois se «contenteront» d'un combat Leonard-Duran. Les retombées économiques seront à peu près les mêmes, c'est-à-dire de l'ordre de $15 à $25 millions, sans compter les recettes brutes générées par les droits d'entrée qui iront chercher environ $5.5 millions.

Pour faciliter davantage la présentation du match Leonard-Duran, Jean-Yves Perron discute présentement avec les autorités de la ville de Montréal, de la Commission athlétique et de la CIDEM (Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal). De la municipalité, Perron voudrait une entente au sujet de la taxe d'amusement. Il voudrait aussi que la CAM se contente d'un montant fixe plutôt que d'exercer son droit de prélever 5 pour cent des revenus bruts. Enfin, Perron verrait d'un bon oeil la participation de la CIDEM.

«Mon but n'est pas de faire de l'argent, explique Perron. Je veux tout simplement ne pas en perdre. Voilà la raison qui m'incite à demander la collaboration de la ville de Montréal, de la CAM et de la CIDEM.»

Si tous les gens concernés réalisent que le match Leonard-Duran suscitera autant d'intérêt qu'un match du Superbowl, qu'une septième partie des séries mondiales de baseball et plus encore que le match décisif de la finale de la coupe Stanley, non seulement la R.I.O. ne perdra pas d'argent mais toute la Province en tirera son profit.

LABRADOR

SUITE DE LA PAGE A 1

mellement au gouvernement du Canada d'exercer sa juridiction sur la transmission interprovinciale de l'hydro-électricité.

«Nous demandons que votre gouvernement prenne les mesures pour permettre à notre province d'acheminer de l'énergie électrique à travers le Québec de la même manière que la juridiction fédérale a été exercée pour permettre le libre acheminement du pétrole et du gaz à travers les provinces, y compris le Québec.»

Déception

Dans une lettre distincte adressée au premier ministre René Lévesque, M. Peckford a déclaré qu'il était déçu du refus du Québec d'aborder directement les aspects du litige que Terre-Neuve souhaitait aborder.

M. Peckford a déclaré que M. Lévesque avait contourné les tentatives de Terre-Neuve de renégocier le contrat de Churchill Falls, qui doit être en vigueur pendant encore 61 ans, et de discuter des prétentions terreneuviennes selon lesquelles cette province a le droit de rappeler de l'énergie en cas de besoin.

En vertu du contrat, Hydro-Québec obtient l'énergie de Churchill Falls à un taux à peine supérieur à trois mills le kilowatt-heure.

Sur le marché actuel, le kilowatt-heure peut valoir jusqu'à 30 mills.

«J'ai donc le regret d'interrompre les négociations et d'amorcer les processus politiques et juridiques prévus par la constitution de ce pays, qui accorde la protection dont nous avons besoin pour assurer le libre passage de notre hydro-électricité à travers le territoire de votre province», lit-on dans la lettre à M. Lévesque.

Milan: des voleurs qui endorment

■ MILAN (AP) — La police a mis en garde les touristes contre les agissements d'une bande opérant à la gare de Milan qui propose des boissons soporifiques à des touristes afin de pouvoir leur voler leurs biens pendant leur sommeil.

Les dernières victimes du gang étaient quatre Iraniens qui se sont endormis dans la voiture qui les conduisait en Allemagne.

Ils ont déclaré que des voyageurs leur avaient offert à boire. La plupart des victimes sont des étrangers.

$352 MILLIONS AU LIEU DE $177

Sept édifices fédéraux ont coûté deux fois leur prix

■ OTTAWA — Même en se gardant un coussin de 30 pour cent par année pour tenir compte de l'inflation, le ministère fédéral des Travaux publics a déboursé $352 millions pour la construction de sept immeubles gouvernementaux dont le coût initial avait été évalué à $117 millions.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce que révèle le Vérificateur général du Canada dans son rapport annuel en notant qu'il s'agit d'une escalade de 99 pour cent dans les déboursés prévus pour ces projets. D'autres ministères figurent aussi dans ce recueil d'erreurs administratives.

Blâmant la médiocrité des méthodes de contrôles des coûts en vigueur, le vérificateur note que 32 pour cent des hausses n'avait pas été inclus dans les prévisions soumises au Conseil du trésor lors de la présentation des projets de constructions.

Assez curieusement il attribue un autre 40 pour cent d'augmentation à l'inflation alors qu'il signale qu'elle avait été prévue. Le reste, 27 pour cent, est attribuable aux changements survenus dans les plans et aux autres modifications survenues pendant les travaux.

Ces immeubles sont la Place du Portage à Hull dont les trois tours ont connu des augmentations de coûts de 75 à 153 pour cent. Le complexe à bureaux du 240 Sparks à Ottawa qui a vu son prix porter de $57 à $103 millions; un édifice à Toronto qui a coûté $41 millions au lieu de $23; un à Calgary qui a enfoncé les prévisions par 114 pour cent et un dernier à Barrie qui a seulement dépassé les coûts par 40 pour cent.

Entretien

Le même ministère des Travaux publics «ne tenait aucun dossier» sur les dépenses engagées pour chaque immeuble en matière d'entretien, note le comptable de l'Etat, ce qui a donné les résultats étonnants.

Ainsi le même immeuble du Portage connaissait des frais d'entretien de $3.54 le pied carré (tour 1) en 1978 et de $3 en 1979. Les deux autres tours subissaient pendant ce temps une progression et passaient de 90 cents le pied carré à $1.33 dans le premier cas et de $1.70 à $2.22 dans le deuxième. Il s'agit d'immeubles identiques construits de la même manière.

Le bateau ivre

Un bateau qui ne peut naviguer acheté par l'Agence canadienne de développement international en 1973 attend maintenant d'être vendu à rabais dans une cale sèche après avoir coûté presque trois fois son prix original en réparations.

Le navire de pêche destiné à la république de Colombie avait d'abord été acquis et rénové moyennant $308,000 en 1973, mais il était refusé en raison de son instabilité. Modifié en 1976 son prix atteignait alors $665,000 mais il n'était pas en état de prendre la mer.

De 1976 à 1979 des frais supplémentaires de $745,000 furent encourus sans que le problème ne soit réglé, ce qui portait le total à $1,4 million.

Le «MV Gulf Guard», puisque c'est le nom de la coquille de noix, repose maintenant en cale sèche en Nouvelle-Écosse, le gouvernement serait prêt à s'en séparer moyennant une offre raisonnable.

Le ruban sans fin

La route de l'Alaska semble un ruban sans fin pour le Vérificateur général, un ruban de caisse enregistreuse. En 1973 les Travaux publics (eh oui) touchaient $43 millions pour réparer et paver les 225 milles de cette route, mais cinq ans plus tard on avait refait 159 milles dont seulement 89 étaient pavés tout en dépensant $50 millions.

Une étude démontrait pourtant que les travaux pourraient coûter jusqu'à $450 millions et s'étendre sur 20 ans, ce que le Conseil du trésor n'a jamais appris. Est-ce la peine de continuer...

ASSURANCE-CHÔMAGE

$290 millions versés en trop

■ OTTAWA — Selon le vérificateur général les «erreurs» de la Commission d'assurance-chômage ont coûté $290 millions en primes versées en trop aux personnes qui n'y avaient plus droit.

Ces versements excédentaires avaient déjà été signalés lors de la présentation du rapport précédent de M. Macdonell, mais les modifications au système semblent insuffisantes.

Dans un communiqué au même moment le ministre responsable M. Lloyd Axworthy a pour sa part affirmé que c'était la faute des employeurs qui manifestaient de la négligence en remplissant les formulaires de la commission.

A eux seul, les patrons occasionnent des pertes de $125 millions dans la somme totale de $290 millions perdue l'an dernier écrit-il. Les bénéficiaires sont pour leur part fautifs en ne prévenant pas la Commission immédiatement lorsqu'ils trouvent du travail ce qui drainait $69 millions de ses coffres.

Un nouveau mode d'inscription des employés lors de leur embauche vient d'être adopté pour mettre fin à cette pratique a dit le ministre. La Commission endosse la responsabilité pour les autres $96 millions mais affirme qu'elle est en voie de corriger la situation.

Au mieux cependant M. Axworthy s'attend à ce que les pertes ne diminuent que d'un tiers l'an prochain. Ce qui n'est pas étonnant puisque le vérificateur affirme que «de graves faiblesses, qui ont été relevées dans le passé, subsistent dans le système de contrôle des prestations».

Pire, le vérificateur a même décelé le paiement de primes dont il n'ose évaluer l'ampleur, à des personnes qui profitent «d'équivoques, d'omissions et d'applications fautives de la loi».

Un exemplaire unique

Vous ne ressemblez à personne. Voilà pourquoi, lorsqu'il s'agit d'acheter ou de vendre une maison, notre service *personnalisé* vous plaira.

Vous désirez acheter? Nous sommes à votre service pour étudier vos goûts, vos préférences, vos besoins et jusqu'à vos caprices. Nous voulons tout connaître de la maison que vous désirez — le style, le quartier, le prix.

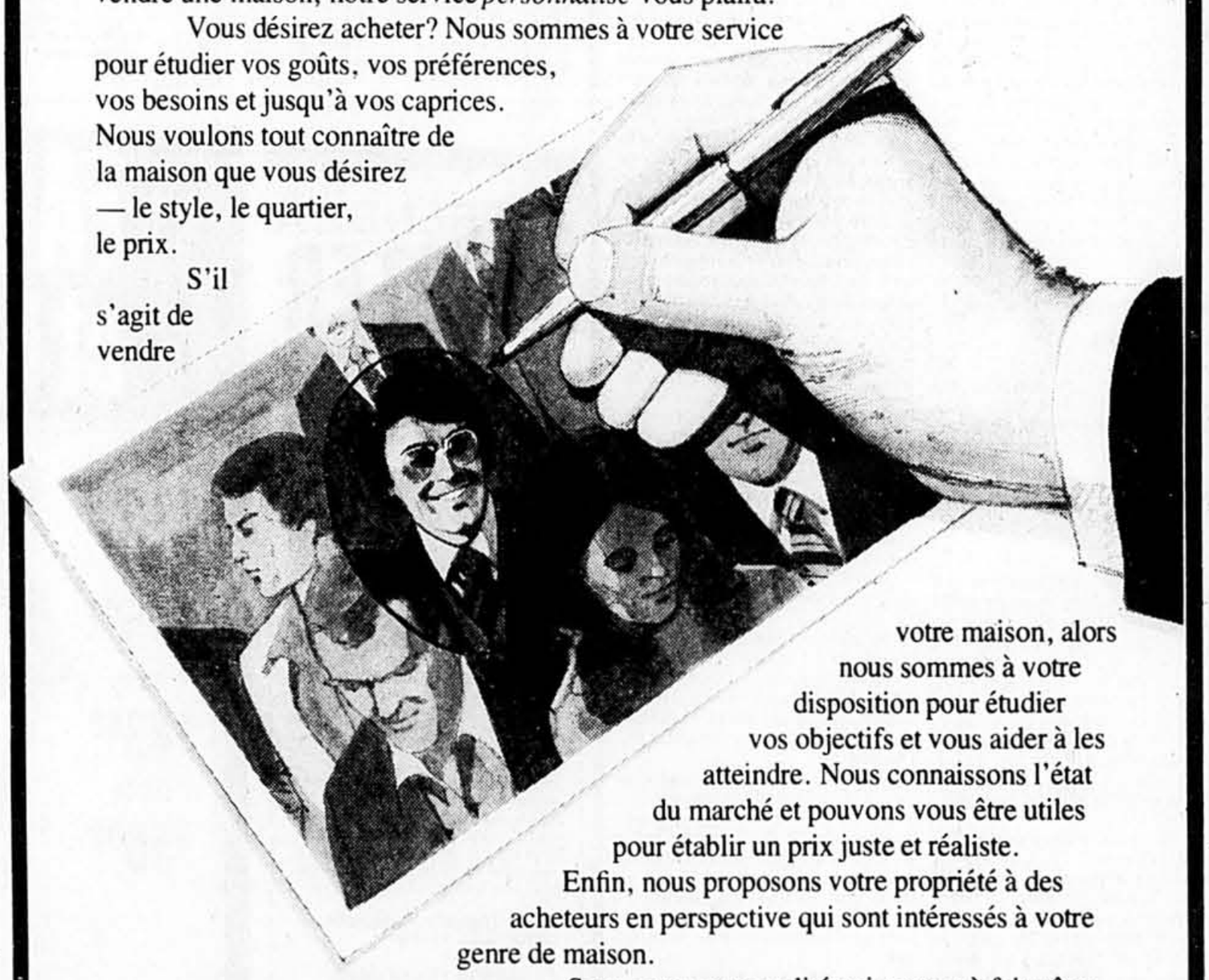

S'il s'agit de vendre votre maison, alors nous sommes à votre disposition pour étudier vos objectifs et vous aider à les atteindre. Nous connaissons l'état du marché et pouvons vous être utiles pour établir un prix juste et réaliste.

Enfin, nous proposons votre propriété à des acheteurs en perspective qui sont intéressés à votre genre de maison.

Sans cette personnalité qui est tout à fait vôtre, vous n'auriez que faire de notre approche individuelle. Mais puisque vous êtes unique en votre genre, vous serez enchanté d'avoir choisi le groupe immobilier qui se veut bel et bien à *votre* service.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS
... à votre service

Pierre Foglia

Plume, presque par hasard

■ J'ai enfin rencontré Plume Latraverse. Je n'y tenais pas absolument. Je suis ce genre de groupie qui préfère garder ses distances pour garder ses illusions. Je m'enflamme de loin, de proche j'ai plus de misère à être sourd, aveugle et content.

J'ai rencontré Plume presque par hasard. Presque, parce que c'est un ami qui m'a téléphoné mardi matin pour me dire: «Plume est chez nous, ça te tentes-tu de venir prendre un café?»

En y allant je me disais que je n'aurais pas dû. Plume c'est toute l'idée que je me fais de la tendresse et de la subversion. On ne joue pas avec ça... La tendresse, c'est pour «Marie-Lou», une chanson que j'ai écouté 846 fois depuis l'été dernier, la subversion, c'est pour la fameuse banderole que Plume a fait tirer par un avion au-dessus du Mt-Royal, une certaine St-Jean de 1976. Sur la banderole était écrit: «Mangez d'la marde — Plume». A ce moment-là, la montagne était pleine de bienheureux et sur la grande scène près du lac des Castors se succédaient Beau-Dommage, Raoul Duguay, Octobre, Maneige, Harmonium, Contraction, bref quelque chose comme «le lion, le dindon, la chèvre et le renard» de l'époque. La montagne n'était plus qu'un pain de sucre fondant, on marchait dans le bonheur jusqu'aux genoux quand la banderole est passée dans le ciel fleurdelysé de la Saint-Jean. C'est ça que je veux dire par «subversion».

C'est bien ce Plume-là que j'ai rencontré mardi matin. Un verre de rhum à la main, il racontait que dans le truck où il habite et dort en ce moment, il venait de se faire voler toutes ses affaires, dont les textes d'un éventuel album qu'il voulait justement appeler «insomnie»!

Il a parlé des Français et de la France, où il vient de faire une tournée, où il retournera pour sept mois à partir de septembre, où, à sa propre surprise, il a eu beaucoup de plaisir à travailler. Il trouve qu'en France «c'est bien différent», en expliquant: «Avec les Français je finissais mon show avec une toune en bas du stage, je m'accotais sur un spectateur, des fois je m'endormais là... tout était bien correct. L'autre soir j'ai voulu faire la même chose à Québec, je me suis accoté sur un spectateur du premier rang... et je me suis fait pogner la p...!»

C'est bien ce Plume-là que j'espérais. Le Plume qui me fait penser à une caricature de Chapleau: à la main il tient un masque qui est la reproduction exacte de son visage.

Mardi matin, Plume ne m'a pas donné d'entrevue comme tel. Mais il a beaucoup parlé de celles qu'il donnait en racontant n'importe quoi à des chroniqueurs de variétés trop contents de pouvoir déconner un peu... ce qu'ils n'ont pas l'occasion de faire souvent dans le monde pas très drôle du show-biz.

Je viens justement de lire dans un magazine français, «Le Monde de la musique», que Plume serait né dans un saloon du Colorado et serait établi à Montréal vers les six ans, «tout cela au conditionnel, précise la journaliste, parce que d'une entrevue à l'autre Latraverse essaie de semer Latraverse»... Je trouve ma consoeur bien soupçonneuse, Plume a le droit d'être né au Colorado si ça lui tente...

Mardi matin Plume ne m'a pas donné d'entrevue, mais il a parlé de sa blonde, de la baie James où il est barré pour les 99 prochaines années, de Willie Lamothe avec lequel il espère monter un show bientôt, des Suisses qui ne sont pas si straights que ça, et il a raconté l'histoire du gars qui a des grands pieds mais qui achète des «7» parce que le seul fun qu'il lui reste dans la vie c'est d'enlever ses chaussures le soir. Après on est allé manger un hamburger-steak sur Rachel et on s'est quitté après un pouding à la vanille: il était un peu pressé, il avait rendez-vous avec un journaliste de LA PRESSE, pour une entrevue, à trois heures, chez Robutel.

•

Le courrier du genou

De toutes les lettres que j'ai reçues, une m'a laissé sans voix, sans mots. Le gars qui l'a écrite est en prison, à Laval (l'Institution Maximum). Il a fait trois ans, il lui en reste sept à faire. Une histoire banale, classique. Au théâtre on appelle ça un vaudeville, dans la vie, un drame passionnel.

Le gars termine sa lettre par: «Ecris-moi».

J'ai essayé, je ne suis pas capable. Je ne sais pas quoi te dire. Il ne se passe rien de ce côté-ci des barreaux. Toujours la même chose, un autre printemps, d'autres filles... Ce serait bien plus le fun si c'était toi qui en parlais, quand on les invente les filles doivent être bien plus belles, le printemps bien plus chaud... «Ecris-nous!»

•

Play ball

Je m'en voudrais de passer sous silence l'ouverture de la saison des Expos demain à Montréal. Mais comme je n'ai jamais rien eu à dire de gentil sur le baseball, je vais plutôt citer un écrivain américain, Gore Vidal qui dans son livre «Matters of Fact and of Fiction» cite lui-même son père qui disait ceci du baseball: «Baseball is the favorite american sport because it's so slow. Any idiot can follow it. And just about any idiot can play it.»

La grève a coûté $1,2 million à l'Office des autoroutes

■ QUÉBEC (PC) — Le revenu net d'exploitation de l'Office des autoroutes du Québec s'est élevé à $33.7 millions en 1979 alors que les dépenses ont atteint $2[illegible] millions, laissant un revenu net d'exploitation de $10.8 millions.

Dans son rapport annuel qui vient d'être rendu public, l'organisme affirme avoir perdu des revenus de $1.2 million à cause de la grève des préposés aux péages.

L'Office prévoit un accroissement de ses revenus de l'ordre de $1.7 million en 1979, mais l'augmentation n'a été que de $500,000.

Quant au déficit qui s'élevait à $10.5 millions en 1978, il est passé à $14.1 millions l'an dernier.

L'Office des autoroutes est responsable de l'administration de quatre autoroutes: l'autoroute des Laurentides, celui des Cantons de l'Est, celui de la Rive nord et l'autoroute Chomedey.

Selon le rapport, les revenus actuels de l'Office ne lui permettent pas de rencontrer ses obligations.

«La forte augmentation des dépenses due en grande partie au vieillissement de la route et à l'inflation ainsi que l'intérêt sur les emprunts pour couvrir le déficit d'opération, n'ont pas été compensés par une révision à la hausse des taux de péages», précise le document.

Perlstein conteste le leadership d'Asbestos Corp.

■ Seul témoin appelé par les avocats du gouvernement québécois devant le juge en chef Jules Deschênes, hier, avant que ne commencent les plaidoiries sur la requête en invalidation des lois qui devaient permettre l'expropriation de l'Asbestos Corporation et la mise sur pied de la Société nationale de l'amiante, (S.N.A.) le président de cet organisme, M. Daniel Perlstein, a contredit l'un des allégués de la poursuite à l'effet que la firme de Thetford-Mines devait être considérée comme le chef de file, si l'on peut dire, dans la fixation des prix mondiaux de ce minerai.

Le témoin a soutenu que les prix exigés par l'Asbestos, au cours des dernières années, ont tout simplement suivi la ligne «normale» de l'inflation.

M. Perlstein a également rappelé à la cour que la S.N.A., de son côté, avait participé avec les cinq compagnies existantes au Québec à la création d'un centre de recherches destiné à mettre au point de nouveaux produits, à l'Université de Sherbrooke, et qu'on avait également multiplié les rencontres avec ces compagnies pour tenter de faire démarrer des «aventures communes» qui pourraient provoquer de forts investissements dans ce secteur.

En terminant son témoignage, par ailleurs, le président de l'Asbestos, Me Maurice Taschereau, a soutenu que si, d'aventure, le gouvernement du Québec allait également exproprier la mine d'Asbestos Hill, en Ungava, il en coûterait entre $75 et $80 millions pour établir une usine d'affinage pouvant remplacer celle d'Allemagne, où la fibre de cette mine est maintenant «raffinée» avant de l'acheminer vers le marché européen.

M. Taschereau a également exposé le travail partiellement en panne de la filiale de l'Asbestos, Minorex, qui recherche des minéraux divers (et pas seulement de l'amiante) dans d'autres provinces canadiennes, mais aussi en Amérique centrale, en Algérie et en Iran. On s'apprêtait même à aller en Afghanistan lorsque ce pays a subi l'invasion des troupes soviétiques.

Au Québec même, selon le témoin, les meilleurs gisements d'amiante que l'on peut trouver se retrouvent près d'Amos, en Abitibi, et ils sont la propriété de la société Brinko. Il en coûterait toutefois quelque $400 millions à cette compagnie pour faire démarrer la production, car on peut assimiler la teneur en minerai à celle des... sables bitumineux de l'Alberta, côté pétrole.

Le témoin a également fait état du fait que d'autres projets avaient tout simplement été mis «entre parenthèses», en raison de l'adoption des deux lois dont on conteste la constitutionnalité devant les tribunaux.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

GIGANTESQUE ENCAN PUBLIC

SANS MINIMUM NI RÉSERVE

4 JOURS

TEMPS: mardi 22 avril 1980 à 19 h
mercredi 23 avril 1980 à 19 h
jeudi 24 avril 1980 à 19 h
samedi 26 avril 1980 à 13 h

Seront vendus:

un grand choix d'antiquités, mobilier de salle à manger, mobilier oriental, antiquités et petits meubles d'appoint, canadiana, faïences et porcelaines Royal Doulton, Worcester, Lladro, Capodimonté, Nippon, Satsuma, Arita, Moorcroft, Delft. Verreries et cristaux de Daum et Gallé.

Intéressante sélection d'objets d'art oriental et articles de collection en ivoire et porcelaine. Horloges de parquet, montres de gousset, splendides bijoux de succession, certains avec diamants. Beaux tapis orientaux tissés-main. Bronzes, horloges, pièces d'argent et argenterie de tout genre. Nombreux autres articles, en trop grand nombre pour être énumérés.

PEINTURES, GRAVURES, AQUARELLES. Importantes oeuvres d'art par Robert Pilot, Harold Beament, Adam Sherriff Scott, Gordon Pfeiffer, Hal Ross Perrigard, John Little, Marie Claire, Thomas Garside, Stanley Cosgrove, Marc-Aurèle Fortin, A. Laliberté, Noble Graham, Norwell, Harold Knight, Norman Leibovitch, Lorne Bouchard, N. Poirier, M. Dupras, E. Neuman, Anna Noeh, Von Brentani, N. Morrisseau, Marcel Fecteau, Helmut Gransow, Moe Reinblatt, Paul Caron, J. Menses, Sam Borenstein, René Gagnon, etc. etc.

VENEZ EN FOULE! Enchérissez pour les articles qui vous plaisent, à des prix qui vous plaisent, à des prix qui conviennent à votre bourse.

Visite: Samedi, 19 avril 1980 — de 10 à 18 h • Dimanche, 20 avril 1980 — de 10 à 18 h
Lundi, 21 avril 1980 — de 10 à 10 h • Mardi, 22 avril 1980 — de 10 h à l'heure de l'encan

Renseignements: tél.: 482-3801 737-5343

Empire Industries Inc.

DANS NOTRE SALLE DES VENTES

5500 rue Paré juste à l'ouest de Décarie

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

C'EST SI FACILE DE RENOUER AVEC NOTRE NOUVELLE CARTE COMPTABLE

Rénovaprix

Saluez le printemps

G.S.W. 1/3 C.V.

POMPES DE PUISARD

Turbine ne s'obstruant pas, capacité de 3,500 gallons U.S. à l'heure.

42.78 Ord. 48.50

Avec cordon de 8 pieds et fiche. Ord. 49.75 44.88

ENSEMBLE DE RENVOI

24 pieds de tuyau ondulé souple, 1¼". Adaptateur mâle et attache.

CONTRE-PORTE ALUMINIUM AVEC MOUSTIQUAIRE INCORPORÉ

Verre trempé de sécurité. Porte prête à installer, quincaillerie incluse. Choix de dimensions selon le stock. Faites vite! Ces prix sont valables jusqu'au mardi 22 avril.

ÉPAISSEUR 1¼" FINI LAMINÉ
RABAIS DE $7.00 54.95
Ord. $61.95

Porte au joli fini émaillé de couleur
BLANC OU BRUN
RABAIS DE $15.00 59.95
Ord. $74.95

GOUTTIÈRES «PLASTMO» en vinyle blanc
Longueurs 10 pi. 5.19

Un système d'installation facile, qui élimine la corvée de la peinture. Éléments en vinyle blanc uni.
Descente — Longueur 10 pi. 5.69

MIRACLE GREEN 10-6-4 FERTILISANT POUR PELOUSE ET JARDIN

ENGRAIS POUR PELOUSE ET JARDIN
3.97 le sac — Sac de 40 lb. Engrais 10-6-4

«Miracle Green» pour pelouses, fleurs, arbres, arbustes, légumes, plantes en pots et boîtes à fleurs. Quantité limitée. Faites vite!

5.49 le gallon
PEINTURE BLANCHE INTÉRIEUR EXTÉRIEUR

Peinture économique pour les travaux du printemps à l'intérieur ou à l'extérieur. Latex acrylique (Dural).

ENSEMBLE DE BAC ET ROULEAU DE 7 ½" ACHETEZ À CRÉDIT!
Ensemble de 4 pièces comprenant un manche à rallonge de 12" pour le rouleau à poils longs. 2.29 l'ens.

BLEUS DISPONIBLES
Nous vous offrons des bleus détaillés et complets de nos modèles de maisons, cottages et garages, avec la liste des matériaux. LE PRIX DE CHAQUE JEU DE BLEUS VOUS SERA REMBOURSÉ SI VOUS ACHETEZ VOS MATÉRIAUX À L'UN DE NOS CENTRES.
Vous songez à construire? Confiez-nous le soin d'estimer le coût de vos matériaux... GRATUITEMENT et sans aucune obligation!
Les prix du bois et des matériaux de construction varient constamment... Apportez votre soumission pour connaître nos prix actuels.

UNE CUISINE QUI FERA VOTRE ORGUEIL
Nos armoires de cuisine «Peterborough Line» feront assurément votre orgueil. Nos normes de qualité sont exigeantes. Le grand choix de modèles et d'éléments facultatifs vous permet de créer une cuisine vraiment personnelle, à commencer par les nombreux styles offerts. Un coup d'oeil sur nos armoires pourrait signifier un nouveau coup d'oeil dans votre cuisine.

2x4x8' Épinette économique ou pin gris.
96" et/ou P.E.T. 92½".
En vigueur jusqu'au mardi 22 avril 88¢ ch.

Sacs de 66 lb.
CIMENT PRÉMÉLANGÉ
Mélange à pierre

Ajoutez de l'eau et posez-le!
Mélange à pierre
Notre prix cour. $2.44 2.29 le sac
Mélange à sable ou à mortier
Notre prix cour. $2.49 2.33 le sac

Prix en vigueur jusqu'au mardi 22 avril, à moins d'avis contraire

CARTES COMPTABLES — Rénovaprix — CHARGEX VISA — master charge

Note à la clientèle: Dû au délai de transport ou de production certains item de notre marchandise régulière peuvent être absents de l'inventaire d'un magasin. Tous les efforts seront faits pour vous satisfaire au maximum de nos capacités.

VOUS AIMERIEZ UNE NOUVELLE CUISINE? RÉNOVAPRIX A TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS VENIR EN AIDE.

Ouvert sur semaine de 8h30 à 6h00 p.m. Sam. jusqu'à 5h00
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h00 p.m.
Nous pouvons assurer la livraison à un tarif raisonnable

SAINT-EUSTACHE 226, 25e AVENUE TÉL.: 472-3000
VILLE MERCIER 460 est, rue ST-JEAN-BAPTISTE TÉL.: 698-1770 CHÂTEAUGUAY
TERREBONNE 1639, boul. MOODY TÉL.: 471-1122
SAINT-JEAN 845, rue ST-JACQUES TÉL.: 347-2353
VALLEYFIELD 288, boul. MGR-LANGLOIS TÉL.: 371-6833
LEGARDEUR 430, boul. LACOMBE TÉL.: 581-2740
ROCK FOREST 4280, boul. BOURQUE TÉL.: 566-0772

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. Trudeau et l'isolationnisme régional

Dans le discours que prononçait mardi à Ottawa le premier ministre Trudeau on aura peut-être retenu surtout le passage où il traite du référendum québécois.

Mais il ne faudrait pas passer sous silence la première partie, remarquable, de son allocution, qui traite de la crise canadienne pour en décrire les principales causes et manifestations et expliquer comment on peut y remédier.

Pour M. Trudeau cette crise survient dans un pays comme le nôtre quand des citoyens, des groupes recherchent la protection de leurs richesses, de leurs droits ou de leur langue dans une région ou une province parce qu'ils ont le sentiment de ne pas l'avoir dans l'ensemble du pays; ou encore quand ils croient ne pas pouvoir se réaliser au maximum et être traités justement dans l'ensemble du pays.

Il en résulte alors un transfert de la loyauté de l'ensemble vers la partie où ils vivent. Or, quand les allégeances ne vont plus à l'ensemble du pays, que la protection des intérêts est recherchée dans une région ou une province plutôt que dans tout le pays, les citoyens, les groupes, les régions se ferment les uns aux autres et l'unité du pays est menacée.

Pour M. Trudeau, le sentiment d'être loyal à quelque chose qui dépasse la province ou la ville où l'on vit, doit trouver son fondement dans la protection des droits du citoyen, dans son accès à une juste part des richesses du pays, ainsi qu'à la diversité de ses lois. Si, par exemple, un citoyen n'ose pas s'éloigner de sa province de crainte que lui et ses enfants soient privés des ressources qui s'y trouvent ou des avantages qui en découlent, il perd une partie de sa liberté de mouvement et c'est le signe que la notion de partage qui fonde notre fédéralisme fait défaut.

Cette démonstration de M. Trudeau débouche sur le rôle du pouvoir central et plus particulièrement du gouvernement libéral, qui a exercé le pouvoir durant la dernière décennie, comme n'a pas manqué de le rappeler M. Clark, qui a dénoncé son insensibilité à l'égard des aspirations régionalistes.

S'il est vrai que son gouvernement se montre insensible dans certains domaines, alors M. Trudeau fait amende honorable et promet de réparer ses torts et de mieux comprendre les citoyens de n'importe quelle classe ou région du pays qui ont l'impression de ne pas être servis comme ils le devraient par le gouvernement central.

Cet acte d'humilité et de compréhension de M. Trudeau montre l'importance qu'il accorde à la crise actuelle en même temps que sa détermination à faire ce qui dépend de son gouvernement pour y pallier.

Mais il n'est pas prêt à en faire assumer tout le blâme par son gouvernement. Il y a aussi cet état d'esprit régionaliste qui anime aujourd'hui la députation fédérale et qui tend à affaiblir le pouvoir central, à remettre en cause son rôle d'arbitre et de promoteur de l'intérêt général en épousant imprudemment les revendications régionalistes, en contradiction avec son mandat de viser d'abord l'intérêt de tout le pays.

Et il en profite pour inviter M. Clark à tirer la leçon de son échec électoral. Dans le conflit d'intérêts entre l'Ontario et l'Alberta, au sujet du prix du pétrole, il n'a pas su arbitrer ce différend dans l'intérêt général du pays, empêtré qu'il était dans le piège de sa sympathie régionaliste qui contredit son mandat national.

Mais dans son discours on sent aussi qu'il a en tête la récente manifestation de cet esprit régionaliste au sein de son caucus québécois, lors de l'affaire des avions de chasse. Notamment dans ce passage où il dit que «si nous avons choisi de siéger ici plutôt que dans les Chambres provinciales, nous devons faire passer les intérêts nationaux avant les intérêts provinciaux».

Ce principe fédéraliste n'est pas nouveau mais il a été singulièrement érodé depuis l'avènement du mouvement indépendantiste au Québec. Mais peut-être surtout depuis que les gouvernements provinciaux ont commencé à jouer un rôle de plus en plus important. Ce qui a mis en relief ou révélé l'incapacité du gouvernement central d'élaborer et d'appliquer des politiques vraiment nationales, à cause de l'inadéquation de sa représentativité, de la lenteur de son fonctionnement et des contraintes d'une constitution inadaptée aux réalités politiques du Canada d'aujourd'hui.

Si le rôle d'arbitre et d'agent de partage du gouvernement central est aujourd'hui contesté comme tel aussi bien que dans son mode d'exercice, c'est peut-être aussi parce que le système fédéral canadien a bien fonctionné. D'une part il a permis que des régions se développent et prospèrent pour ensuite devenir égoïstes comme le sont souvent les nouveaux riches. D'autre part, les régions qui ont réussi à vivre convenablement du surplus de richesses des autres ont prouvé encore une fois que la dépendance, parce qu'elle n'est pas valorisante, engendre un mécontentement dont fait inévitablement les frais celui par qui la manne arrive.

MARCEL ADAM

Jean-Paul Sartre, libre penseur et penseur libre

Jean-Paul Sartre, soldat de la liberté, est mort dans sa ville de Paris le 15 avril, à l'âge de 74 ans.

Pour nos contemporains, le nom de Jean-Paul Sartre reste attaché au renouveau de l'existentialisme. L'existentialisme a des racines bien lointaines dans l'histoire de la pensée. Platon était un existentialiste. Saint Augustin, saint Bonaventure étaient des existentialistes, car il existe un existentialisme chrétien, auquel il convient de rattacher les noms de Kierkegaard, de Maurice Blondel, de Gabriel Marcel. Et, certes, il y a aussi un existentialisme athée, dont Sartre a été un remarquable représentant.

Le théâtre était pour lui un médium exquis, parce que le théâtre, c'est la vie, c'est le quotidien, le lieu de toutes les dérisions, le lieu où se brisent tous les dogmes, où se démasquent toutes les hypocrisies.

Sartre, pamphlétaire. Qui se souvient aujourd'hui de l'extraordinaire série de 5 articles qu'il donna en 1953 à un quotidien de Paris sur l'affaire Rosenberg? (Julius et Ethel Rosenberg furent exécutés aux États-Unis pour avoir livré des documents atomiques secrets aux Soviétiques. Les faits ne furent jamais prouvés.)

Sartre, c'était le refus des dogmes et de toutes les scolastiques, sous quelque bannière qu'elles s'avancent. Ses démêlés avec les communistes en disent long sur ce point.

À la fin de sa vie, d'après des témoignages récents, il promenait un regard désabusé et peut-être même un peu amusé sur sa propre oeuvre.

Pourtant, jusqu'à la fin, il est resté capable d'indignation. La capacité d'indignation, c'est la marque non pas des grands écrivains, mais des très grands écrivains.

GUY CORMIER

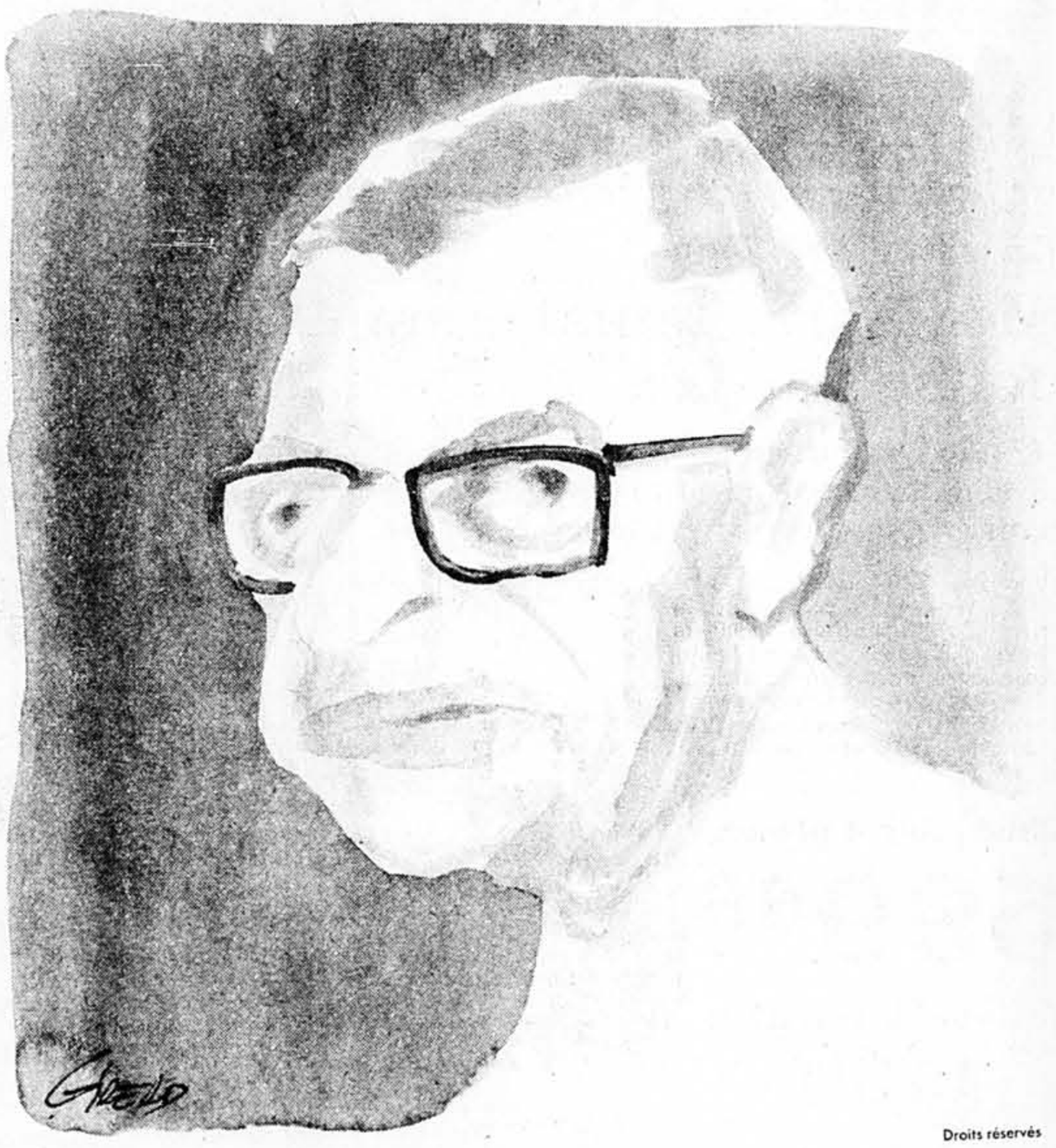

Droits réservés

Les transports en commun

Il faudra plus que quelques minutes accordées en courant au rapport remis à la conférence des maires de la banlieue de Montréal (rapport préparé par Secor Inc.) pour évaluer l'avenir des transports en commun (métro et autobus principalement) dans la région de Montréal.

Le fait que cette étude ait été commandée confirme une constante notée déjà depuis quelques années: les administrations municipales sont conscientes de l'importance des transports en commun.

La conversion des édiles n'a pas été suivie par une ruée correspondante, dans la population, vers les transports en commun.

Contre tout bon sens, contre toutes les lois économiques, contre tous les intérêts d'un sain environnement, contre toutes les exigences d'une bonne gérance de l'énergie, en ces temps de renchérissement des prix du pétrole, l'automobile prolifère, se répand, envahit, se multiplie. En 1950, 150,000 autos dans l'île; aujourd'hui: 800,000.

Il y a une seule conclusion à tirer d'un pareil constat. Elle est la suivante: les organismes publics, comme la CTCUM, n'ont pas seulement pour tâche de transporter les voyageurs, ils ont aussi une mission éducative consistant à inciter et à apprendre au citoyen à se servir des transports publics.

Quand on parle d'une mission «éducative» on exclut naturellement la coercition. Il faut allécher la «bête» urbaine, lui offrir des transports en commun commodes, à des prix intéressants, dans des décors attrayants. L'ouverture à la fin d'avril de trois nouvelles stations de métro, la création toute fraîche d'une carte mensuelle d'abonnement pour les usagers sont justement une double initiative qui s'inscrit dans le cadre d'une politique novatrice et éclairée.

G.C.

L'appui de la CSN au «oui» ou l'à-propos des prises de position dites collectives

Ce qui surprend dans la décision que vient de prendre le conseil confédéral de la CSN, ce n'est pas tant qu'il ait opté pour le «oui» en vue du prochain référendum, mais qu'il ait résolu de prendre position en faveur d'un des deux camps.

En effet, on se rappellera que le congrès spécial que cette centrale avait tenu en juin dernier sur la question nationale s'était cantonné dans la neutralité. Il avait bien adopté une résolution préconisant l'insertion du mouvement syndical «dans un processus d'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels nécessaires pour mettre fin à l'oppression nationale». Mais il s'était arrêté là, estimant que le Parti québécois, le seul à préconiser l'indépendance du Québec, n'offrait pas de sérieuses garanties de procéder à l'appropriation de ces pouvoirs au profit de la classe des travailleurs.

Il y avait plus, évidemment. Plusieurs de ceux qui étaient intervenus en faveur de la neutralité avaient fait valoir que la base n'avait guère été consultée et, surtout, qu'une prise de position en faveur d'une option ou l'autre risquait de diviser la centrale.

Que s'est-il passé pour qu'une instance moins importante qu'un congrès général s'engage ainsi et engage l'ensemble du mouvement dans une direction différente? Y a-t-il eu entretemps une plus vaste consultation des militants et des syndicats locaux? La connaissance des termes mêmes de la question référendaire a-t-elle rassuré les délégués sur les intentions véritables du Parti québécois?

De l'extérieur au moins on a l'impression que ces facteurs n'ont pas ou ont très peu joué. En d'autres termes, avec les mêmes données on a décidé de passer outre, cette fois, à toutes les hésitations.

Il est malheureux, à mon avis, que les appels à la prudence, que plusieurs ont répétés au conseil confédéral, n'aient pas été entendus. Une centrale syndicale a sans doute le droit de se prononcer en pareille matière, d'autant plus que ses directives n'ont rien de contraignant, mais elle s'expose, en ce faisant, à s'antagoniser des membres et à réduire d'autant sa force de frappe.

Les travailleurs, même très engagés syndicalement, demeurent des citoyens. Ils n'aiment pas plus que les autres qu'on les guide par la main en matière politique. Ils veulent à ce chapitre prendre des décisions personnelles. Et il ne faut pas oublier que le problème référendaire tiraille les Québécois plus que n'importe quelle autre question de politique simplement partisane.

D'ailleurs, ces considérations ne valent pas, semble-t-il, que pour le mouvement syndical. Les autres types d'association, y compris le Conseil du patronat, devraient y réfléchir à deux fois avant de s'engager comme groupement dans tel ou tel sens. L'influence qu'on veut ainsi exercer, en supposant qu'elle pèse vraiment dans les plateaux de la balance, risque d'ébranler les assises de ces mêmes associations.

Ce qui est beaucoup plus réaliste, c'est que des syndicalistes, des hommes d'affaires, des chrétiens, etc., s'engagent personnellement, s'ils croient devoir le faire, mais sans engager du même coup le mouvement auquel ils appartiennent. C'est non seulement plus réaliste mais plus vrai aussi.

En effet, on est porté à exagérer l'importance des prises de position des corps intermédiaires. Très souvent, pour ne pas dire plus souvent qu'autrement, elles n'ont pas l'effet d'entraînement prévu. Combien de fois, par exemple, dans le passé, la FTQ n'a-t-elle pas donné son appui au NPD sans qu'il en paraisse quoi que ce soit le soir des élections?

La tentation est toujours grande de vouloir parler au nom de milliers et de milliers de membres. Mais ceux-ci se laissent moins facilement manipuler qu'on pense. Et le public, à bon droit, a de plus en plus tendance à mettre en doute la représentativité de ces porte-parole plus ou moins improvisés.

De sorte que l'impact de ce genre de décisions supposément collectives va plutôt s'amenuisant. Et c'est tant mieux à bien des égards.

Faut-il répéter ici que le problème constitutionnel en particulier touche tous les Québécois dans leurs convictions les plus profondes. Des sondages ont déjà démontré que la presque totalité d'entre eux ont une opinion arrêtée sur le sens du vote qu'ils entendent donner. Dans les circonstances, on voit mal qu'ils se résignent facilement à se faire dicter une ligne de conduite par qui que ce soit, y compris par leur association professionnelle.

Si celle-ci veut le faire quand même, elle doit être consciente qu'elle s'expose à perdre de sa cohésion et, donc, de son dynamisme dans la poursuite des objectifs qui lui sont propres.

VINCENT PRINCE

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Les députés fédéraux du Québec sont dans leur droit quand ils veulent entreprendre leur propre campagne pour battre le référendum du Parti québécois sur la souveraineté-association. Comme l'a dit bien clairement le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, le PQ n'a pas le pouvoir de refuser à qui que ce soit le droit de s'exprimer librement — y compris aux représentants élus au niveau fédéral.

Les libéraux fédéraux qui se lancent présentement dans la mêlée ne supplanteront pas nécessairement M. Claude Ryan comme leader des forces fédéralistes, à moins que la propre campagne de M. Ryan ne parvienne pas à s'attirer l'appui du public. À ce moment-là, il ne resterait qu'une option aux fédéralistes: ce serait de sortir leur gros canon M. Pierre Trudeau.

M. Trudeau demeure le personnage politique le plus populaire au Québec...

Les vues de M. Claude Ryan sur une confédération renouvelée ne cadrent pas bien avec le régime Trudeau parce qu'elles proposent de décentraliser le pouvoir au Canada au point d'émasculer le gouvernement fédéral. Si M. Ryan fléchissait, permettant à M. Trudeau de se lancer dans la mêlée, cela ne serait pas considéré comme une tragédie par les libéraux fédéraux...

Il est encore trop tôt pour désespérer de la campagne menée par M. Claude Ryan. On a trop insisté sur le manque de brio des libéraux provinciaux lors du débat sur la question référendaire à l'Assemblée nationale. Mais M. Ryan est coincé dans un étau: s'il échoue à se montrer à la hauteur de ce qu'on attend de lui, il ne peut pas s'attendre à ce que M. Pierre Trudeau reste passif.

M. Trudeau, s'il agissait ainsi, se trouverait à abdiquer sa responsabilité. — Le 2 avril. *The Ottawa Citizen.*

Le fait que le ministre fédéral du Travail, M. Gerald Regan, ait reçu un supplément monétaire à son salaire de ministre provenant d'un fonds spécial, pendant qu'il occupait le poste de premier ministre de Nouvelle-Écosse, est loin de représenter un précédent en politique canadienne.

Parmi les autres politiciens qui ont reçu ou à qui on a offert de semblables avantages, il y a des personnalités aussi remarquables que MM. John Diefenbaker (qui avait refusé de toucher cet argent), Lester Pearson, Claude Wagner au Québec et Davie Fulton, en Colombie-Britannique.

Le but de ces fonds était, semble-t-il, d'attirer vers la vie publique des hommes de talent qui devaient, pour ce faire, accepter des sacrifices financiers en renonçant à leur potentiel économique dans le secteur privé...

Peut-être le choix d'une carrière politique implique-t-il que l'individu soit prêt à accepter certains sacrifices financiers, comme une chose qui va de soi, en retour de récompenses moins tangibles qu'offre le service public.

La provenance des fonds utilisés pour faire des paiements supplémentaires aux politiciens devrait-elle être dévoilée publiquement? — Le 25 mars *The Calgary Herald.*

PASCAL

Mobilier de salon de Fox

Ce mobilier en pin robuste s'inspire de différents styles: un peu de rustique, un peu de ranch et un peu de conventionnel.

L'ensemble est très confortable en raison des coussins de mousse uréthane ultra-souple, soutenus par une plateforme de polypropylène. L'un des meilleurs achats que vous puissiez faire à l'heure actuelle.

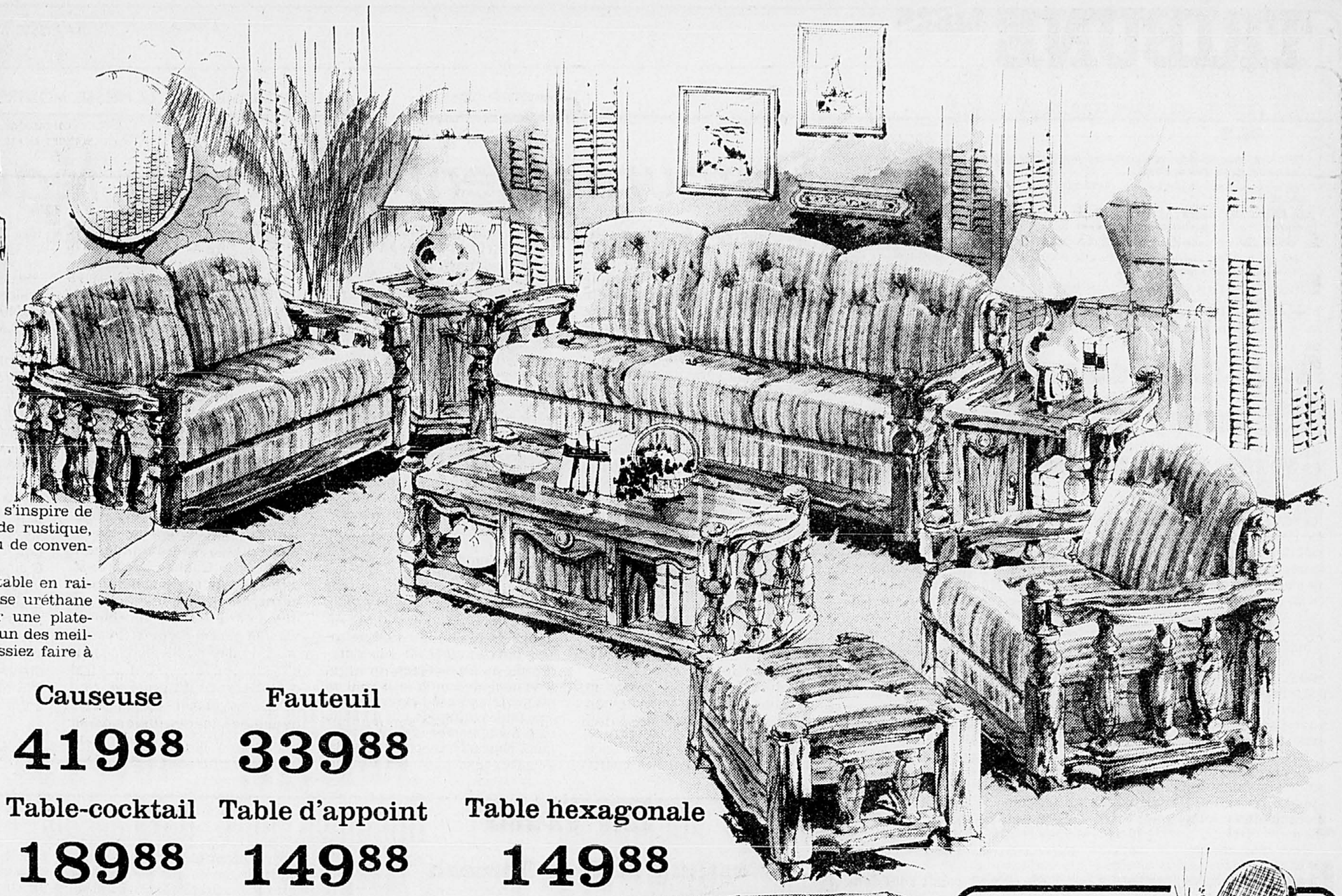

Canapé **499.88**

Causeuse **419.88**

Fauteuil **339.88**

Pouf **139.88**

Table-cocktail **189.88**

Table d'appoint **149.88**

Table hexagonale **149.88**

Un achat exceptionnel!

Mobilier colonial en pin, conçu par Lea

Un superbe ensemble de chambre à coucher fini pin, à un prix modique très alléchant.

Cette nouvelle expression du style colonial possède toute la magnificence et l'élégance des mobiliers d'antan... Chaleur, charme, puissance, solidité, tradition... voilà ce qui se dégage de ces meubles faits de placages et pin massif soigneusement travaillés. Finition pin lustré.

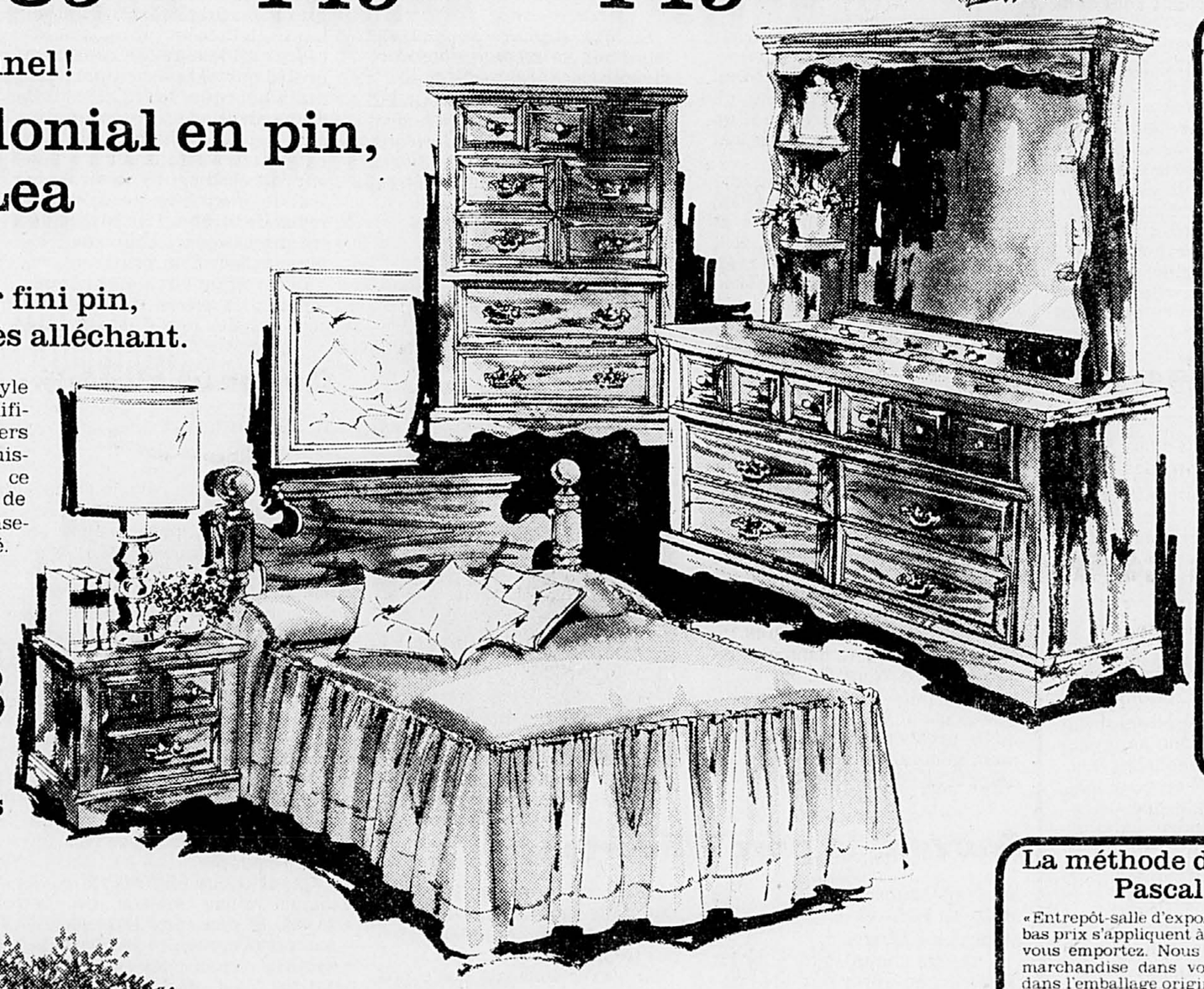

Ensemble 4 pièces

599.88

Table de chevet en sus

119.88 ch.

Berceuse classique de Bentwood

Avec siège et dossier cannés

Offrez-vous enfin cette pièce d'exposition dont vous avez toujours rêvé! Toute la famille s'en fera une fête!

Fini noyer
En solde **88.88**

La méthode d'achat Pascal

«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

TERMES PRATIQUES POUR S'ADAPTER À VOTRE BUDGET

- MASTER CHARGE
- CHARGEX
- PASCAL QUICK CHARGE ou termes prolongés

Mobilier de chambre «Campaigner»

création *Dixie*

Campaigner... une création modulaire de Dixie Furniture, s'inspirant du style de vie actuel. Un cachet classique aux lignes pures rehausse la beauté naturelle des placages en bois de frêne, en mettant en valeur toute la richesse du chêne massif allié à l'attrait de l'érable. La chaude finition patinée de l'ensemble est agrémentée de poignées en laiton brossé et de ferrures assorties. Elégant modèle pouvant convenir à la chambre des parents tout aussi bien que dans la chambre des jeunes. Peut aussi garnir la chambre des invités ou décorer un pan mural de la salle de séjour ou du salon. Campaigner apportera une note décorative à votre environnement et témoignera de votre goût pour les belles choses. Egalement offert en blanc à garnitures chromées.

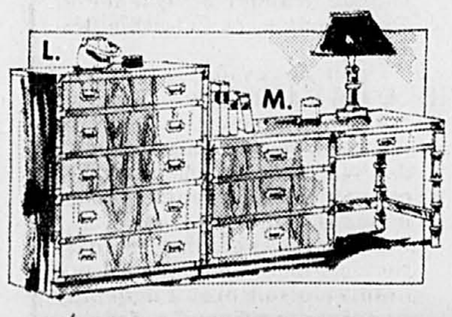

A. Chiffonnier (3 tiroirs) 30 x 18½ x 30 **199.88**

B. Petite étagère (2 tablettes) 30 x 13 x 48 **189.88**

C. Grande étagère (à éclairage) 46 x 13 x 48 **239.88**

D. Coiffeuse double (6 tiroirs) 46 x 18½ x 30 **339.88**

E. Pupitre d'encoignure (1 tiroir) 46 x 30 x 30 **209.88**

F. Chaise pour pupitre **99.88**

G. Miroir vertical 26½ x 42½ **104.88**

H. Chiffonnier (2 portes) 30 x 18½ x 30 **209.88**

I. Panneau de chevet 3/3 **159.88**

J. Bahut 2 tiroirs (pied du lit) 42 x 17 x 27 **199.88**

K. Commode (2 tiroirs) 24 x 17 x 22½ **169.88**

L. Chiffonnier (5 tiroirs) 36 x 18½ x 48 **339.88**

M. Pupitre d'étudiant (4 tiroirs) 46 x 18½ x 30 **269.88**

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 17 AVRIL 1980

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Âgé seulement de 22 ans, il souffre déjà de saturnisme

Bien des gens pensent qu'aujourd'hui, avec la technologie moderne, les conditions de travail des ouvriers sont bien meilleures. Si c'était vrai, comment ça se fait qu'il y a tant d'accidents et de maladies du travail?

Je n'ai que 22 ans et je suis déjà atteint de la maladie du plomb. Ça fait même pas deux ans que je travaille à Canada Metal, une fonderie de plomb, et c'est la deuxième fois que mon médecin m'arrête de travailler parce que mon taux de plomb dans le sang est trop élevé et que je fais de l'anémie.

La première fois, j'ai été hospitalisé à Santa Cabrini, en janvier 79. La veille, j'avais vu le médecin de la compagnie, le Dr Clément Richer, parce que je n'étais plus capable de travailler. J'avais très mal aux reins, j'avais des crampes jusqu'à me sentir paralysé, je ne mangeais plus depuis deux jours et je ne dormais plus.

Après m'avoir examiné, il m'a dit que je n'avais rien et que je devais rentrer au travail le lendemain. La nuit même, ma famille me faisait transporter en ambulance à l'hôpital où on m'a gardé dix jours sous observation. Moi je ne connaissais rien des symptômes de cette maladie, mais le médecin de compagnie, lui, il est supposé les connaître... La C.A.T. m'a fait attendre au moins deux mois mon premier chèque de compensation pour maladie industrielle.

Cette année encore, j'ai recommencé à faire de l'anémie. Depuis le 15 janvier, je suis en arrêt de travail. Mon taux de plomb dans le sang est de 95 et la loi oblige la compagnie à sortir un travailleur quand il atteint 80. Quand il va être descendu à 40, le médecin va me retourner au travail... jusqu'à ce que je m'intoxique une troisième fois... ou bien il va falloir que je me trouve une autre job.

Mais ça ne me redonnera pas ma santé, de changer de job. La maladie du plomb, ça laisse des traces pour toute la vie. J'ai déjà des pertes de mémoire: et dans mon cas, la C.A.T. ne pourra sûrement pas dire que c'est dû à la vieillesse!

Et je ne suis pas le seul dans ce cas-là à l'usine. Presque tous les travailleurs sont atteints de saturnisme (c'est le nom de la maladie du plomb) (...).

Quand le syndicat a demandé de fermer l'usine pour la nettoyer en 1978, le gouvernement a refusé. Même que le directeur du département de santé communautaire, le Dr Landry, quelques mois plus tard, s'[illegible] dit satisfait des améliorations apportées par la compagnie. (...).

Serge ROY
Montréal

Entre démographes

Il est agréable de prendre connaissance des observations scientifiques d'un esprit intelligent et dégagé de tout esprit partisan. En lisant récemment dans LA PRESSE l'article de mon collègue Robert Maheu, j'ai noté au moins six observations que j'aurais été tenté de faire. Mais je préfère en discuter dans des lieux appropriés. Dans un journal, on sème des nombres et l'on récolte l'ennui dans l'esprit des lecteurs. Je me contenterai donc d'une observation.

Je pourrais justifier les hypothèses que Lachapelle et moi-même avions faites il y a deux ans et demi à propos des courants migratoires (je dis «justifier» et non prouver qu'elles vont se réaliser). Je ne le ferai pas pour les raisons suivantes:

a) Cela tournerait rapidement en querelle byzantine.

b) Le point que soulève Maheu est à peu près insignifiant dans l'ensemble du problème de l'évolution linguistique future.

En effet, les migrations nettes des francophones du Québec sont presque négligeables par rapport à leur nombre. Il s'agit de savoir si ce sera plus ou moins trois mille par an. Au bout de 20 ans, cela fait 60,000 dans un sens ou dans l'autre, à supposer que la réalité aille constamment dans le même sens, ce qui serait étonnant. Or, 60,000 pour une population de cinq millions, cela fait un peu plus de un pour cent. Au bout de 20 ans, rappelons-le! Si c'était là la grandeur habituelle des erreurs que risquent de faire les démographes quand ils essaient d'entrevoir l'avenir, je ferais chanter un Te Deum!

Je tremble un peu devant ce qui risque d'arriver lorsque paraîtra (sous peu) un ouvrage de près de 400 pages, sur un sujet analogue, et qui sera publié par l'Institut de recherches politiques. Les journaux devraient dès maintenant s'assurer des provisions de papier supplémentaires. Dois-je ajouter que je n'ai pas la moindre intention de poursuivre ce genre de palabres dans les journaux. Je préfère participer à des discussions entre collègues; autrement, on commence par quelques échanges forcément superficiels entre démographes, dans les journaux, et l'on finit par jouer à la guerre avec les communiqués pénétrants de l'Honorable Camille Laurin.

Jacques HENRIPIN
Professeur
Université de Montréal

Méchant gouvernement!

Il n'y a pas à se surprendre qu'un gouvernement péquiste qui, à l'Assemblée nationale, abolit la prière à Dieu, décide qu'à compter de cette année les débits de boissons alcooliques seront ouverts le Vendredi saint, jour anniversaire de la mort de Jésus-Christ.

Ce sont deux autres étapes de franchies, vers la «libération» et la «qualité de la vie» d'un peuple.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, le Québec n'est pas comme les autres.

Jeannine TESSIER
Shawinigan

Détournement de fonds légalisé?

Les audiences de la Commission Hall (...) ont fait plus de bruit que prévu à cause de la publication d'un communiqué erroné d'une agence de presse qui a fait dérailler le ministre des Affaires sociales. Au lieu de débiter des paroles insensées, le ministre tourbillon aurait pu contrôler la véracité de la dépêche qui n'a été utilisée que par «Le Soleil» de Québec, alors que les autres journaux qui avaient des représentants sur place ont généralement bien couvert la nouvelle. L'article de Mme Nicole Beauchamp dans LA PRESSE du 26 mars était particulièrement bien fait et contenait même des nuances que seule une journaliste compétente et bien formée pouvait saisir. C'est pourquoi un paragraphe de l'excellent éditorial de M. Jean-Guy Dubuc, le 28 mars, m'a surpris. On me fait accuser le gouvernement du Québec de détourner des fonds d'Ottawa. C'est faux. Voici les faits.

L'analyse du budget actuel de la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour la dispensation des services assurés en vertu de la loi démontre que 60 pour cent de l'argent provient des contributions des employeurs, 37.6 pour cent du gouvernement fédéral et seulement 2.4 pour cent du fonds consolidé de la province qui verse ainsi 22,7$ millions. J'ai demandé devant la Commission que le ministre des Finances du Québec rende publiques les sommes qu'il perçoit à même les impôts des citoyens pour financer l'assurance-maladie. Il avait en effet été entendu en 1970, quand la loi est entrée en vigueur, que ces sommes seraient clairement identifiées et que la régie s'autofinancerait comme c'est le cas par exemple pour la Régie des rentes et la Régie de l'assurance-automobile.

Or, au printemps 1978, au moyen d'un de ses tours de passe-passe (...), le ministre des Finances a aboli d'un trait les contributions des particuliers à l'assurance-maladie en abrogeant de façon rétroactive au 1er janvier 1978 la loi pourvoyant au financement des programmes de santé, intégrant en même temps ces contributions aux tables d'impôt qu'il n'oublia pas d'augmenter considérablement pour un très grand nombre de citoyens. (...). Il rafla du même coup les plus de 130$ millions de surplus accumulés de la Régie qui perdit alors l'autonomie qui lui restait en matière fiscale, une loi de 1976 ayant en effet commencé le processus d'érosion. Personne n'a alors réagi.

Ce que je veux maintenant savoir (...), c'est le montant que le gouvernement vient chercher dans les poches des citoyens pour financer l'assurance-maladie. Je sais qu'il fournit cette année 22,7$ millions. En recueille-t-il par ailleurs 25$ millions, ou 40$ millions ou plus? Il n'est pas nécessaire d'être très fort en mathématiques pour soupçonner que le montant est très élevé. Toute somme supérieure à 22,7$ millions se trouve dans le fonds consolidé de la province et peut être utilisée à n'importe quelle fin, y compris la construction de routes ou du mât olympique. C'est ce que j'appelle du détournement de fonds légalisé en utilisant le style imagé de notre brillant ministre des Finances. Que le gouvernement me donne une réponse claire et je l'accepterai.

Je n'ai à cette occasion aucunement fait état du 1,6$ milliard que le fédéral verse à la province sous forme de montant global en vertu du «Fiscal Arrangements Act» de 1977. C'est le ministre fédéral de la Santé, Mme Monique Bégin, qui a déclaré être intéressée à connaître ce que les provinces, pas seulement le Québec, font avec l'argent du fédéral qui n'a plus aucun moyen de contrôle. Tout imbroglio (...) vient du fait qu'un journaliste d'une agence de presse a confondu mes propos et ceux de Me Bégin. Je me déclare cependant tout à fait d'accord avec Mme Bégin puisqu'il s'agit après tout d'une partie de notre argent qui nous revient. Si j'étais membre du Parlement, je ne me satisferais pas d'explications superficielles, ni de chiffres globaux.

Cet incident (...) illustre bien le climat survolté créé par le débat référendaire (...). Nous sommes un trop petit peuple pour nous diviser en frères ennemis. Le Québec doit demeurer une terre calme, accueillante et libre.

Augustin ROY, M.D.
Président
Corporation professionnelle
des médecins du Québec

EN VRAC

L'assassinat de Mgr Romero

Le 24 mars dernier, on assassinait Mgr Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San Salvador, grand défenseur des droits de l'homme et porte-parole d'un peuple atrocement réprimé et massacré.

Au Salvador, alors qu'une vingtaine de familles contrôlent environ 70% de l'économie et 60% des terres cultivables, 60% des enfants se meurent de malnutrition et de manque de soins, et plus de 50% de la force de travail est en chômage. La grande majorité des 4.5 millions d'habitants souffre de la misère la plus terrible, et la junte militaire au pouvoir massacre en moyenne 80 personnes par jour, moyenne en passe d'augmenter dramatiquement étant donné l'escalade de la violence.

À Montréal, une grève de la faim et une marche de protestation ont été organisées par notre association et sa commission de solidarité afin d'exprimer notre profonde horreur devant le meurtre de Mgr Romero et la situation de misère dont souffre notre peuple. Nous faisons aussi appel à tous les Canadiens et Québécois de bonne volonté afin qu'ils prennent part au mouvement général de protestation et d'appui au peuple salvadorien.

Si Mgr Romero repose aujourd'hui, sa mémoire demeure vivante en chacun de nous.

Jorge VELASQUEZ
président
Association salvadorienne-canadienne
Montréal

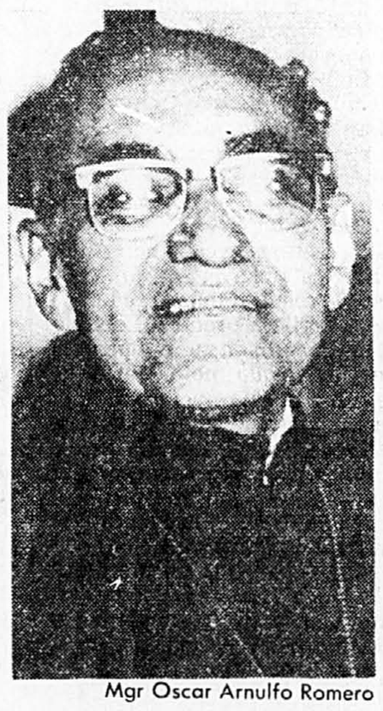

Mgr Oscar Arnulfo Romero

Sauvons le parc Wilderton!

Me Jean Drapeau
Maire de Montréal

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de la nouvelle au sujet des projets d'anéantissement du parc Wilderton que vous avez peut-être déjà approuvés.

Je tiens à vous dire qu'il serait pour le moins honteux que ce M. Lépine ait le feu vert pour l'amour de ses gros sous.

Il faut avoir séjourné longtemps ou à répétition à l'étranger pour savoir ce que valent les réserves de verdure. Et Montréal, ville où je suis né et ai vécu pendant des décennies, n'en a pas trop, loin de là!

Et n'avez-vous pas voulu proclamer le premier, en maintes occasions, votre fierté de Montréalais? Est-ce que cette fierté ne reposerait, par hasard, que sur du béton?... La vie de vos électeurs et concitoyens que vous avez si souvent désiré améliorer, qu'en faites-vous? (...)

Gilles-A. GOULET, MD
New Delhi, Inde

Pour une carte d'identité

Lors d'une élection ou d'une question populaire importante, certaines gens prennent à coeur ces consultations et vont jusqu'à la fraude pour augmenter leurs chances de victoire. Le jour du scrutin arrivé, l'on ne s'étonne pas de voir que les bulletins de vote de personnes dernièrement décédées sont remplis, et ce, grâce à des gens qui ont profité de bulletins de vote vides et attirants.

Partout où l'on va aujourd'hui, nous sommes obligés de trainer toutes sortes de cartes prouvant notre identité. Dans certains endroits, on en arrive à ressembler à des bibliothèques ambulantes, tellement on réclame de pièces d'identité. Je veux bien croire que cela est important, mais pourquoi lorsqu'il s'agit d'une élection ou d'un référendum, ces cartes ne sont-elles pas exigées? Pourtant, s'il y est un endroit où il peut y avoir de la fraude, c'est bien dans les bureaux de scrutin. Pas besoin d'être professionnel pour aller voter à la place d'un autre.

Il est étonnant de voir que, jamais, les pièces d'identité ne sont exigées lors d'un vote. Je prends par exemple le référendum qui s'en vient. Qui peut prédire la victoire d'un «oui» ou d'un «non»? Nul ne peut savoir. Mais tout ce qui est à espérer, c'est que les résultats du vote soient justes autant d'un côté que de l'autre. Peu importe une victoire du «oui» ou du «non» pourvu que l'on sache ce que pense vraiment la population.

Bref, une seule petite carte d'identité serait exigée et ainsi, la preuve serait faite d'une grande démocratie loyale à l'image de tout citoyen honnête.

Chrystian THIBEAULT
Jonquière

Qui peut s'offrir une maison?

M. Claude Picher
Journaliste
La Presse

J'ai lu avec un certain étonnement votre article du 20 mars (dont certains paragraphes se contredisaient quelque peu), prétendant qu'il faut gagner $50,000 par année pour acheter une modeste maison de banlieue.

Par la parution d'un tel article, qui comptez-vous décourager ou encourager? $50,000 par année! Quel est le pourcentage des salaires se situant à ce niveau? Il faut être professionnel ou cadre supérieur pour accéder à la propriété selon vos affirmations, bien que ces derniers, j'en suis persuadée, achèteraient autre chose que la maison que vous citez en exemple.

Quant à vos chiffres, le coût annuel d'une maison est de $8,400. Si l'on considère que ce montant représente le quart du salaire, ce dernier serait de $34,000. C'est loin de $50,000!

Ne pensez-vous pas, compte tenu de la situation actuelle de l'immobilier avec ses taux d'hypothèques élevés, qu'un peu plus d'optimisme de votre part serait dans l'ordre? Les professionnels de l'immeuble ne doivent sûrement pas vous bénir...

Quant à la conclusion de votre article («les grands perdants sont cependant les institutions financières») c'est plutôt cocasse et se passe de commentaire.

Michèle BARBIER
Pointe-aux-Trembles

Il y a en effet tout un écart entre $34,000 et $50,000. Le revenu dont il est question doit s'entendre comme revenu brut; une fois les impôts enlevés sur $50,000, il ne reste guère plus de $34,000, et encore. L'article n'était peut-être pas assez précis sur ce point, et je vous remercie de l'avoir signalé. Il ne s'agit pas, d'autre part, de décourager qui que ce soit; s'il est exact qu'un nombre infime de personnes gagnent $50,000, un nombre croissant de familles (calculer ici le revenu total des deux conjoints) ont atteint ou se rapprochent de ce montant. Quant aux institutions financières qui se sont trop aventurées sur le terrain des hypothèques, je vous jure qu'elles ne trouvent pas la situation aussi «cocasse» que vous le dites...

Claude PICHER

« L'AGEUQAM que nous voulons »

«Vous aurez l'AGEUQAM que nous voulons» scandaient les gars et les filles des sciences de la gestion, lors de l'assemblée générale que tenait l'Association générale des étudiantes-étudiants de l'UQAM (AGEUQAM).

Oui, ils ont remporté une victoire. Ils ont réussi à saboter une assemblée qui n'est pas même parvenue, à cause de leurs interventions, à adopter un ordre du jour. Ce sont ceux-là mêmes qui ont toujours la démocratie au bord des lèvres qui ne se présentent pas aux assemblées «ordinaires», qui disent que L'AGEUQAM «accroche» les modules comme des poissons à une ligne appâtée. Deux heures pour l'élection d'un président d'assemblée qui a fini par se prévaloir d'un article du code de procédures de la CSN pour suspendre ce rassemblement qui se faisait hara-kiri...

La tactique était classique et avait fait ses preuves il y a deux ans, au Centre Paul-Sauvé: se regrouper pour n'être qu'une grande gueule chahutant, tapant du pied comme un enfant gâté qui a décidé que tout le monde ferait comme bon lui semble. Ça s'appelle «paqueter» une salle, en politique, et ça mérite d'être dénoncé.

En d'autres circonstances, en d'autres lieux, c'est cette «race de monde» qui assassine un archevêque, qui engendre quelque junte parce que le monde ne va pas exactement au même endroit qu'elle, ni de la même façon. On sait bien: il n'y en a qu'une de bonne, et c'est la sienne. Les autres n'ont qu'à bien se tenir...

Carole VALLIÈRES,
Montréal

Un service d'autobus pitoyable

Commission de Transport
de la Rive Sud

Le but de cette lettre est de réclamer une enquête sur les services de transport en commun de la rive sud de Montréal.

(...) Malgré une augmentation considérable des tarifs, (...) la présence de véhicules neufs et fort dispendieux et une publicité qui tente de convaincre le citoyen qu'il est plus avantageux d'utiliser l'autobus que sa propre voiture, (...) les services (...) laissent grandement à désirer.

Depuis que j'ai élu domicile sur la rive sud, j'ai emprunté à peu près toutes les lignes et je vais vous décrire les inconvénients que j'ai eu à subir au cours des dernières semaines.

Un matin, je prends l'autobus numéro 14, au coin du boulevard Pelletier et du boulevard Rome à Brossard, lieu de mon domicile. Il est 7h40. J'arrive à la bouche du métro de Longueuil à 8h 10. À ce moment, je dois emprunter les lignes 8 ou 88 qui se rendent aux Promenades St-Bruno, lieu de mon travail. Malheureusement, quatre fois sur dix l'autobus vient tout juste de partir. Je dois attendre au moins quinze minutes. Il y a même une journée où nous avons dû patienter, moi comme les autres usagers, jusqu'à 8h40 et, chemin faisant, l'autobus qui nous transportait a réussi à dépasser celui qui devait se trouver à l'entrée du métro à 8h25. (...).

Le 6 mars dernier à 21h, j'ai pris l'autobus aux Promenades St-Bruno. Après m'être informé auprès du chauffeur, ce dernier m'a fait descendre au coin Prince-Charles et Chemin Chambly, m'assurant que l'autobus 5, celui qui se rend à Brossard, allait sûrement se trouver là à 21h40; mais, ma surprise fut grande lorsque je vis le 5 passer tout droit au lieu de s'arrêter à Prince-Charles. Il n'a même pas ralenti pour vérifier s'il y avait quelqu'un qui attendait. Il est passé en trombe pour emprunter la rue suivante, la rue Adelaide je crois. J'ai dû marcher jusqu'à Cousineau et Montée Hubert. J'ai attendu le numéro 8 qui me mena à Curé-Poirier, puis manqué mon autobus Inter-Cité de trois minutes. J'ai attendu environ une autre demi-heure. Ensuite j'ai réussi à me rendre au coin Taschereau et Rome, et de là, j'ai enfin réintégré mon domicile. Entre le moment où j'ai quitté mon lieu de travail, soit aux Promenades St-Bruno, et celui de mon retour chez moi à Brossard, il s'est écoulé pas moins de deux heures et vingt minutes.

Le lendemain, je téléphone à la C.T.R.S. On m'a répondu qu'il y avait un grand nombre de nouveaux employés et que toute personne peut se tromper. (...)

Je me pose d'autres questions comme, par exemple, comment expliquer qu'une petite compagnie telle que Boulais de Chambly Transport puisse faire descendre ses passagers à la porte du centre «Les Promenades St-Bruno», alors que la C.T.R.S. ne soit pas en mesure de faire la même chose.

Finalement, je crois que la coordination des circuits n'est pas très à point et que certains conducteurs s'arrogent le droit d'agir à leur guise ou de dévier de leurs responsabilités. Il est fréquent de voir un chauffeur arrêter son véhicule, en sortir, entrer chez un dépanneur ou un «Dunkin Donuts», pendant que nous, les passagers, n'avons d'autre choix que d'exercer notre patience. (...)

Marcel LAUZIÈRE
Brossard

Cri d'alarme d'une étudiante

Je ne sais si, chers amis étudiants, vous avez déjà essayé d'aller vous trouver un emploi. Moi je sais que ce n'est pas facile; quel que soit le motif qui vous force à vous rendre au centre de main-d'oeuvre du fédéral ou du provincial, on vous répond que vous êtes trop jeune. Ou si vous avez l'âge de travailler, vous n'avez pas assez d'expérience; on a beau leur dire que nous sommes obligés de travailler, cela n'a pas d'importance, à leurs yeux nous sommes tous fils et filles de millionnaires.

Je voudrais que les présidents de compagnie, nos chers ministres et députés, soient attentifs à ce cri d'alarme que je lance au nom de milliers d'étudiants. C'est très facile de dire que nous sommes paresseux, lâches et que nous ne voulons rien faire: ce n'est pas le cas, nous voudrions comme bien d'autres enlever à nos parents le poids de nos études, mais c'est vous, messieurs les dirigeants, qui ne faites aucun effort pour nous aider.

Brigitte VACKET
Montréal

LE RÉFÉRENDUM

OUI

NON

N.D.L.R.

- *Étant donné l'abondance du courrier, la concision est fortement recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Un référendum-sondage

Je crois que le prochain référendum des péquistes n'aura pas plus de valeur qu'un sondage, car ils n'ont consulté personne d'autres **qu'eux-mêmes** pour rédiger la question.

Avec une telle question, il n'est pas surprenant de voir certaines personnes dire oui afin de favoriser un changement de constitution. Après le référendum, elles réaliseront qu'elles ont dit oui à la souveraineté-association; donc elles auront dit oui à un nouveau pays, le Québec.

Je dirai non car, messieurs les péquistes, je n'ai aucune confiance en vous. Je vous écoute attentivement et il n'y en a pas deux qui expliquent la question de la même façon.

Pour moi, la question est claire. Vous proposez la souveraineté, ce qui signifie un nouveau pays, le Québec. Une souveraineté ne se négocie pas. Si on dit oui à votre question, on renonce à notre citoyenneté canadienne. Ensuite viendra la négociation de l'association entre deux pays souverains ou indépendants, le Québec et le Canada. On connaît la valeur que certains traités ont eu dans le passé. On pourrait se retrouver après quelques années complètement isolés et sans aucune association avec le Canada.

Monique MARTON
Laval

Ce pays que les poètes ont annoncé va naître

L'oeuvre des poètes québécois, d'Octave Crémazie à Gaston Miron, présente une homogénéité qui ne se dément pas. Chacune annonce un monde à inventer (Roland Giguère), une ville à construire (Saint-Denys-Garneau), une parole qui délivre (Jean-Guy Pilon), un destin nouveau (Louis Fréchette) et un grand jour à venir (Octave Crémazie).

Cette poésie permet de suivre le cheminement du peuple québécois. Le poète n'est pas un intellectuel, mais l'écho assez fidèle du peuple. Il prend à son compte toutes les aspirations des siens, traçant ainsi un destin qui appelle un pays réel.

Il a fallu attendre le Parti québécois qui, après treize ans de réflexions, a réussi à articuler un projet dont on peut trouver l'âme dans la poésie. Tout ce temps a permis de démêler les illusions de la réalité, l'accessoire de l'essentiel afin de l'ajuster à un Québec qui profite de l'abondance de l'Amérique du Nord. Travail qui a certes exigé une lucidité qui n'est pas donnée d'office. L'Opposition parlementaire a souvent présenté les tâtonnements de la démarche péquiste comme une stratégie révélatrice d'intentions cabalistiques. Cette tactique, au lieu de confondre le Parti québécois, n'a réussi qu'à illustrer l'évolution de l'idée souverainiste vers sa maturité.

Plus l'échéance approche, plus on sent que cette idée a subi le creuset du temps. Dans l'ensemble, elle a perdu son caractère abusif, excessif et agressif. Le Parti québécois semble avoir compris que la souveraineté ne s'acquiert pas aux dépens de la pluralité, mais englobe les éléments hétérogènes de la société dans une cause commune visant un plus-être et un plus-avoir dont ne peuvent que bénéficier ceux qui ne partagent pas notre culture.

Plus l'échéance approche, plus on sent aussi que l'objectif vise une souveraineté qui ne soit plus une vengeance mais un moyen de rapatriement dans un pays nouveau. Devant cet adoucissement, les amants de la patrie exclusive accusent le projet de s'être dilué en une espèce de statu quo. Les visites récentes de deux premiers ministres provinciaux au chef de l'Opposition témoignent largement de la radicalité du projet.

La prise du pouvoir a accru le sérieux du Parti québécois qui a eu la sagesse de procéder à la réalisation de son option par étapes. Annoncer de but en blanc à une société, qui jouit du confort américain, qu'elle doit changer de régime, c'est manquer de psychologie. On a agi avec le moins de brutalité possible afin qu'un certain climat ne vienne pas compromettre la compréhension de l'enjeu. Ce procédé dans un autre domaine aurait été qualifié de pédagogique.

L'Opposition parlementaire aurait voulu que le dénouement fût amené par une question simpliste du genre oui ou non. Le Parti québécois a cru bon de préciser dans le libellé de la question le contexte dans lequel est voulue la souveraineté. (...)

Si M. Ryan veut mener sa campagne du non à la victoire, il devra se méfier de son extrême-droite qui prône pour le Québec un bilinguisme intégral. Un esprit très partisan l'accuserait de mijoter un nouveau Manitoba pour le peuple québécois. Ce n'est qu'en soulignant les mérites du fédéralisme que le Parti libéral arrivera à ses fins. Cependant il perdra petit à petit sa crédibilité, car c'est la première fois au Québec que l'on reconnaisse avec autant d'insistance les vertus de la constitution canadienne. Il est vrai que dans le Livre beige, on en recommande son renouvellement. (...)

Si la lecture de ce document et du Livre blanc a quelque influence sur le résultat du référendum, il sera facile à prédire. Le style des auteurs du document péquiste est beaucoup moins rebutant que celui du Livre beige. Finalement, à cause de la télévision qui exerce un pouvoir certain sur la population, le oui fera petit à petit son bout de chemin. M. Ryan s'est déjà trop identifié à la réponse négative. Le oui deviendra peut-être un non aux bâillements, aux grattements et aux rires spectraux d'un homme malhabile par surcroît à projeter un verbe flamboyant. Ces détails anodins prennent à la télévision une importance décisive. Ils projettent donc de M. Ryan une image qui détournera petit à petit la population d'un non trop incarné dans la personne du chef de l'Opposition officielle.

Les timides se demanderont ce qu'il adviendra aux lendemains du référendum. Que fera le Québec si Ottawa refuse de négocier? Le partenaire se mettra dans une situation périlleuse. Les détenteurs de capitaux s'abstiendront d'investir autant chez l'un que chez l'autre. Ils attendront que le différend soit réglé. La promptitude à conclure réduira d'autant pour chacune des parties les risques encourus. Avec ce référendum, le Québec se donnera le bon bout du bâton. Il sera en bien meilleure posture pour obliger le partenaire à réinventer les règles du jeu qu'il ne le serait avec le Parti libéral et son fédéralisme renouvelé.

D'autre part, certains, pour discréditer le projet péquiste, affirmeront que ce référendum n'offre que le choix de l'exploiteur. Au moins la population aura la chance de choisir son maître. Bien sûr, à la suite de cette première étape, surgiront de partout d'autres intentions pour amener une libération plus en profondeur. Ceux qui pensent en termes de spoliation devront s'interroger sur un pouvoir à partager. Ce sera un enjeu fascinant si jamais il se joue.

Vouloir circonscrire l'avenir, c'est se livrer à un exercice bien peu probant. C'est en vivant le présent qu'on assure l'avenir. Qui aurait pu prédire le krach de 1929? Qui aurait pu prédire l'augmentation du prix du pétrole? Qui aurait pu... La liste serait longue. C'est le lot des humains de vivre dans l'expectative. C'est peut-être présentement la meilleure solution pour le Québec, d'autant plus que l'on assiste depuis quelques années à un glissement vers l'ouest du pouvoir économique. Je ne suis pas d'obédience péquiste, mais je reconnais que la souveraineté se présente à l'heure actuelle comme la solution qui viendrait affermir la position du Québec.

Paul-André PROULX
Laval

Pour faire oublier les chahuteurs du Gardens...

Monsieur Roger Lemelin
Editeur

Je ne peux m'empêcher, par les temps qui courent, de raconter à des amis québécois quelques histoires inédites de petits héros et de petites héroïnes anglophones du Canada qui continuent coûte que coûte à faire leur possible pour encourager les bons rapports entre francophones et anglophones dans un pays qui leur est bien cher. Nous savons tous trop bien que les chahuteurs au Maple Leaf Gardens méritent la une des grands journaux. Par contre, les efforts d'hommes et de femmes de bonne volonté passent sous silence.

Laissez-moi vous raconter ce que j'ai vu la semaine dernière à Toronto, ville des chahuteurs. Vendredi soir (le 21 mars), le CANO (Groupe musical folklorique franco-ontarien de Sudbury) a offert deux spectacles devant des salles combles à la boîte à chansons El Mocambo, rue Spadina à Toronto. Le groupe méritait bien son succès et ses chansons (les ⅔ en français) ont été ovationnées debout par quelque 300 jeunes Torontois en vaste majorité anglophones et étudiants de l'Université de Toronto ou de l'université York. De tels «Love-In» ne se voient pas dans les journaux.

Laissez-moi vous raconter également ce que je viens de lire dans le journal de Regina en Saskatchewan (ma ville natale — ville où M. Collver et M. Ham ont quitté les rangs du Parti conservateur la semaine dernière pour prôner l'union des provinces de l'Ouest avec les Etats-Unis — ville où la majorité des citoyens ont en horreur cette option). L'école élémentaire Connaught est devenue une école d'immersion en français, où 75% des cours se donnent en français. Selon le Leader-Post, journal de Regina, ces cours sont très populaires dans la ville et les enfants se piquent de parler et d'écrire l'autre langue du Canada.

Laissez-moi vous raconter un tout petit peu ce que je pense des écoles de mes enfants dans l'est d'Ottawa (excellentes écoles publiques françaises dans cette province où le scandale de Penetanguishene peut quand même exister). J'ai deux enfants, un à l'école élémentaire et un autre à l'école secondaire. Même si ma scolarisation n'a été qu'en anglais et même si mes parents ne parlent pas un mot de français dans mon pays libre, j'ai quand même le droit d'envoyer mes enfants à des écoles françaises. Saviez-vous que dans l'est d'Ottawa il y a presque autant d'écoles francophones que d'écoles anglophones?

Je n'ai pas de statistiques devant moi, mais si ma mémoire est bonne quelque 6,000 enfants fréquentent des écoles élémentaires francophones dans l'est d'Ottawa. Un de mes enfants fréquente une de ces écoles et je peux vous assurer que, même avec son papa de souche juive et saskatchewanaise, il parle un français épatant dont je suis fier. Tous les jours il arrive à la maison avec de nouvelles comptines, de nouvelles devinettes, de nouvelles chansonnettes et son vocabulaire et ses notions de grammaire française augmentent de jour en jour. L'autre fréquente une école secondaire. Il faut dire qu'étant enseignant moi-même je préfère cette école de dimensions modérées aux immenses polyvalentes québécoises. D'ailleurs, pardonnez-moi de le dire, cela a largement influencé mon choix de demeurer du côté ontarien au lieu de demeurer du côté québécois. Cette école me paraît une des meilleures que je connaisse. Il ne faut pas parler trop fort, mais je vois peu de problèmes dans cette école qu'on associe avec les grands complexes scolaires de 1980. Les jeunes suivent quatre cours par semestre, dont sept cours en français au cours de l'année et un seul cours en anglais. De toute façon le choix final est à mon enfant. Il se sent très à l'aise parmi ses copains franco-ontariens et nous sommes devenus nous-mêmes de drôles de Franco-Ontariens. C'est un pays libre et nous avons le droit de nous intégrer aux Franco-Ontariens.

Cette lettre devient assez longue, mais laissez-moi vous donner quand même deux exemples de jeunes Canadiens, l'un d'origine italienne et l'autre d'origine irlandaise, qui ont été mes élèves. Entre autres, une jeune employée d'une banque torontoise a quitté son emploi pour retourner à l'université dans sa ville natale de Halifax. Elle y prépare un diplôme en français et en sciences politiques. Elle parle maintenant un excellent français et quand elle terminera ses études, elle compte chercher du travail à Montréal (ville qu'elle défend maintenant avec une passion peu commune). Mon bon ami d'origine italienne est parfaitement trilingue maintenant. Il parle un excellent italien, un excellent anglais et il est surtout fier de parler un excellent français.

Après plusieurs cours de français à l'Université de Toronto, il est allé de son propre chef se trouver un poste comme guide aux Jeux olympiques de Montréal. Mon ami, dès le départ un peu contestataire sur les bords, est revenu très enthousiasmé des points de vue nationalistes québécois. Par contre, vous comprenez, il a ses racines dans un Toronto italien comme moi j'ai mes racines dans une Saskatchewan où une famille juive a pu s'épanouir loin d'un monde de préjugés fous.

On pourrait donner d'autres exemples inédits de petits héros et de petites héroïnes. Toutefois, cette lettre est déjà suffisamment longue. Comme dirait Claude Léveillée, «mon pays est vaste à se taire». Il faut absolument que j'essaie de le meubler de quelques mots de bonne volonté en espérant que ces paroles de bonne volonté l'emportent sur celles de mauvaise volonté. Je voulais tout simplement vous dire qu'il y a des Canadiens qui aiment leur pays et qui aiment le fait français au Canada.

Martin SAMUELS
Ottawa

Quelle naïveté!

Le Livre blanc stipule que le Parti québécois, advenant un oui au référendum, «ira négocier le rapatriement au Québec des pouvoirs exercés par le Parlement fédéral et sur le transfert des ressources correspondantes». Non, mais quelle naïveté! Il n'y a aucun parti au pouvoir, qu'il soit libéral, conservateur, ou autre, qui acceptera un tel rapatriement. Aussi bien dire que toutes les autres provinces pourraient en faire autant et, au fait, pourquoi le Québec serait-il une province à part des autres? Je suis sûr que M. Lévesque n'irait pas pour négocier mais bien pour exiger. Sur un refus certain du fédéral, le P.Q. reviendrait en disant: «Vous voyez, pas moyen de s'entendre avec eux, séparons-nous». C'est là que la pagaille commencera, c'est un scénario tout prévu par les péquistes.

Il eût été beaucoup plus franc de poser une question honnête au référendum, soit: «Etes-vous pour ou contre l'indépendance du Québec»? On aurait ainsi évité une insulte à l'intelligence des Québécois, en plus de nous économiser des millions dépensés en sondages et référendums inutiles. Cet argent aurait pu servir à une meilleure cause, par exemple à diminuer le déficit record d'au-delà de 2 milliards que vient de nous présenter le gouvernement. Je m'en souviendrai lors du vote, et plus que jamais mon non est québécois!

B. LEMIEUX
Montréal,

Négociations impossibles

Je voterai non au référendum, et aux élections générales qui suivront; je voterai contre le Parti québécois. C'est la seule façon d'en arriver à un fédéralisme renouvelé. Faire le contraire nuirait à nos intérêts. (...)

Un oui du Québec provoquerait dans les provinces anglophones un tel raidissement qu'Ottawa ne pourrait entamer, même s'il le désirait, des négociations avec le Québec. Le gouvernement fédéral serait paralysé par les provinces anglophones.

Par contre, un non permettrait à Claude Ryan, après les élections générales, de s'associer aux autres provinces pour ouvrir des négociations en vue d'un fédéralisme renouvelé. Celui qui est tant soit peu au courant de ce qui se passe au Canada sait que les provinces anglophones comme le Québec ne veulent plus du statu quo. Elles seraient heureuses de faire bloc avec le Québec pour renforcer leur position.

Les péquistes diront qu'il n'y a rien à faire et qu'Ottawa ne bougera pas. C'est faux. Avant 1954, tous les impôts sur le revenu des particuliers étaient payés à Ottawa. Mais, par la suite, grâce à Duplessis et à Jean Lesage plus de 50% des impôts des particuliers du Québec sont allés dans les coffres de la province.

Ce n'est qu'un exemple mais on pourrait les multiplier. Si le Québec seul a fait fléchir Ottawa, imaginons ce que pourrait faire le Québec associé avec les neuf autres provinces anglophones.

Cessons de croire aux balivernes des péquistes et disons le jour du référendum: mon non est québécois.

Jacqueline BRIEN
Fabreville

Non à la peur, oui au bon sens

La campagne de la peur, parrainée par le Parti libéral du Québec, semble décidément engagée... un bourreau national de la peur, M. Claude Dubois, député libéral de Huntingdon, craint «à cause du cul-de-sac de la position péquiste», une réaction violente des radicaux qui, selon lui, forment la base du Parti québécois, «des révolutionnaires, des socialistes». Il craint même une «guerre civile»...

Le gouvernement actuel du Québec, formé par des députés du Parti québécois, n'est ni une réserve de révolutionnaires, ni une fabrique de socialistes. On retrouve ce genre de types dans des pays subordonnés à un impérialisme fort (Salvador, Guatemala, etc.). Nous, au Québec, sommes subordonnés à un fédéralisme trop fort; mais dans les rues, je n'aperçois pas encore de révolutionnaires ni de socialistes et encore moins à l'intérieur du cabinet Lévesque!

Dans la lutte pour l'amoindrissement du Québec, les libéraux provinciaux trouvent le temps de craindre une «guerre civile»; ils affirment même que la politique monétaire préconisée par le Parti québécois est «malhonnête», puisque 25% ou 0% du pouvoir de décision, c'est la même chose (...)

Encore des sornettes: pendant très longtemps, (à titre d'exemple) les pays exportateurs et importateurs de pétrole transigèrent cette source d'énergie avec le dollar américain. Donc, dans une certaine mesure, les E.-U. n'avaient pas le contrôle de leur monnaie; elle était dans les mains des autres...: pourtant, les E.-U. étaient souverains!

D'autre part, le Liechtenstein (principauté indépendante d'Europe centrale) est, depuis 1924, rattaché à la Suisse pour les questions monétaires, postales et douanières. De même que plusieurs pays situés au N.-O. de l'Afrique utilisent une union monétaire, le franc CFA, dont notamment la Mauritanie, la Haute-Volta, le Tchad, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Dahomey, la république Centrafricaine, le Cameroun, le Gabon et le Congo (population globale: plus de 40 millions d'habitants). (...)

Il ne faut pas croire les gens de l'opposition, il faut croire au bon sens (...) qui nous dicte de sortir lentement mais sûrement de l'enfer fédéral. Si Descartes avait raison d'affirmer que le bon sens est la chose au monde la mieux partagée, alors un bloc massif de Québécois dira oui au référendum, puisque cela est... plein de bon sens!

Daniel MAILLY
Etudiant
Cowansville

Trop tard pour reculer

En 1837 Chénier et les patriotes ont essayé de nous donner un pays à nous. Ils furent tous pendus ou fusillés. Ça prenait du courage pour agir ainsi; ils n'étaient pas des lâches.

En 1980 nous avons l'occasion unique de nous donner un pays. Pas nécessaire de prendre les armes pour tuer qui que ce soit, il nous suffira de dire oui. Aurons-nous assez de cran pour aller jusqu'au bout?

J'ai désiré mon pays depuis le temps où j'allais à l'école. Ce pays que j'ai désiré c'est le Québec, non pas le Canada. Quand on vient me dire qu'on est chez nous partout au Canada, c'est fumisterie, foutaise, stupidité. Québécois, si vous voulez faire l'expérience, circulez vers l'Ouest, et surtout ne parlez qu'en français. Alors vous ne vous rendrez même pas à Winnipeg. Demandez à Mme Chaput-Rolland, elle en a fait l'expérience.

J'ai 66 ans, et ne serai plus de ce monde quand le Québec sera libre. Ça m'attriste! L'indépendance, pour moi, ça arrivera trop tard.

Nous les morts vivants, il nous reste si peu de temps; aurons-nous assez de coeur pour dire oui?

Gens de l'âge d'or, de quoi avez-vous peur? Ne laissez pas les loups-garous et les bonshommes sept heures vous détourner du désir qui vous ronge depuis plusieurs générations.

Cessons d'avoir peur, votons oui avec les jeunes, afin qu'ils aient leur pays.

Il est trop tard pour reculer.

Olivier RACETTE
Montréal

Non à... l'avortement

Suite à la lettre de Carmen Martin publiée dans votre édition du 2 avril et intitulée «Trois raisons de dire non», me permettez-vous d'ajouter les remarques suivantes?

Oui, Madame, grâce au bon docteur Denis Lazure la Régie de l'assurance-maladie du Québec paie $65.00 pour chaque avortement (illégal) pratiqué dans les cliniques privées et les cabinets des médecins, mais ce montant est en plus des honoraires variant de $150.00 à $600.00 que les médecins-avorteurs réclament des patientes (ce qui fait un revenu annuel d'environ $450,000.00). Et ce pauvre docteur Morgentaler qui se vante de faire une quarantaine d'avortements par semaine se plaint d'avoir encore «une lourde dette de $40,000.00 à payer à ses avocats». Ne fait-il pas pitié? Mais pas du tout, il travaille dans la sérénité et la paix avec la bénédiction du gouvernement péquiste! Vers quelle décadence allons-nous?

Inutile de dire que mon non sera également québécois.

Elizabeth CHARTRAND
Montréal

MARC LALONDE RÉFUTE LES THÈSES DU PARTI QUÉBÉCOIS

La souveraineté hausserait de $1,250 l'an la facture énergétique d'une famille

■ OTTAWA — Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a soutenu hier à Ottawa que les dépenses annuelles d'une famille moyenne grimperaient de $1,250 advenant l'accession du Québec à la souveraineté politique.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Profitant de son droit de réponse au discours du Trône M. Lalonde a utilisé plus de la moitié de son discours pour faire le point sur les intentions de son gouvernement en matière d'énergie. Il a ensuite réfuté les thèses du gouvernement du Québec, en faisant valoir la dépendance de la population québécoise à ce chapitre.

«Si demain matin le Québec obtenait la souveraineté-association. S'il se voyait tout à coup obligé de payer, comme semblent le souhaiter des ministres péquistes, le pétrole qu'il consomme au prix international, chaque baril de pétrole lui coûterait $20 de plus que maintenant; chaque gallon d'essence serait majoré de $0.57. Dans la pratique, le ministre a ainsi illustré les conséquences qu'une telle hausse aurait à son avis sur la population: «Il en coûterait $400 de plus par année à une famille québécoise pour chauffer sa maison à l'huile ou au gaz. Une famille possédant une automobile verrait sa facture d'essence grimper de $450 par année pour chaque 12,000 milles parcourus. Un chauffeur de taxi parcourant en moyenne 60,000 kilomètres par année devrait puiser dans ses poches $2,250 supplémentaires pour conduire son taxi. Le propriétaire d'une ferme laitière moyenne consommant 2,200 gallons de carburant diesel et d'essence serait contraint de payer $1,250 de plus. Une famille moyenne verrait le coût annuel de ses achats non énergétiques augmenter de $400.»

M. Lalonde a par ailleurs soutenu que les richesses hydro-électriques du Québec ne sont pas une solution devant une telle hypothèse. «Le PQ parle avec emphase des richesses hydro-électriques d'un Québec indépendant. (...) Il s'agit d'un atout considérable pour la province. (...) Mais c'est un non-sens que d'affirmer, comme le fait le PQ, que les recettes engendrées par les exportations d'électricité pourraient compenser les coûts du pétrole importé aux prix mondiaux. À l'heure actuelle, le Québec consomme pour quelque 6,9 milliards de dollars de pétrole importé, si acheté aux prix mondiaux. Les ventes d'électricité pourraient-elles compenser une telle somme? Loin de là. Si 1979 est, à cet égard, une bonne année de référence les ventes totales d'électricité québécoise aux Etats-Unis se chiffreraient peut-être à 200 ou 300 millions de dollars, ce qui ne laisserait qu'un «léger» déficit de 6,6 milliards de dollars».

Chaque gallon d'essence coûterait $0.57 de plus dans un Québec indépendant.

Le ministre a par ailleurs déclaré que les ressources hydro-électriques du Québec ne sont pas illimitées, et que les surplus actuels seront difficiles à préserver en raison de la rareté de sites encore non aménagés.

Citant les ministres québécois qui se disent favorables à ce que

Marc Lalonde

les prix du pétrole atteignent les prix mondiaux, M. Lalonde a soutenu que la facture pétrolière du Québec serait immédiatement majorée de $3,8 milliards par année, soit quelque $600 par habitant. «L'accord sur les prix pétroliers que nous poursuivons sera en relation directe avec les coûts de production au Canada. M. Lévesque, quant à lui, veut que les Québécois paient des prix déterminés par l'OPEP. Si le Québec n'avait pas fait partie du Canada, il aurait payé, d'ici la fin de 1980, $9,5 milliards de plus pour son pétrole depuis 1974 que ce que cela ne lui en a coûté en vertu de la politique canadienne du prix unique.

«La question de l'énergie est un exemple évident des avantages que retire le Québec de son appartenance à la fédération canadienne. Elle démontre également comment une politique énergétique nationale vigoureuse peut permettre à une région de mettre en valeur ses propres éléments positifs à sa façon, tout en reconnaissant ses responsabilités à l'égard du reste du pays et en profitant des richesses des autres régions».

Le ministre de l'Énergie a par ailleurs repris un thème cher aux libéraux de Pierre Elliott Trudeau, mais qu'on avait eu tendance à passer sous silence au cours des derniers mois, celui de la nécessité d'un gouvernement central fort.

«Le Canada fera place dans les années 1980 à des défis économiques importants. Il aura cependant également des opportunités exaltantes. Pour relever ces défis et bénéficier au maximum de ces possibilités, le Canada a besoin d'une administration centrale forte, bien nantie financièrement et dotée d'un leadership dynamique.

C'est un non-sens que d'affirmer, comme le fait le PQ, que les recettes engendrées par les exportations d'électricité pourraient compenser les coûts du pétrole importé aux prix mondiaux.

«Ce n'est pas en affaiblissant davantage l'administration fédérale, ou en acquiesçant aux moindres demandes des premiers ministres des provinces que nous améliorerons la situation. Naturellement, les premiers ministres provinciaux représentent chacun les intérêts de leurs collectivités respectives, mais il en va de même du premier ministre du pays. La nation canadienne est plus qu'une collection d'intérêts locaux.

«Le débat a atteint une étape critique. Les Canadiens assistent depuis quelque temps à l'affaiblissement progressif de leur administration fédérale, et beaucoup en sont profondément bouleversés. Des citoyens réfléchis savent bien qu'une province isolée ne pourrait relever avec autant de fermeté les défis que le monde moderne peut présenter, et cela, aussi bien qu'une grande nation unie dans sa diversité. L'Institut C.D. Howe a d'ailleurs affirmé, dans sa plus récente publication:

«Le principal argument en faveur du fédéralisme à l'heure actuelle consiste à dire que les dix provinces ont sans doute de meilleures chances de résoudre leurs problèmes économiques en demeurant unies. Cette conclusion se dégage principalement du fait que les provinces sont interdépendantes à l'intérieur de l'espace économique canadien.»

M. Lalonde a tout de même profité de sa réponse au discours du Trône pour dénoncer la politique énergétique des conservateurs, et réaffirmer que le prix du pétrole sera inférieur sous le gouvernement actuel, a ce qu'il aurait été en vertu du budget Crosbie:

«L'opinion publique était laissée sous l'impression que les propositions budgétaires auraient consenti des augmentations des prix pétroliers canadiens de l'ordre de 4 dollars par baril en 1980, et de 4.50 dollars par baril pour chaque année subséquente, et ce jusqu'en 1984. En réalité, il en aurait été tout autrement.

«Le budget prévoyait également que l'indexation aux prix mondiaux aurait continué à être octroyée à la production pétrolière des sables bitumineux. Enfin, le budget contenait une clause d'indexation automatique des prix pétroliers canadiens, à savoir 75 pour cent du prix mondial en 1983, et 85 pour cent en 1974.

«L'effet combiné de ces mesures, associé aux hausses dramatiques des prix mondiaux survenues en 1979, aurait été que les prix canadiens auraient augmenté plus rapidement que ce qui avait été prévu au moment des dernières négociations.

Des citoyens réfléchis savent bien qu'une province isolée ne pourrait relever avec autant de fermeté les défis que le monde moderne peut présenter.

«Si par exemple, nous prenons l'hypothèse modeste que les prix mondiaux augmenteront dorénavant de 2 pour cent par année en terme réel, les prévisions budgétaires portant sur les augmentations des prix pétroliers canadiens auraient dû être comme suit:

- En 1980, les prix payés en moyenne par les consommateurs pour les produits pétroliers auraient augmenté de plus de 7 dollars par baril en incluant les effets de la fameuse taxe d'accise sur l'essence qui avait été proposée
- En 1981, une augmentation de 5.80 dollars
- En 1982, une augmentation additionnelle de 4.70 dollars
- En 1983, une augmentation de 10.90 dollars afin de respecter le rapport d'indexation de 75 pour cent des prix mondiaux
- En 1984, une autre augmentation de 7.60 dollars pour cette fois atteindre 85 pour cent des prix mondiaux.»

APRÈS AVOIR DÉNONCÉ JOURNALISTES ET ARTISTES

Ouellet s'en prend à Garon et Landry

■ OTTAWA — Après avoir violemment dénoncé tout ce qu'il a pu identifier «d'infiltration péquiste» au sein de la société québécoise mardi soir, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a consacré la majeure partie de son discours d'hier aux Communes pour réfuter les arguments avancés par le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, et Bernard Landry de l'Industrie et Commerce, à l'Assemblée nationale.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

«Au cours du débat référendaire à l'Assemblée nationale, les séparatistes y ont vraiment mis le paquet. C'est vraiment le cas de le dire: le ridicule ne tue pas. Les énormités prononcées par le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, n'avaient d'égal que la rondeur du personnage. Comment M. Garon peut-il sérieusement prétendre que les agriculteurs constituent le groupe de citoyens qui va le plus profiter de la souveraineté du Québec, alors que ni lui ni son chef, M. Lévesque, ne veulent garantir aux producteurs laitiers le même niveau de quotas qu'ils ont présentement à l'intérieur du programme canadien. C'est une chose de dire que le gouvernement du Québec donnera aux agriculteurs le même subside que le gouvernement fédéral donne, mais si l'on diminue les quotas, ce sont des milliers de dollars que chaque agriculteur perdra parce que sa production ne sera plus vendue dans les autres provinces canadiennes et parce que sa surproduction ne sera pas éligible au subside.»

Le ministre Ouellet a profité de l'occasion pour faire valoir les investissements du fédéral dans le domaine de l'agriculture.

«La contribution totale d'Agriculture Canada à l'activité économique des diverses régions du Québec se chiffre par année entre 450 et 500 millions de dollars, sans compter l'aide du ministère de l'Expansion économique régionale qui dépense aussi plusieurs millions de dollars chaque année pour le développement agricole de certaines régions du Québec. M. Garon a été bien silencieux sur les services qu'Agriculture Canada rend aux cultivateurs du Québec par l'entremise de ses instituts de Sainte-Foy, ses fermes expérimentales de la Pocatière et de Normandin, sa Station de recherche de Lennoxville, ses installations à Saint-Jean ou à Saint-Hyacinthe. M. Garon n'a pas parlé non plus de l'aide considérable qu'Ottawa a donnée à la Coopérative agricole de Granby, la plus grosse coopérative au Canada, et à plusieurs autres coopératives laitières du Québec également. En réalité, monsieur le président, je peux dire ceci: le bon cultivateur qui a les deux pieds sur le plancher des vaches va être le dernier à se faire passer un Québec par les séparatistes.»

Les énormités prononcées par le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, n'avaient d'égal que la rondeur du personnage.

Le ministre de la Consommation a par ailleurs déclaré que les initiatives du gouvernement du Québec pour relancer l'économie par le biais du programme OSE, ne sont rien en comparaison des actions du fédéral à ce chapitre. Il a indiqué qu'Ottawa dépense chaque année quelque $5 milliards en salaires, en aide sociale, en subventions, en dépenses d'immobilisation, en prêt garantis ou en contrats octroyés.

«Le gouvernement du Canada est très présent à Montréal, il est omniprésent, que ce soit Air Canada, le Canadien National, les Ports nationaux, les grands établissements postaux, Transport-Canada avec ses aéroports

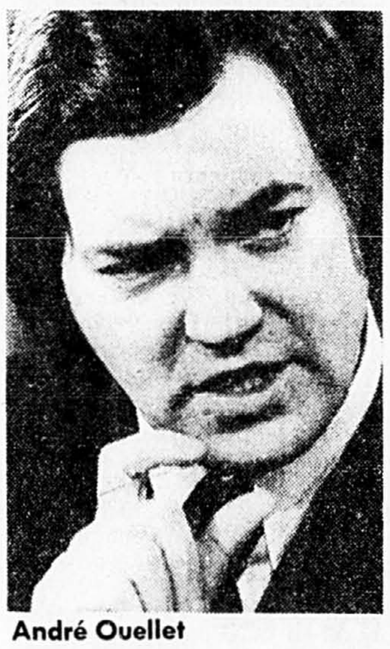

André Ouellet

de Mirabel et Dorval, que ce soit la Banque fédérale de développement, que ce soit l'Office nationale du film, que ce soit Canadair, que ce soit Radio-Canada, toutes ces compagnies, tous ces ministères disparaîtraient de Montréal ou à tout le moins diminueront de moitié si le Québec se sépare. Alors, M. Landry, pour compenser pour de telles pertes aura besoin de beaucoup plus que sa petite OSE.»

Le bon cultivateur qui a les pieds sur le plancher des vaches va être le dernier à se faire passer un Québec par les séparatistes.

Mardi soir, M. Ouellet avait amorcé son discours aux Communes en dénonçant l'infiltration péquiste dans tous les milieux du Québec. Affirmant avoir enduré une propagande incessante hostile au fédéralisme au cours des dernières années, il a soutenu que cette action a été «l'oeuvre de séparatistes convaincus qui se sont infiltrés un peu partout dans la province de Québec, dans tous les milieux, à tous les niveaux dans le monde de l'enseignement d'abord, dans le monde de l'information ensuite, dans le monde artistique bien entendu, dans le monde syndical, dans le monde agricole, dans la fonction publique provinciale, et aussi dans la fonction publique fédérale, dans des corps intermédiaires, dans des organismes professionnels, dans des clubs sociaux, et même dans des associations charitables.»

M. Ouellet a soutenu que l'information donnée à la population est biaisée.

Insistant tout particulièrement sur la travail des journalistes, le ministre a soutenu que l'information donnée à la population est biaisée: «On en a encore eu une preuve éloquente en fin de semaine. On a parlé d'un immense succès d'une assemblée de 500 personnes à Donnacona et d'un demi succès d'une assemblée de plus de 3,000 personnes, des fédéralistes, à Chicoutimi. Ces artistes, bourrés d'argent par Radio-Canada, qui ont déblatéré depuis des années, ces syndicalistes et ces politiciens, en toute liberté, ont fait ce travail de sabordage de l'unité canadienne».

«Il n'y a aucun doute que si ces gens là avaient voulu faire la même chose dans n'importe quel autre pays du monde, ils se seraient fait casser la gueule et ils se seraient fait assommer, ils se seraient fait emprisonner, et même dans plusieurs pays, ils se seraient fait fusiller pour avoir fait même moins que ce qu'ils ont pu faire au Canada, cette terre de liberté, où ils ont pu en toute tranquillité mettre les bâtons dans les roues partout où ils le pouvaient, pour ensuite dire que ça allait mal au Canada.»

Pas de gel des taux hypothécaires

■ OTTAWA (PC) — M. Allan MacEachen, ministre fédéral des Finances, a rejeté, mercredi, à Ottawa la demande du Nouveau parti démocratique (NPD), selon laquelle soit instauré un gel d'un an sur les taux hypothécaires.

«Il ne peut aucunement être possible pour le gouvernement de geler les taux d'intérêts, dans ces circonstances», devait-il déclarer aux Communes.

C'est Mme Margaret Mitchell, critique du NPD en matière de logement, qui avait demandé au ministre, que les hypothèques qui seront renouvelées cette année soient fixées, pendant un an, aux taux actuellement en vigueur.

Ce qui aurait ainsi permis aux propriétaires de maison de continuer à verser des paiements mensuels à des taux d'intérêts de près de 11 pour cent; au lieu de 16.75 pour cent ou plus.

En rejetant cette suggestion, M. MacEachen a également qualifié d'«irresponsable» la proposition de M. Ed Broadbent, chef du NPD, selon laquelle l'ensemble des taux d'intérêts soient réduits de deux pour cent.

SONDAGE GALLUP

Broadbent a mené la meilleure campagne

Lorsque l'on a demandé aux Canadiens d'évaluer les élections de février 1980, les gens, dans une proportion semblable, ont trouvé que le chef du N.P.D., Ed Broadbent (32 pour cent) et le premier ministre Trudeau (31 pour cent) avaient mené la meilleure campagne. Le chef conservateur Joe Clark n'a été choisi que par 17 pour cent des répondants.

Comme l'indique le tableau, la campagne électorale de M. Trudeau a plus satisfait les femmes, les électeurs vivant dans les villes de 10,000 à 100,000 habitants, ainsi que les gens de langue maternelle française.

Quant à M. Broadbent, sa campagne a davantage plu aux hommes, à ceux vivant dans les plus grandes agglomérations et aux gens dont la langue maternelle est autre que le français.

Ces résultats sont le fruit de 1,051 entrevues à domicile menées au début du mois de mars auprès des adultes de 18 ans et plus. Comme dans toute enquête de cette envergure, la marge d'erreur est d'environ quatre pour cent.

La question posée lors de ce sondage est la suivante: «Indépendamment de la façon dont vous avez voté, quel chef fédéral, selon vous, a mené la meilleure campagne électorale en vue de l'élection de février?»

	Ed Broadbent %	Pierre Trudeau %	Jos Clark %	Autres—Ne savent pas %
National:				
élection 1980	32	31	17	21
élection 1979	35	28	17	20
Élection 1980:				
Sexe: hommes	35	29	18	18
femmes	29	33	15	24
Âge: 18-29 ans	33	33	14	19
30-39 ans	34	31	16	18
50 ans et plus	29	28	19	24
Agglomération:				
plus de 100,000	36	32	14	19
10,000 à 100,000	22	31	18	29
moins de 10,000	32	30	20	19
Langue maternelle:				
anglaise	38	23	21	18
française	19	51	9	21
autre	36	19	14	31

Au cours de ce sondage on en a profité pour poser une autre question aux Canadiens: «Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, un candidat de quel parti pensez-vous que vous choisiriez?»

Les réponses montrent très peu de changement dans l'électorat par rapport aux résultats de l'élection de 1980: 47 pour cent favorisent les libéraux; 28 pour cent les conservateurs et 22 pour cent les néo-démocrates, et cela parmi les électeurs qui ont une opinion. Les quelque 22 pour cent d'indécis ont été éliminés de ces pourcentages.

Trudeau survit à une motion de défiance

■ OTTAWA (PC) — Le nouveau gouvernement libéral du premier ministre Pierre Trudeau a facilement survécu à sa première motion de défiance aux Communes, hier, les conservateurs s'alliant aux libéraux pour défaire la proposition du Nouveau parti démocratique. La motion appuyée par tous les députés néo-démocrates, a été défaite par 223 voix contre 32.

La motion blâmait le gouvernement majoritaire libéral de n'avoir pas modifié la politique monétaire en vigueur depuis 1975 et de n'avoir pas demandé au gouverneur de la Banque du Canada de réduire immédiatement le taux d'intérêt d'au moins deux pour cent.

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a déclaré après la mise aux voix de sa motion qu'il s'attendait à ce que les conservateurs appuient le gouvernement.

«Cela ne m'a pas surpris, a-t-il dit, puisque tous les deux ont adopté sensiblement la même position sur les taux d'intérêt.»

M. Broadbent a cependant promis de continuer à faire pression sur le gouvernement Trudeau pour qu'il modifie sa politique des taux d'intérêt. Il s'est dit d'avis que l'opinion publique est fortement en faveur de taux moindres, notamment chez les propriétaires de maison.

Le gouvernement connaîtra une autre motion de défiance vendredi, cette fois de la part des conservateurs.

La motion conservatrice reproche au gouvernement de n'avoir pas promis un budget complet avant la fin de mai et une aide appropriée aux propriétaires de maison, aux agriculteurs et aux petites entreprises victimes des taux d'intérêt élevés.

La motion accuse aussi les libéraux d'avoir négligé d'accorder suffisamment de priorité à la réduction du déficit fédéral et aux incitations à l'autosuffisance en matière énergétique.

En outre, l'Opposition accuse le gouvernement d'avoir «failli à la tâche de manifester un leadership efficace dans les affaires internationales, y compris un appui sans équivoque au boycottage des Jeux olympiques de Moscou.»

LE RÉFÉRENDUM

PAS DE GROSSES ASSEMBLÉES

Le PQ: une stratégie d'infiltration

La stratégie du Parti québécois au cours de la campagne référendaire en sera une «d'infiltration» des milieux sociaux à tous les niveaux par les militants et les tenants du OUI et il n'y aura pas de grand déploiement populaire comme durant une campagne électorale. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre délégué à l'Environnement M. Marcel Léger, au cours d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE.

JACQUES BOUCHARD

Les grandes lignes de cette nouvelle stratégie qui peut s'apparenter à celle utilisée par les marxistes-léninistes et que M. Marcel Léger s'est amusé à qualifier de tactique «ML», les deux initiales de son nom, seront dévoilées aujourd'hui, a-t-il souligné, par le ministre responsable de cette opération, M. Claude Charron. Ce dernier doit en effet donner une conférence de presse à ce sujet dans la Vieille capitale.

En fait, la campagne référendaire sera menée sur deux fronts principalement. Le premier qui a été dévoilé vendredi dernier et qui est sous la responsabilité de M. Léger vise à regrouper le plus grand nombre de personnes possibles dans la «campagne d'adhésion du regroupement national pour le OUI», qui se veut un témoignage de solidarité à la cause de la souveraineté-association.

Dans son propre comté de Lafontaine, M. Léger a souligné qu'en une semaine ses organisateurs avaient déjà vendu 3,124 cartes de membres à deux dollars et que déjà il prévoit que cette opération sera un succès, bien qu'aucun objectif n'ait été fixé au départ.

En ce qui regarde «l'opération Charron», les personnes chargées de répandre la bonne nouvelle et la «contagion souverainiste» seront invitées à prendre part à des «briefing» avant de s'engager sur la route.

Ces personnes, a précisé M. Léger, auront pour mission d'envahir «l'environnement humain et de conditionner le choix politique des citoyens encore indécis».

photo René Picard, LA PRESSE

Marcel Léger

Aucun secteur d'activité de la société ne sera oublié et les travailleurs du OUI envahiront littéralement le «milieu naturel» de vie des individus, que ce soit au niveau des loisirs, du travail, des résidences, des réunions professionnelles, etc.

Marcel Léger, qui est un professionnel de l'organisation et le responsable de la mise sur pied du système de financement démocratique du Parti québécois depuis 1972, a précisé que les efforts seront déployés d'une façon particulière auprès des gens qui ne sont pas tellement sensibilisés aux questions politiques.

Il veut faire en sorte aussi que cette question de la souveraineté-association devienne un motif de solidarité pour tous les Québécois et ce au-dessus de la ligne des partis politiques, ce qui explique le fait que tout ce qui existe au niveau du milieu de vie sera exploité par les propagandistes du OUI.

L'opération PIC

Mais aussi, cette fois comme dans une campagne électorale, on procédera également à l'opération PIC, qui a été élaborée au cours des élections précédentes par M. Léger.

Dans un premier temps, on commence à faire un travail de promotion, pour ensuite passer à la phase de l'identification de la clientèle avant d'en arriver à la phase finale de consolidation, d'ou l'identification du système PIC.

Par ailleurs le député de Lafontaine a indiqué que la déclaration du premier ministre Trudeau a l'effet qu'un «OUI se heurterait à une fin de non-recevoir à Ottawa,» était «une erreur fatale» et que ce dernier se prend véritablement pour un souverain qui refuse de négocier avec ses sujets.

Pour M. Léger, le gouvernement fédéral ne pourra pas refuser de négocier avec le gouvernement Lévesque qui aura reçu un mandat clair du Québec et M. Trudeau ne pourra se soustraire à ces négociations de par le fait même qu'il détient lui aussi un mandat des Québécois et qu'il devra à toutes fins utiles s'exécuter.

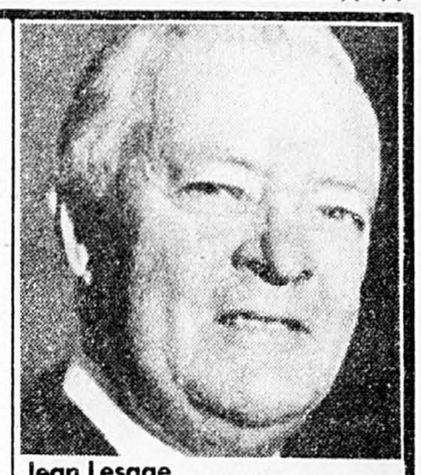

Jean Lesage

Lesage et Bourassa: un rôle parallèle

PIERRE-PAUL GAGNÉ

A l'issue d'un dîner avec le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, les anciens premiers ministres Jean Lesage et Robert Bourassa annonceront cet après-midi les modalités de leur participation à la campagne du NON au référendum.

LA PRESSE a appris que M. Bourassa s'occupera particulièrement de l'aspect conséquences économiques de la souveraineté-association et qu'à cet effet il publiera dès mardi un document s'attaquant à la thèse péquiste de l'union monétaire.

Avec M. Lesage, le seul autre ancien premier ministre du Québec toujours vivant, il s'appliquera aussi à démolir la thèse gouvernementale selon laquelle le projet de souveraineté-association s'inscrit dans la continuité historique des thèses défendues par les précédentes administrations québécoises.

Les observateurs avaient été surpris de constater, la semaine dernière, lors du dévoilement de la liste des noms du Comité national des Québécois pour le NON, que les noms de MM. Lesage et Bourassa n'y apparaissaient pas, mais M. Ryan avait alors affirmé que cela ne laissait aucunement présager quelque dissension que ce soit au sein des troupes fédéralistes.

Selon les informations obtenues par LA PRESSE, il semble que MM. Bourassa et Lesage aient tenu à donner leur propre conférence de presse pour procurer un plus grand impact à leur participation.

Par contre, même s'ils se prononceront en faveur du NON, les deux anciens premiers ministres tenaient, selon ce que LA PRESSE a pu savoir, à conserver une certaine indépendance vis-à-vis le Comité dirigé par M. Ryan de façon à pouvoir, le cas échéant, se démarquer des positions constitutionnelles actuelles du Parti libéral.

A cet égard, on sait que MM. Bourassa a déjà exprimé de sérieuses réserves quant au chapitre portant sur la culture du Livre beige.

En demeurant en marge du comité officiel du NON, MM. Lesage et Bourassa croient pouvoir enlever une arme aux tenants du OUI qui seraient tentés de trouver des «contradictions historiques» entre ce qu'ils ont dit ou fait à l'époque où ils étaient premiers ministres et les actuelles positions du Parti libéral et de MM. Ryan et Trudeau.

Selon les dirigeants du Comité du NON, MM. Lesage et Bourassa pourraient être appelés à jouer un rôle semblable à celui de M. Pierre Bourgault vis-à-vis le Comité du OUI, c'est-à-dire un rôle parallèle à la campagne officielle, tout en effectuant un certain nombre d'apparitions formelles aux côtés de M. Ryan.

Comme on sait, M. Lesage, qui fut premier ministre de 1960 à 1966, s'est montré fort discret depuis 1970, évitant la plupart des tribunes publiques qui lui étaient offertes. Toutefois, depuis l'arrivée du PQ au pouvoir, il n'a jamais manqué de faire savoir qu'il était en désaccord avec le projet de souveraineté-association.

De son côté, depuis sa défaite de novembre 1976, M. Bourassa, après un séjour en Europe où il a étudié les mécanismes de fonctionnement du Marché commun, s'est impliqué à plusieurs reprises dans le débat référendaire et il a été particulièrement actif depuis quelques mois alors qu'il a sillonné la province en tous sens pour s'attaquer au projet péquiste.

Robert Bourassa

LA STRATÉGIE DU CAMP DU NON

Une répétition des partielles

Conçue à l'image de ce qu'a fait Claude Ryan depuis qu'il a pris la direction du Parti libéral, la stratégie des dirigeants de la campagne du NON durant la période référendaire sera essentiellement axée sur les contacts personnels et les assemblées publiques.

PIERRE-PAUL GAGNÉ

Forts des succès électoraux qu'ils ont remportés au cours des sept élections partielles, les dirigeants libéraux — qui sont également les principaux dirigeants de la campagne du NON — comptent axer le gros de leurs énergies sur des centaines et des centaines de petites, moyennes et grosses assemblées publiques qui, à leur avis, auront peut-être moins de lustre que la campagne du OUI, mais qui (comme l'a maintes et maintes fois proclamé Claude Ryan) savent rejoindre les électeurs à la base.

Comme les partielles

Selon l'organisateur en chef de la campagne du NON, M. Pierre Bibeau, la campagne du NON sera comme une multiplication par 110 comtés du genre de campagne électorale que les libéraux ont menée que ce soit dans Prévost, Maisonneuve ou Beauce-Sud.

À son avis, il faut savoir reconnaître que certaines batailles sont perdues à l'avance soit parce que le PQ a pris trop d'avance, soit parce qu'il n'est pas dans l'intérêt des partisans du NON d'essayer d'aller se battre sur le même terrain que ceux du OUI.

Ainsi, les partisans du NON n'entendent pas tenter de mener une bataille de communications de la même envergure que celle du OUI parce que, estime Pierre Bibeau, cela fait au moins deux ans qu'une petite armée d'organisateurs péquistes ont entrepris d'envahir ce terrain.

Les banderoles

De la même façon, il n'est pas question que les partisans du NON essayent de mener la même bataille de banderoles que celle que les partisans du OUI ont déjà commencé à mener.

À cet égard, Pierre Bibeau rappelle que, même si le PQ avait largement gagné la bataille des banderoles lors de l'élection partielle de Maisonneuve, l'automne dernier, cela n'a pas empêché les libéraux de remporter le scrutin.

De façon générale, les assemblées publiques des partisans du NON tenteront de réunir sur un même podium des gens provenant du plus grand nombre de partis politiques. Dans le but de «délibéraliser» la campagne du NON, on verra donc presque toujours des orateurs créditistes, unionistes ou néo-démocrates, quand ce sera possible, accompagner les orateurs libéraux, provinciaux et fédéraux.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Pierre Bibeau

Parallèlement, on estime que la venue des «grands ténors» libéraux fédéraux saura parer la carence de vedettes strictement libérales provinciales.

À ce chapitre, Pierre Bibeau admet d'emblée que le Parti libéral du Québec n'a pas, à l'heure actuelle, le nombre suffisant de députés qui soient d'aussi bons orateurs que la vingtaine de ministres péquistes qui vont se promener dans le champ tout au long de la campagne référendaire. Dans cette optique, la venue des Jean Chrétien, Jeanne Sauvé, André Ouellet et compagnie ne l'effraie nullement.

La peur?

Les dirigeants de la campagne du NON mèneront-ils une campagne de peur?

À ce sujet, on refuse d'entrer dans ce qu'on appelle le jeu du PQ qui consiste à qualifier de campagne de peur tout ce que les partisans du NON peuvent dire lorsqu'ils expliquent ce qu'il adviendrait, selon eux, si le Québec se séparait du Canada.

Il est évident, selon Pierre Bibeau, que les dirigeants du NON vont constamment mettre en relief les avantages du fédéralisme et les dangers que comporte la thèse de la souveraineté-association. Dans cette optique, il soutient avec énergie que ce n'est pas se lancer dans une campagne de peur que de dire aux personnes âgées qu'un Québec souverain ne pourrait pas leur garantir les mêmes pensions de vieillesse que celles qu'elles reçoivent actuellement pour la bonne et simple raison que, selon lui, un Québec souverain ne pourrait pas avoir le même niveau de vie que celui qu'il possède à l'heure actuelle et que, conséquemment, les pensions de vieillesse ne pourraient pas être les mêmes.

Les dirigeants du NON prophétisent également que leur campagne référendaire comportera beaucoup de questions, questions que d'aucuns pourront qualifier de campagne de peur, mais qu'il estime personnellement essentielles à la bonne compréhension du débat référendaire.

Plus que toute autre chose, les dirigeants du NON estiment qu'il faudra bien faire comprendre à la population que si le résultat du référendum devait être positif, les implications en seraient beaucoup plus grandes que ce que le PQ tente de faire croire à la population. La stratégie du NON à ce chapitre va être de tenter de faire la preuve qu'une victoire du OUI lors de ce premier référendum serait le point de départ d'un processus irréversible menant à l'indépendance totale du Québec.

Pas de recensement mais une révision

QUÉBEC — Même si les recenseurs ne passeront pas de porte en porte pour dresser une liste électorale, ce travail ayant été fait lors du grand ratissage d'octobre dernier, il y aura quand même une opération «révision de la liste électorale» avant le référendum.

PIERRE VINCENT

de notre bureau de Québec

A la fin de ce mois, plus précisément dans la semaine du 28 avril, on pourra se présenter à l'un des quelque 700 bureaux de dépôts pour faire inscrire son nom, le faire radier ou le faire corriger. Les journaux vont très prochainement publier la liste des adresses de ces bureaux, de même que la liste des présidents d'élections.

Une autre modalité du vote référendaire avec laquelle il faudra se familiariser: le vote par anticipation. Si l'on estime avoir des raisons valables de ne pas être en mesure de voter le 20 mai, il sera possible de le faire à l'un des bureaux spéciaux (dont les adresses paraîtront dans les journaux vers la mi-mai) au cours du week-end précédant le vote général. Ce seront les vendredi et samedi 16 et 17 mai.

Lors du dernier recensement et de la dernière révision de la liste électorale, on avait inventorié 4,244,514 Québécois éligibles à voter.

85,3 pour cent des électeurs s'étaient prévalus de leur droit de vote en 1976. 41,3 pour cent avaient voté pour le PQ, alors que les libéraux avaient récolté 33,7 pour cent du vote, laissant 18,2 pour cent aux unionistes et 6,6 pour cent aux autres partis.

Selon les observateurs, au moins 80 pour cent des électeurs iront voter le jour du référendum.

Le camp du OUI fêtera les 40 ans de droit de vote des femmes

Ça va faire exactement 40 ans la semaine prochaine que les femmes du Québec sont redevenues des «personnes» et se sont vu redonner par la même occasion le droit de vote dont on les avait privées pendant près de 100 ans. Et, 40 ans de «personnalité féminine québécoise», ça se fête!

HUGUETTE ROBERGE

Pour rappeler ce moment historique, les Québécoises pour le «oui» préparent une fête qui pourrait elle-même devenir historique. Un énorme rassemblement largement ouvert à toutes les Québécoises heureuses de s'identifier comme femmes et comme citoyennes à part entière. Ouvert aussi, et comment donc! à tous les hommes désireux et capables de leur offrir, à ces Québécoises, un clin d'oeil complice.

Il fera beau, et chaud, ce prochain samedi soir, 26 avril, dans l'agora du Complexe Desjardins, si la population de la région métropolitaine répond à cet appel à la fête des femmes et de la démocratie.

Organisée à l'instigation du Comité des Québécoises pour le Oui, la fête historique a cependant pris, aussitôt annoncée hier par une Lise Payette reposée, bronzée et parfaitement maîtresse de son discours, une couleur politique et référendaire. Il était si facile d'y voir une revanche, douce et noble, sur l'avènement des Yvette...

Fierté et maturité

Le Comité des Québécoises pour le Oui, ministre Payette en tête, se défend bien de vouloir faire de la «fête des Québécoises à part entière» un rassemblement partisan.

«Ce n'est pas une affaire de parti, mais une affaire de fierté et de maturité», a expliqué Mme Payette en invitant toutes les femmes, même et peut-être surtout celles qui sont décidées à dire non à la questin référnedaire, à se joindre au mouvement des Québécoises à part entière... et sans étiquette sexiste.

«Il aurait pu arriver que ce ne soit pas l'année du référendum, insiste la ministre. Il aurait alors fallu souligner cet anniversaire important. Or, nous sommes en période référendaire. Quelle que soit la teinte politique qu'on veuille donner à cette célébration, l'important reste qu'elle devienne une occasion pour les femmes de prendre conscience de leur rôle de citoyennes à part entière.»

Entourée de deux des quatre vice-présidentes du comité des Québécoises pour le «oui», Mmes Françoise Gamache-Stanton et Elizabeth Hone-Bellemare, la ministre Lise Payette lance aux femmes un appel à l'unité dans la fête «Québécoise à part entière». photo Jean Goupil, LA PRESSE

Dans cette grande place publique du Complexe Desjardins, il y aura des chansons, de la musique, des poèmes. Plusieurs artistes participeront à l'événement. Mme Hélène Pelletier-Baillargeon, écrivain, et Mme Madeleine Parent, syndicaliste, évoqueront quelques épisodes de la lutte des femmes de cette époque sombre de l'histoire du Québec où elles étaient exclues de la vie politique. Il y aura bien, aussi, quelques discours.

Le premier ministre et président du Regroupement national pour le Oui, M. René Lévesque, le ministre Camille Laurin, responsable de la campagne référendaire sur l'île de Montréal, et, bien sûr, la ministre Lise Payette, seront de la partie. La tentation sera forte pour eux de «s'exprimer» tout en invitant la population à faire de même... et de reprendre à leur compte la conclusion subtile du Comité des Québécoises pour le Oui dans son communiqué de presse pour annoncer la fête, et je cite:

«Au printemps 1940, des hommes et surtout des femmes ont relevé les défis de leur époque. En ce printemps 1980, nous entendons dire Oui à de nouveaux défis.»

L'anniversaire sera également souligné et célébré par des activités, sous le thème «Québécoises, à part entière». Le programme de ces activités doit être dévoilé bientôt.

La remontée de Lise Payette

Angle Villeray et Saint-Hubert, un sous-sol d'église dans le comté de Dorion. Sept, huit cents personnes qui attendent leur député.

Elle, robe noire, collier de perles, avec encore quelque trace de désarroi dans les yeux, très droite mais nerveuse, elle jauge l'auditoire du fond de la salle et remonte bravement l'allée centrale vers la tribune, elle remonte l'allée comme on remonte une côte.

Sur son passage, les gens applaudissent mais quand on connaît les salles péquistes on se dit que l'accueil n'est pas aussi chaleureux que d'habitude. Il y a dans l'air comme une froideur, ou une inquiétude: que fera-t-elle, Lise Payette, après la gaffe qui a provoqué l'opération «Yvette» et tant de remous alarmés au sein même de son parti?

«C'est pas facile pour elle», murmure une de ses collaboratrices en la suivant du regard. C'est de Floride qu'elle a appris dans ses grandes lignes le happening politique des «Yvette» au Forum, de Floride où elle vient de passer une semaine avec quatre de ses collaboratrices. Au Holiday Inn de West Palm Beach. Rien de bien extraordinaire. Juste un voyage décidé un soir au café du parlement, sous le coup de la fatigue. Elle est revenue dimanche, bien bronzée, et la voici, ce mardi soir de cette semaine, inaugurant la campagne du «oui» dans son comté... c'est sa première apparition publique après deux semaines de méchantes caricatures, de ragots divers et d'abominables prédictions de la part de ceux qui annonçaient sous le coup de l'effroi la défaite du «oui» — et par sa faute!

Elle en a vu d'autres...

Elle en a vu d'autres, pourtant. Elle a 49 ans, elle a été mariée, elle a eu deux enfants, elle a tenu maison, elle a travaillé pendant 20 ans dans la presse régionale d'abord, puis à la radio, puis à la télévision, trois métiers différents qu'elle a chaque fois dû apprendre et maîtriser. Et enfin ce nouveau métier, le plus difficile: ministre et, pire, femme-ministre.

La troisième seulement dans l'histoire du Québec, après Claire Kirkland-Casgrain et Lise Bacon, à affronter au plus haut échelon l'obligation du «double standard»: être deux fois plus compétente, deux fois plus sérieuse, faire ses preuves encore et toujours même si elle avait démontré déjà beaucoup de talent et un excellent sens de l'organisation (lors des Fêtes du 24 juin 1975 notamment)... Faire ses preuves, et puis surtout, surtout, ne jamais dévier, ne jamais se tromper, ne jamais parler à travers son chapeau, ne jamais gaffer. Un homme politique peut faire une gaffe, mais une femme...

(Dans son discours d'ailleurs, elle y fera allusion, parlant d'un Québec qui, une fois souverain, serait un pays «normal»: «J'espère que le peuple du Québec aura le droit de ne pas être parfait et de se tromper... (et, en riant) qu'il ne sera pas comme moi!»)

Durant ces trois premières années passées à Québec, au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, elle hérita à la suite d'ailleurs de Mme Bacon du dossier le plus technique, le plus périlleux, celui de l'assurance-automobile. Elle eut à subir toutes les pressions des compagnies d'assurance, du Barreau, des courtiers et aurait pu y laisser sa tête. Ensuite, la loi de la protection des consommateurs. Encore un dossier dangereux, encore des pressions. Et puis bien sûr, cet autre dossier délicat de la condition féminine, qu'elle allait piloter dans une relative solitude, à coup d'efforts et de diplomatie.

Il y eut bien des jours, au parlement, où l'on vit l'ancienne vedette de la télé la mise en plis défraîchie, sans même une touche de mascara ou d'ombre à paupière, quand on travaille fort on n'a pas toujours le temps de se maquiller... et, faut-il dire, les caméras elle en avait tant vues, que ça ne l'impressionnait plus.

Ce qui, selon bien des observateurs, la différencia de nombre de ses collègues, c'est ceci: contrairement à beaucoup d'hommes de pouvoir qui s'entourent de gens plus faibles qu'eux pour être bien sûr de dominer et d'échapper à la critique, Mme Payette forma l'un des meilleurs cabinets du gouvernement Lévesque, comme si elle avait le don d'aller chercher pour la conseiller, et au besoin la contester, des gens très compétents: Jacques Desmarais, Léa Cousineau, Pauline Marois, Christine Tourigny, plusieurs autres...

Le beau public de l'est

Sur la tribune, dans son comté de Dorion, elle attend son tour de parler. Dans la salle, c'est le beau public grouillant, vif, prompt à la réplique et au sarcasme, de l'est de Montréal. Un public du canal dix, qui a connu le courrier du coeur de Mimi d'Estée, et qui forme le gros fan-club de Dominique Michel. Un public de salle de loisirs aussi, à l'image du président du comté, M. Claude Perreault, trésorier du Patro Le Prévost. Ce sont eux qui, avec tendresse, présenteront Mme Payette à l'auditoire mais l'auditoire hésite encore, comme s'il n'arrivait pas à retrouver sa chaleur normale.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

La reconquête s'est vite faite.

Ensuite, tout, c'est-à-dire la reconquête, se passera très vite. Emue par la présentation de «la p'tite Sylvestre», comme elle appelle Dodo, elle débute les larmes aux yeux, et puis en quelques phrases règle l'affaire des «Yvette»: tant mieux si les femmes étaient nombreuses au Forum, tant mieux si elles s'occupent de politique même si c'est pour le non»...

— Tant mieux si elles se réveillent!, crie une voix dans la salle.

«Il n'y aura pas de crêpage de chignons, et après on se retrouvera toutes, libérales comme péquistes, autour des dossiers de la condition féminine.»

Lise Payette a retrouvé ses sourires, son aplomb et tout son allant. La salle, regagnée, reconquise, se délecte, et entre l'oratrice et l'auditoire, la connivence est revenue: une fois l'affaire des femmes réglée ou plutôt mise entre parenthèses, pour après le référendum, elle se libre à un discours plus strictement politique, simple, imagé, drôle. Elle devait être, dans la stratégie péquiste, la meilleure «vendeuse» de la souveraineté-association... Elle l'est encore et, dirait-on, encore plus, comme si tout cela l'avait revigorée!

Du haut de cette côte brillamment remontée, Lise Payette regarde son monde de Dorion qui l'ovationne, debout.

Est-ce la fin des «Yvettes»? Il semble que oui. Les péquistes ont judicieusement évité de répliquer sur le même terrain et n'ont pas écouté ceux qui leur suggéraient d'organiser à leur tour un gros rally des femmes pour le «oui». On organisera plutôt, comme c'était d'ailleurs prévu, une célébration très informelle pour le 40e anniversaire de l'obtention du droit de vote: ce sera le 26 avril, à la place Desjardins, et les hommes aussi sont conviés.

Du côté du Parti libéral, on a mis la pédale douce sur l'opération Yvette, sans doute par crainte de «l'effet boomerang». Et aussi parce que quelques femmes qui comptent dans le parti n'avaient guère le goût d'exploiter ce filon. Il y aura peut-être quelques assemblées à prédominance féminine, mais on laissera tomner les macarons, les étiquettes. Et les stéréotypes.

LE RÉFÉRENDUM

MADELEINE RYAN CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

Comme de la belle visite qui passe trop vite...

«Je ne viens pas ici pour vous apeurer mais pour vous rassurer. Les personnes du troisième âge sont celles qui ont le plus d'influence sur l'opinion publique dans le domaine politique, notamment parce qu'elles ont du temps dans leur poche pour lire, écouter et s'informer. Profitez de ce pouvoir dans le sens de votre option.»

NICOLE BEAUCHAMP

C'est avec ce ton, empreint à la fois d'une chaleureuse simplicité et de déférence, que Mme Claude Ryan livrait, hier, le message du Non au référendum dans sa tournée de cinq résidences pour personnes âgées, à Laval. Fine ambassadrice, Mme Ryan a visiblement charmé ses auditoires à cheveux blancs comme de la belle visite qui passe trop vite. «Une femme qui a passé une bonne partie de sa vie dans sa maison avec ses enfants n'était pas préparée à ce métier. Mais le référendum, cela vous oblige à vous impliquer. C'est ce que je fais», a-t-elle dit en prenant le micro à la Résidence des Ecores.

Une question piégée

«Le point sur lequel je désire insister, c'est la question du mandat de négocier. C'est une question entortillée, piégée. Dans le fond, c'est un mandat de négocier un nouveau régime politique qui ferait que le Québec deviendrait un pays indépendant politiquement, a-t-elle enchaîné. Pour reprendre l'image employée par Camil Samson en Abitibi, c'est un piège à ours. Mettez-y la première patte et si vous n'aimez pas ça, vous l'enlèverez dans un an!»

D'entrée de jeu, cette fille de marchand général de village — comme elle s'est plu à le dire — retrouve sans effort le langage des propos et parlures de veillée de perron pour répéter par touches impressionnistes ce message central. Pas de discours empesé. Madeleine Ryan déballe plutôt un balluchon politique à coups d'anecdotes pêle-mêle: «Je ramasse des paquets d'histoire en accompagnant mon mari dans les divers comtés.

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Madeleine Ryan: pas de discours empesé.

Je vous rapporte une phrase dite par le président de l'âge d'or d'une paroisse de Québec en parlant de notre avenir: «je suis bien comme je suis, et je reste comme j'aime.»

Ce style fait mouche au point de prendre un peu de court Mme Ryan! Avertissant son auditoire (un peu plus d'une soixantaine de personnes à la Résidence L'Oasis et à celle des Ecores) qu'elle s'attend plutôt à répondre à des questions, celles-ci n'ont pas fusé, loin de là! «C'est tellement beau ce que vous dites, qu'on préfère continuer à vous écouter», a lancé une septuagénaire.

En interpelant ces citoyens avec des paroles qui respectent leur intelligence éclairée par l'expérience, Mme Ryan calme certes la peur, mais ne dissipe pas l'incertitude au sujet des pensions de vieillesse: «Quel que soit le régime politique que le référendum va nous amener, moi je dis qu'il n'y a pas un pays civilisé qui pourrait se permettre de ne pas s'occuper de ses personnes âgées.

«Mais je ne crois pas que ce soit faire du terrorisme moral que de nous demander où les tenants du oui — je leur accorde le bénéfice du doute — puiseraient l'argent quand ils font miroiter qu'on augmentera les pensions de vieillesse.»

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Pierre-Marc Johnson, d'un sourire à l'autre, a dû s'expliquer sur les grèves dans les hôpitaux.

Johnson se heurte aux craintes des personnes âgées

Pierre-Marc Johnson, le ministre du Travail, n'était pas seul, hier après-midi, pour rencontrer les citoyens du troisième âge de son comté d'Anjou. Le parapluie du OUI l'avait fait escorter de Fernand Robidoux, le chanteur de charme des années 50, «la voix française de Perry Como», celui qui animait avec son compère André Rancourt les grandes soirées du Café Provincial où il mit à succès «Je croyais» et «Un fiacre allait trottinant», deux chansons que reprirent, avec un certain enthousiasme, les 150 personnes du Cercle d'amitié d'Anjou.

FRANÇOIS FOREST

«Quand rappelle - t - il, rue Lenoir, dans les années 50, je voulais endisquer les musiques de Leclerc, Lévesque, RCA (la maisonde disques) a failli me mettre la camisole de force. Ce n'est qu'à Londres et non au Canada que j'ai pu endisquer les 14 premières chansons québécoises.» Témoignage essentiel d'un personnage qui marqua les ondes radiophoniques avec sa demi-heure d'antenne à CHRS «où il nous fallait une fois par jour quitter les ondes pour laisser la place à la radio de Baltimore...»

Fernand Robidoux, au seuil de la retraite, avec ses 63 ans, ajoute quelques instants avant de céder le micro au ministre: «Comme artiste, j'ai vécu le dumping du disque. Je m'aperçois aujourd'hui comment il est difficile d'être à l'aise chez nous, si nous n'avons pas nos pouvoirs de décision.»

Si les bons vieux citoyens d'Anjou ont fredonné du bout des lèves «Je croyais», ils ont toutefois quelque peu réservé leurs applaudissements. Mais le jeu de cartes «1000» et celui du «500» ont été complètement abandonnés pour la période de questions qu'a véritablement subie le ministre Johnson.

Les grèves

Dans son territoire, Anjou, Pierre-Marc Johnson, d'un sourire à l'autre ou «d'un manque de communication à un autre», n'a pas vraiment eu à s'expliquer sur le futur acheminement des pensions de vieillesse si «Ottawa refuse de négocier», mais bien sur les grèves dans les hôpitaux particulièrement sur les ralentissements qu'ont sentis les citoyens d'Anjou à l'hôpital Lafontaine: «Je le déplore avec vous», dit-il.

—«Mais vous devriez régler ces grèves vite vite..., dit Mme Richard.

—«En 76, répond Johnson, il y a eu 21 jours consécutifs de grève dans les hôpitaux sous les libéraux... Nous avons passé 260 lois... Et les médicaments gratuits? Et nous ne sommes pas ici pour disposer de l'administration du gouvernement — vous aurez toujours le loisir de vous prononcer là-dessus — mais bien pour causer de l'avenir du Québec...»

Petit silence qui devient plus grand encore quand le ministre insiste: «Mais avec un oui massif, nous pourrons changer des choses, tout en demeurant une province...»

Entre deux points de crochet, une maille de macramé, ou une bouffée de cigare, les questions reprennent: «Mais Trudeau a dit qu'il ne voulait pas négocier... Comment se fait-il que monsieur Biron ait été influencé par les péquistes pour dire OUI... Comment attirer les financiers si les grèves persistent (l'allusion concerne le F-18, décision que le ministre qualifie d'injuste parce que encore l'Ontario retirera la grosse somme) ...»

Pierre-Marc Johnson tente de répondre: «Trudeau est un démocrate. Il respectera notre choix s'il est massif... M. Biron n'est pas péquiste, mais il dit OUI comme d'autres unionistes, libéraux ou créditistes diront OUI... Cela fait 35 ans que des premiers ministres québécois se débattent pour arracher quelques concessions du fédéral. Il n'y a pas eu de grève pour les 400 travailleurs de GM à Terrebonne (les autobus). On n'est pas plus cruches, imbéciles que les autres...»

C'est devant un café et des biscuits que la conversation s'est poursuivie. Pour Fernand Robidoux, c'est à Verdun samedi, dans son horaire du OUI «bénévole», dit-il, qu'il tentera à nouveau de charmer.

Ryan refuse tout débat télévisé

C'est non! Non!

Le président du Comité des Québécois pour le non, M. Claude Ryan, ne participera pas à un débat télévisé qui l'opposerait à son adversaire et homologue du Regroupement national pour le oui, le premier ministre René Lévesque qui lui, pour sa part, n'a pas encore fait savoir s'il était favorable à une telle confrontation.

HUGUETTE LAPRISE

«Cela bien sûr serait excellent pour les cotes d'écoute, a déclaré l'organisateur en chef de la campagne du non, M. Pierre Bibeau. Il n'est pas question que nous participions à un concours de beauté, au cours duquel on n'embarquerait pas sur le fond, mais sur la forme seulement. Ce serait un show plutôt qu'autre chose.»

Le 19 mars dernier, M. Claude Sylvestre, vice-président à la programmation de Radio-Québec a en effet proposé au chef de l'Opposition, M. Ryan et au premier ministre Lévesque de participer à un débat, après l'adoption de la question par l'Assemblée nationale. Dans un télégramme, M. Sylvestre leur a précisé qu'il était à leur disposition pour discuter de la date ainsi que de la formule. Radio-Québec a également souligné que ce débat pourrait être télédiffusé sur toutes les autres chaînes.

Entre l'adoption de la question et l'émission des brefs, aucune réponse n'a été donnée à la maison Radio-Québec tant par M. Ryan que par M. Lévesque.

Le coordonnateur de la campagne référendaire à Radio-Québec, M. Guy Bergeron, a fait savoir, hier, que l'offre tenait toujours pendant la campagne référendaire.

D'autres chaînes de télévision, entre autres TVA ainsi que des stations de radio, Radio-Mutuel semble-t-il, auraient fait de telles offres aux deux grands chefs des comités référendaires. Quant à la société Radio-Canada, elle s'est abstenue pour des raisons non expliquées.

En expliquant les motifs du refus de l'organisation du non, M. Bibeau a souligné qu'une telle émission, même si elle avait été faite avant les brefs, allait à l'encontre de leur stratégie référendaire qui est axée sur le porte à porte, le contact personnel et non les communications de masse. «Si on acceptait, a-t-il ajouté, on embarquerait sur le terrain des péquistes.»

M. Bibeau a tenu à conclure que le débat télévisé était exclu pour le moment, mais que si au cours de la campagne, il s'avérait qu'il puisse permettre d'apporter des éléments nouveaux d'information, M. Ryan réviserait sa décision.

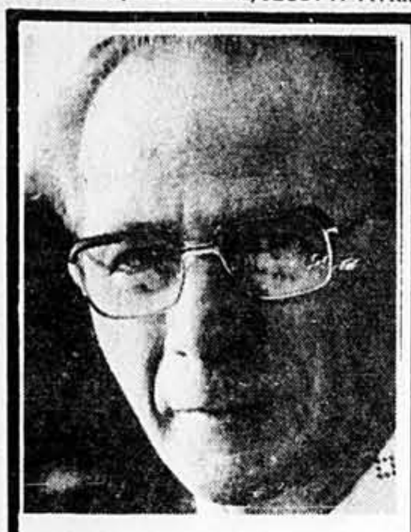

LÉON DION:

Trudeau s'apprête à être un usurpateur

■ QUÉBEC — Si M. Trudeau ne tient pas compte d'une éventuelle victoire du oui au référendum, il démontrera bien peu de foi dans la démocratie et envers le peuple du Québec et s'apprête, le cas échéant, à être un usurpateur.

C'est ce qu'a déclaré hier au cours d'une conférence de presse M. Léon Dion, qui a ajouté que M. Ryan, tout comme M. Trudeau, a de plus en plus recours à la stratégie de l'intimidation pour faire peur aux Québécois.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Selon lui, le refus de négocier que M. Trudeau exprimait encore avant-hier lors du débat sur le discours du Trône à Ottawa contribue encore une fois à aggraver la crise constitutionnelle dont il est un des responsables depuis qu'il a affronté Daniel Johnson lors d'une conférence fédérale - provinciale en 1965 et depuis qu'il est devenu premier ministre en 1968.

«Si, estimant que les Québécois sont des peureux, ils utilisent de tels arguments pour contrer le oui, a poursuivi le professeur de l'Université Laval, ils ne pourront plus dire: «Mon non est québécois» mais: «Mon non est non».

Il a ajouté que MM. Trudeau et Ryan nieraient le droit à l'autodétermination du Québec s'ils refusaient un verdict positif.

M. Dion, qui rencontrait les journalistes dans le cadre du lancement de son livre intitulé «Le Québec et le Canada: les voies de l'avenir», a dit qu'il faudra reconnaitre une victoire significative de l'un ou l'autre camp, qui le sera selon lui si elle est acquise avec 10 p.c. et plus de majorité.

Il s'est sur un autre plan dit d'avis que ceux qui affirment que l'indépendance pourrait être réalisée sans tenir compte de la volonté de la population ou qu'un oui au référendum est un oui à l'indépendance «n'ont pas confiance au peuple du Québec et sont des démagogues».

M. Dion a expliqué que son oui au référendum sera un gros non au Livre beige, qui lui déplait «souverainement» et qui contredit le projet de société «que les Québécois se donnent, surtout depuis 1960, dans un cadre fédéraliste», un gros non à Pierre Trudeau et un gros non au Parti libéral du Québec, qui suit depuis 1973 de fausses pistes sur le plan constitutionnel.

Ce sera un oui à un projet de société fondée sur l'égalité et la dualité, mais sans aller jusqu'à la souveraineté - association et un oui au traitement de choc que les anglophones, le gouvernement fédéral et le Parti libéral du Québec ont besoin de se faire administrer «pour qu'ils se réveillent et comprennent la nature de la crise».

Le rapport Pépin-Robarts sera pour lui un point de départ important pour la réflexion qui suivra la référendum.

Pour l'instant, le Livre blanc lui convient dans l'essentiel, alors que le Livre beige dépeint un Canada imaginaire et irréel.

«Mon oui, a-t-il résumé, indique le sens de mon travail.» Travail et prise de position, a-t-il souligné, d'un universitaire qui entend garder sa liberté en refusant d'adhérer à un comité et de s'abriter sous un parapluie.

«Je me réserve, à dit M. Dion pour des gestes futurs. Si, par exemple, le PQ devient usurpateur.»

Il croit qu'un non signifiera la fin des discussions constitutionnelles pour «ma génération», qu'il ne se passera rien et qu'il «sera alors sans doute facile de convaincre les Canadiens et les Québécois de garder la constitution actuelle».

Il a dit qu'on aurait pu le qualifier de natonaliste «fervent» s'il avait été politicien, mais qu'il ne l'était pas. Et s'il l'eut été, il aurait préféré oeuvrer à Ottawa plutôt qu'à Québec.

LE RÉFÉRENDUM

Premier succès de foule pour le camp du NON

■ LAVAL — Le Comité national du Non et son président, M. Claude Ryan, ont connu hier soir leur premier succès de foule alors que plus de 3,000 personnes se réunissaient au Centre sportif de Laval pour y entendre les exposés d'une dizaine d'orateurs.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La foule qui arborait des ballons aux couleurs du Non et des petits drapeaux canadiens ont manifesté éloquemment leur satisfaction lors de l'arrivée de MM. Ryan, Jean Chrétien et Marcel Masse. La chaleur de l'assemblée contrastait avec le demi-échec de l'ouverture de la campagne du Non à Chicoutimi.

Dans son discours, M. Ryan a fait l'éloge de la souplesse du fédéralisme et des avantages économiques que les Québécois en retirent. Il a cité plusieurs exemples précis comme la création d'un régime de rente distinct pour le Québec, d'un régime d'assurance-hospitalisation et plus récemment du régime d'assurance-maladie.

Des avantages économiques, il a signalé le système de péréquation qui permet au Québec de retirer plus de points d'impôt du fédéral et le système de compensation sur le prix du pétrole qui permettait à une famille de quatre personnes d'obtenir un octroi de $900 en 1979.

Éloge de la liberté

Pour leur part, M. Jean Chrétien et Mme Jeanne Sauvé ont fait l'éloge de la liberté qui règne au Canada. La présidente de la Chambre des communes craint pour cette liberté car elle estime que le Parti québécois préconise une transformation radicale inspirée par des principes nouveaux qui visent à modifier, à changer de fond en comble l'architecture politique, sociale, économique et culturelle de la province.

Même discours de la part de M. Marcel Masse qui se demande quel pays permettrait le référendum.

De son côté, Mme Madeleine Ryan n'a pas caché son étonnement d'apprendre que le ministre de la Condition féminine, Mme Lise Payette, s'était déclarée une Yvette lors d'un meeting dans son comté. «Moi, je ne comprends plus rien mais si vraiment Lise veut être du Club des Yvette, elle devra voter Non», a-t-elle affirmé.

Crise de légitimité

Plus tôt dans la journée, M. Ryan avait déclaré aux journalistes qu'il appréhendait une crise de légitimité politique entre le gouvernement fédéral d'une part et le gouvernement du Québec d'autre part, dans l'éventualité où le Oui l'emporterait au référendum.

«Il faudrait que quelque chose se produise, qu'il s'agisse d'un référendum fédéral, d'une élection provinciale ou encore d'un autre référendum provincial», a indiqué le chef libéral.

Selon lui, on aurait tendance à croire que c'est l'intention du gouvernement du Québec de créer une telle situation de manière à faire avancer davantage une option (l'indépendance) qu'il n'a pas le courage de présenter au premier référendum.

M. Ryan n'envisage toutefois pas d'élection provinciale précipitée qui suivrait immédiatement le référendum. Il soutient que ce serait un non sens que de déclencher une élection en juin alors que les troupes seraient épuisées dans les deux camps.

Il prévoit plutôt que le gouvernement Lévesque déclenchera l'élection à l'automne car il y aura quatre ans qu'il sera au pouvoir.

Lévesque: l'esprit d'entreprise est handicapé par le système fédéral

■ SAINTE-MARIE DE BEAUCE — L'essor économique remarquable de la Beauce d'une part, les cas de l'industrie de l'amiante et du choix de l'avion F-18 de l'autre, montrent bien que le dynamisme et l'esprit d'entreprise existent au Québec, mais que leur développement est handicapé par le système fédéral.

C'est là l'argumentation développée hier midi par le premier ministre René Lévesque dans son premier grand discours de la campagne référendaire officielle, devant une salle chaleureuse de quelque 250 notables locaux et partisans du OUI au coeur de la région beauceronne.

YVES LECLERC

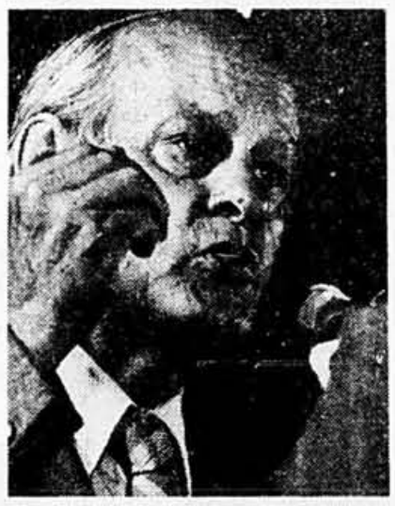

Dans une forme remarquable, M. Lévesque a parlé plus d'une heure, mettant visiblement à l'épreuve les grands thèmes et la structure de ce qui formera l'un de ses «discours types» pour les prochaines semaines.

Il a commencé par flatter dans le sens du poil l'orgueil régional: «C'est une coïncidence voulue et surtout heureuse qui fait que cette première sortie référendaire ait eu lieu dans la Beauce, a-t-il dit, une région qui s'est forgée au cours des ans une renommée solidement établie d'esprit d'initiative, de fierté et de confiance en soi...»

Il a mis en relief la croissance des entreprises locales qui, «sans aucune multinationale étrangère, a permis d'établir une économie régionale solide comme le démontre un taux de chômage d'à peine 5 pour cent.»

Le premier ministre a enchaîné sur une énumération d'entreprises dynamiques de la Beauce et d'ailleurs: Bombardier, Prévost, Maska, etc, qu'il a posées en contraste avec «l'aventure et l'échec retentissant de ITT sur la Côte-Nord».

Puis il a noté que le Québec produit, après des années de carence totale, le tiers des diplômés canadiens en administration et en technique de gestion, diplômés dont la moitié sont des femmes (coup de chapeau, et réplique aux Yvette), et dont le cinquième fondent leur propre entreprise...»

Cependant, a-t-il poursuivi, à côté de ces progrès encourageants, il y a des handicaps graves, qui viennent en bonne partie du régime constitutionnel dans lequel nous vivons. Il a pourtant tenu à préciser que ce n'est pas au fédéralisme lui-même qu'il s'en prenait, mais à la façon dont le fédéralisme est appliqué au Canada.

Or, ces carences du fédéralisme canadien, à son avis, le Livre beige de M. Claude Ryan ne fait rien pour les corriger réellement: «Et les mêmes gens qui veulent que vous votiez NON au référendum, ce sont ceux qui ont voté NON aux lois sur la protection des terres agricoles, sur l'assurance-automobile, sur la santé et la sécurité des travailleurs, etc.»

Il a cité en exemple l'affaire de la nationalisation de l'amiante, bloquée devant les tribunaux depuis trois ans: «Je n'en veux pas aux tribunaux, mais à la vieille constitution qui rend ça possible...»

Puis il a passé un bon quart d'heure à s'en prendre à la décision d'Ottawa d'adopter le F-18 plutôt que le F-16 comme avion militaire, «des ferrailles pour une valeur de $4 milliards», a-t-il noté. Il a insisté sur le fait que «comme par hasard» toutes les retombées sûres et solides ont été celles qui profitaient à l'Ontario, le Québec bénéficiant seulement de celles qui sont fragiles ou hypothétiques.

Citant les déclarations faites lundi au *Globe and Mail* de Toronto par M. William Baker, il a tourné en dérision la façon dont «les 74 députés libéraux du Québec à Ottawa, M. Trudeau le premier, ont plié et se sont laissé avoir par des chiffres fabriqués à toute vitesse en une seule nuit, dit-on...»

Et il a carrément accusé le gouvernement fédéral d'avoir menti aux citoyens dans cette affaire, en laissant croire qu'un contrat de $248 millions pourrait aller à Canadair de Montréal, «alors que cette société contrôlée par l'État n'avait même pas soumissionné, et que par ailleurs MacDonnell Douglas, le fabricant du F-18, possède lui-même une usine capable de remplir ce contrat à Malton, à côté de Toronto».

M. Lévesque a terminé par un vibrant appel à voter OUI pour l'avenir du Québec, au-delà des chicanes et des partisaneries politiques.

SELON LE PRÉSIDENT DE LA FPJQ

Les propos de Ouellet, un «vil procédé d'intimidation»

■ Se disant absolument pas étonné des propos virulents du ministre André Ouellet à l'endroit des journalistes du Québec et principalement ceux de Radio-Canada, le président de la Fédération des journalistes du Québec, M. Gérald LeBlanc, ne les a pas moins dénonçés comme «un vil procédé d'intimidation».

«Il s'agit d'une méthode classique a-t-il dit. Préparer le terrain, mettre les gens sur la défensive et dans une certaine mesure, les emmener à faire de l'autocensure car à coup sûr, ils sont portés à s'interroger et à se demander si cela n'est pas vrai», a ajouté le président de l'organisme. Le Conseil de la radiotélévision canadienne (CRTC)a déjà conduit une enquête sur l'information à Radio-Canada à la demande du premier ministre Trudeau. Celle-ci, faite à la suite d'accusations du même genre que celles que M. Ouellet a prononcées mardi soir aux Communes, a permis au président du CRTC, d'alors Harry Boyle, de qualifier l'affaire de «tempête dans un verre d'eau».

HUGUETTE LAPRISE

L'enquête s'est terminée en queue de poisson, mais les dénonciations des ministériels n'en avaient pas moins bouleversé plusieurs. Dans une certaine mesure, toujours selon M. LeBlanc, elles avaient atteint leur but.

Le président de la Fédération des journalistres a tenu à préciser que tant les accusations qui avaient suivi l'élection du Parti québécois en novembre 1976 que l'enquête du CRTC en 1977 n'avaient pas empêché la direction de l'information du réseau de Radio-Canada de «fort bien réagir à ce genre d'intimidation». M. LeBlanc croit que cette fois-ci, elle réagira encore de la même façon. Elle fera bien son travail. De plus, M. LeBlanc ne semble pas prôner une protestation officielle de la part de l'organisme qu'il dirige.

«Nous verrons, a-t-il dit. Nous avons une réunion de l'exécutif dans une dizaine de jours. Mais s'il faut qu'à chaque fois, qu'un «bébête» fasse des siennes, nous rétorquions...»

Pour sa part, le directeur de l'information du réseau français de Radio-Canada, M. Marc Thibault, qui a rencontré, hier, à Ottawa, le président de la société d'État, M. Al Johnson, il réserve ses commentaires pour aujourd'hui. Toutefois, on souligne à son bureau que M. Ouellet s'est attaqué également aux syndicalistes et aux politiciens tout comme aux journalistes dans sa réponse au discours du trône. On analyse également la nouvelle diffusée au Téléjournal, relatant l'intervention du ministre et qui «à première vue ne colle pas».

Après avoir parlé de l'oeuvre de «sabordage de l'unité canadienne des journalistes, des syndicalistes, des politiciens «bourrés d'argent par Radio-Canada», le ministre a précisé: «Dans n'importe quel autre pays du monde, ils se seraient fait casser la gueule, ils se seraient fait assommer, et ils se seraient fait emprisonner et même dans plusieurs pays, ils se seraient fait fusiller...»

L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDAIRE

Des fonctionnaires de Montréal disent «oui»

Lors d'un référendum-maison effectué par la poste, on a demandé aux 5,873 membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (affilié au Syndicat canadien de la fonction publique et à la FTQ) d'indiquer leur intention de vote au référendum. Sur les 2,442 réponses reçues, 1,798 disent OUI (soit 73,6 pour cent); 576 disent NON (soit 23,6 pour cent) et on compte 68 bulletins rejetés. Ces résultats seront apportés au congrès de la FTQ samedi prochain.

Par ailleurs, le ministre des Affaires municipales, Guy Tardif, avait accepté l'invitation des fonctionnaires de venir les rencontrer hier soir lors du dépouillement. Le député de Crémazie a dit qu'il souhaiterait qu'on soit rendu au 20 mai et que ce résultat soit national... Parlant ensuite des déboires de la loi 57 devant les tribunaux (tout comme de la loi 101 et de l'affaire d'Asbestos), le ministre a lancé qu'il était temps «de mettre aux rebuts ce qui nous tient lieu de constitution».

Oui presque à l'unanimité

C'est presque à l'unanimité que l'assemblée générale du Conseil du travail de Québec a résolu, le 8 avril dernier, d'appuyer la recommandation de l'exécutif de la centrale syndicale, la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ), de voter «oui» au référendum. La FTQ doit se prononcer sur la question nationale lors d'un congrès spécial prévu pour le 19 avril.

M. Michel Leblanc, président du CTQ, représentant 32,000 travailleurs dans la région de Québec, a expliqué en conférence de presse, hier, que son organisme appuie la position de la FTQ «sans partisanerie politique» et ne s'impliquera pas dans un comité parapluie.

Des syndiqués CSN opposés au «oui»

Les membres du syndicat national des employés de l'hôpital Jewish General se sont prononcés en assemblée générale contre la recommandation du Conseil central de Montréal de la CSN de voter «oui» au référendum. Ils ont été imités par le syndicat des infirmières et infirmiers du même hôpital, également membres de la CSN.

Ottawa étudie le Livre beige

Un groupe de fonctionnaires fédéraux étudie actuellement, à l'intention du ministre de la Justice Jean Chrétien, les implications des propositions avancées par les libéraux du Québec en vue de changements constitutionnels majeurs.

Le sous-ministre, M. Roger Tassé, a précisé hier qu'il s'agissait d'une «analyse technique» à laquelle travaillaient des membres des ministères de la Justice, des Relations fédérales provinciales et d'autres organismes.

M. Tassé n'a pas voulu révéler à quel moment ce rapport serait prêt, non plus que les conclusions auxquelles on en était arrivé jusqu'à maintenant, soulignant que de telles questions devraient être adressées directement à M. Chrétien.

Les propositions préconisent, entre autres, la création d'un Conseil fédéral dont les membres seraient nommés par les provinces, qui remplacerait le Sénat et serait habilité à contrôler les pouvoirs fédéraux.

Paiement reçoit Ryan

«Nous savons faire les choses à Laval! Nous n'avons pas envoyé d'invitation à personne! Claude Ryan a manifesté l'intention de rencontrer privément le conseil municipal et il est venu. Nos portes sont ouvertes à tous ceux qui veulent venir.» C'est en ces termes que le maire Lucien Paiement a expliqué aux journalistes, hier midi, la présence du chef du Parti libéral du Québec à l'hôtel de ville de Laval.

M. Ryan est arrivé à l'hôtel de ville sur le coup de midi et il a serré les mains d'employés qui s'apprêtaient à poinçonner avant d'aller luncher. Par la suite, il s'est entretenu avec le maire Paiement et la majorité des membres du conseil de ville durant près de 45 minutes.

Le président du comité pour le non s'est dit très heureux d'avoir eu l'occasion de saluer les élus de la population lavalloise, en ajoutant qu'il s'agissait là d'une rencontre de courtoisie.

Biron menace de poursuivre Bégin

A la suite des accusations portées par le ministre de la Santé et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, contre le député indépendant Rodrigue Biron sur les ondes de Radio-Canada, M. Biron a exigé du ministre fédéral qu'elle se rétracte publiquement dans les 24 heures, à défaut de quoi des poursuites judiciaires seraient intentées à son endroit.

Selon la mise en demeure que Me Léopold Fortier, avocat de M. Biron, a fait tenir à Mme Bégin, celle-ci avait affirmé, au cours d'une entrevue avec le reporter Jacques Bissonnet, que le député avait été soudoyé pour présenter son amendement à la question référendaire.

Hatfield: il faut oeuvrer pour le non

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a exhorté hier, à l'Assemblée législative, la population de la province à oeuvrer vigoureusement en faveur du non au référendum québécois.

M. Hatfield a affirmé que les députés et la population du Nouveau-Brunswick avaient un rôle positif à jouer dans la campagne référendaire, et qu'ils aideraient à déterminer l'avenir du pays en faisant connaitre leurs sentiments à cet égard.

«Ce qui est important, a-t-il dit, c'est que nous leur faisions connaître (aux Québécois) notre point de vue et ce que nous sommes prêts à faire. Une telle attitude prouvera que le concept d'une réforme constitutionnelle (que préconise fortement le premier ministre) est défendu dans le pays tout entier, et encouragera les Québécois à ne pas accepter la défaite, mais à persévérer.»

Drapeau ne ferait pas connaître son choix

Il ne faudrait pas attendre de prise de position du maire Drapeau à la toute veille du référendum. Selon René Lévesque, le maire Drapeau aurait été mal interprété par les journalistes qui lui ont fait dire qu'il se prononcerait pour le OUI ou pour le NON à la veille du scrutin. «Selon nos informations, il a simplement dit qu'il attendrait jusque-là pour choisir, mais il n'a pas promis d'annoncer publiquement son choix», a précisé le chef du OUI.

Deux sondages la semaine prochaine

Deux sondages sur les intentions de vote des Québécois en vue du référendum seront rendus public prochainement. Les conclusions du premier, effectué par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP), seront reproduites, dimanche, par l'hebdomadaire *Dimanche-Matin*. Il a été effectué entre lundi et mercredi de cette semaine, par téléphone.

Le second sondage, du Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), sera rendu public le vendredi 25 avril par la société Radio-Canada. Il a également été effectué par téléphone, la semaine dernière, sur tout le territoire canadien.

Depuis le dépôt du libellé de la question référendaire à l'Assemblée nationale, la maison de sondage IQOP a effectué deux sondages et CROP, un seul.

Actes de vandalisme aux comités du «non»

Deux comités du «non» ont été la cible d'actes de vandalisme dans la nuit de mardi à mercredi. Au comité central de la rue Papineau, on a crevé les pneus de quelques voitures qui ont aussi été abîmées par de la peinture. Des vitres ont par ailleurs été fracassées au comité de la circonscription de Bourget. Des plaintes ont été portées auprès de la police.

Une surveillance de l'information

Le «Comité de surveillance de l'objectivité de l'information», un mouvement spontané et non encore structuré qui groupe pour l'instant une centaine de personnes, s'est donné pour mission de faire respecter l'impartialité durant la campagne référendaire. C'est ainsi qu'il a choisi pour première cible la station de radio CKVL, à laquelle il reproche la partialité en faveur du «non» de l'émission à ligne ouverte d'Yvon Dupuis. Il compte s'attaquer ensuite aux prises de position du président de LA PRESSE, M. Roger Lemelin.

Bien que cet organisme ne compte que des partisans du oui, son porte-parole, M. Georges Lemire, un commerçant de Beloeil, affirme: «Je me lèverai pour défendre le non si un organe d'information ne fait pas preuve d'objectivité à ce sujet.»

Interrogé sur les accusations de «manque flagrant d'objectivité» portées contre lui, l'animateur Yvon Dupuis a soutenu qu'elles étaient sans fondement, en précisant que depuis la fin de février, il avait consacré près de 25 heures à des individus ou à des groupements favorables au oui.

Une vingtaine de personnes ont manifesté hier matin devant les studios de CKVL, et M. Dupuis devait les recevoir ce matin pour tenter d'éclaircir la situation.

ÉCONOMISEZ 10% DE PLUS Chez DOMINION

Les Supermarchés Dominion vous donneront 10% de plus pour tous les coupons de rabais publiés dans les journaux par n'importe lequel de nos principaux concurrents.

Par exemple, Dominion vous accordera .55 pour un coupon de .50 et $1.10 pour un coupon de $1.

Les Supermarchés Dominion vous garantissent que, s'ils ne tiennent pas un article donné (par ex.: un produit portant la marque maison d'un concurrent), ils vous le remplaceront par un article équivalent de même format et de même qualité.

Nos coupons valent donc plus chez Dominion.

Date limite indéterminée. Dominion se réserve le droit de limiter les quantités. Un seul coupon par offre...

...et en plus profitez de nos Spéciaux Exceptionnels!

Dominion en a des bonnes choses!

2.38 LB

CUISSEAU DE VEAU FRAIS

COUPE DU JARRET — DE LA CROUPE OU SURLONGE

PRIX HABITUEL 3.79 lb

ÉCONOMIE 1.41 lb

ÉPAULE DE PORC FRAIS

COUPE DU SOC

PRIX HABITUEL 1.45 lb

ÉCONOMIE .67 lb

.78 LB

4/$1

JUS DE TOMATE

DE FANTAISIE — HEINZ
(LIMITE DE 8 PAR CLIENT)
BTE 19 OZ LIQ.

PRIX HABITUEL .45 ch.

ÉCONOMIE .80 sur 4 btes

DÉTERSIF EN POUDRE

TIDE
PAQUET 2.4 kg
LIMITE 3 PAR CLIENT

PRIX HABITUEL 3.65

ÉCONOMIE .96

2.69

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 22 avril 1980 dans tous les Supermarchés Dominion de l'île de Montréal, Laval, St-Jean, Rive sud, Repentigny, Joliette, Rosemère, St-Eustache, St-Jérôme, Ste-Adèle, Ste-Agate, Lachute, Châteauguay et Valleyfield.

Les Supermarchés Dominion Limitée

Dominion en a des bonnes choses!

Les anglophones de Québec se serrent les coudes

■ QUÉBEC — «Les anglophones se sentent menacés, ils sentent le besoin de se serrer les coudes, et la réunion de ce soir leur a fait bien du bien.»

Hier soir, environ 2,000 anglophones de la région métropolitaine de Québec se sont entassés dans la

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

grande salle de bal du Château Frontenac pour participer à leur premier rallye en faveur du NON. 2,000 personnes sur une population d'environ 5,000, ça n'est pas rien!

Pendant près de trois heures, assis sur des petites chaises droites ou debout dans les portiques, ils ont écouté religieusement la demi-douzaine d'orateurs au menu de la soirée.

Johanne Wright pour représenter les Ecossais, Herbert Marx pour rappeler que la communauté juive de la Vieille capitale compte encore une bonne quarantaine de familles, le chef de l'Union nationale Michel Le Moignan pour faire la preuve que les francophones peuvent être compris même s'ils parlent mal l'anglais, l'avocat Ross Goodwin pour illustrer le beau résultat d'un mariage mixte, Francis Fox «directement d'Ottawa» pour souligner que le gouvernement canadien cautionne et encourage la fête, Pamela Dunn pour marquer le fait que même les grandes organisatrices d'oeuvres de bienfaisance de la haute bourgeoisie anglaise sont sensibles au débat référendaire, Yolande O'Neill-Fortier pour venir dire les appuis des Yvette et même des Ti-Guy d'Ontario, Véronique Baril pour témoigner qu'une francophone peut être heureuse comme un poisson dans l'eau dans tout ce grand océan anglais du Canada d'Annapolis à Toronto, l'avocat Gary Ouellet pour venir dire que «la minorité anglaise de Québec est la preuve qu'une minorité peut survivre», Jean-Claude Rivest parce qu'il est député libéral de Jean-Talon et Gérard-D. Lévesque parce qu'il est vice-président du NON.

Herbert Marx et Pierre Berton, hier soir, à Québec.

Tous étaient venus entendre ces orateurs leur répéter les arguments «nonistes» qu'ils aiment entendre, pour applaudir toux ceux qui ont crié «le Canada, c'est mon pays», pour se sentir ensemble. Parce que, comme l'a dit ce témoin plus haut, les anglophones de Québec éprouvent en ce moment le besoin de participer à un rassemblement de ce genre.

Pierre Berton

Mais, ils étaient là aussi parce que Pierre Berton, journaliste, vedette de la télé et auteur du «Grand défi canadien», prenait la parole.

«Au début, j'avais peur de passer pour un "outsider", a-t-il expliqué. Puis, je me suis ravisé et me suis dit que je ne pouvais être un "outsider" dans mon propre pays. Je réagissais comme un séparatiste, René Lévesque m'avait lavé le cerveau, il était temps que je me rappelle que le Québec fait toujours partie de mon pays.»

Pierre Berton a par la suite démenti les allégations à l'effet que les Canadiens anglais se fichent que le Québec se sépare du reste du Canada ou pas. «C'est complètement faux. Et nous savons maintenant, comme jamais auparavant, qu'il nous faut une nouvelle constitution.» Il a réfuté aussi l'idée que les Canadiens anglais ne savent pas qui ils sont, expliquant qu'il y a aujourd'hui une fantastique révolution culturelle et des sentiments nationalistes grandissants partout dans le Canada.»

Enfin, l'invité spécial de la soirée a repris les arguments du premier ministre Trudeau à l'effet qu'un OUI au référendum c'est un NON à la négociation, et qu'un NON, c'est un OUI à la négociation d'un fédéralisme renouvelé.

En sortant de la salle de bal, des journalistes ont croisé Jacques Parizeau dans le hall et lui ont demandé s'il venait pour le NON. Réponse du ministre des Finances: «Non., je viens pour le bar!»

TAPIS BEAUBIEN
VENTE D'OUVERTURE!
ÉPARGNEZ JUSQU'A 50% SUR TOUT LES ROULEAUX EN MAGASIN!
• Harding
• Celanese
• Burlington
• Crosley Karastan
GRATUIT
Avec tout achat de $500 ou plus (pose non comprise) vous obtenez gratuitement un aspirateur vertical Singer.* Si votre achat est entre $200 et $500, vous recevez gratuitement des draperies (95" x 144") pour votre foyer.
*Limite de 1 aspirateur ou 1 draperie par domicile.
prix aussi bas que $3.99 vg.ca
TAPIS Beaubien
6530 Beaubien est (coin Langelier) 254-6076
SERVICE GRATUIT D'ACHAT A DOMICILE

optometristes
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOÎT, O.D.
EXAMEN DE LA VUE / VERRES DE CONTACT / LUNETTES
Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h a.m. à 5h 30 p.m.
Jeudi de 9h a.m. à 9h p.m. — Samedi fermé
900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274

HÂTEZ-VOUS
POUR CE PRINTEMPS SEULEMENT VOUS OFFRE
33% DE RABAIS
SUR UN DE NOS MAGNIFIQUES MODÈLES DE CUISINE EN CHÊNE
MESDAMES, EN AVEZ-VOUS ASSEZ DE TRAVAILLER TOUJOURS DANS LE MÊME VIEUX DÉCOR, VOICI L'OCCASION RÊVÉE POUR RAJEUNIR VOTRE CUISINE.
PLUS DE 62 MODÈLES DE CUISINE EN MONTRE
IL Y EN A UNE POUR VOUS
QUELS SONT VOS BESOINS?
• GRENIER • DORTOIR
• SALLE DE JEU
• SALLE DE BAIN
• BIBLIOTHÈQUE
• BUREAU • TOITURE
• TRAVAUX DE MENUISERIE
• RÉNOVATIONS GÉNÉRALES
POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
482-0600
SERVICE DE RÉNOVATION
METROPOLITAIN
4058 OUEST, RUE JEAN-TALON
NOS HEURES D'OUVERTURE
SAM. 9h à 4h
DIM. 11h à 5h
LUN., MAR., MER. 9h à 5h
JEU., VEN. 9h à 8h

Le STUDIO du SON
UN MAGASIN VRAIMENT DIFFÉRENT! DEUX ÉTAGES ET 8 SALLES D'ÉCOUTE
Un concept unique, des salles d'écoute individuelles vous permettant de choisir une chaîne haute fidélité de grande précision. Venez écouter Mozart ou même George Benson, dans nos confortables salons.
AKG—AVID—
A.R. CAMBRIDGE —
GRADO — POLK AUDIO —
CELEF — TANGENT —
BEVERIDGE — J.V.C. —
HARBETH — MERIDAN —
REGA — SUPEX — STAX
SOUND STUDIO

DES CONSEILS AGRÉABLES À L'OREILLE!
Il y a deux façons d'acheter une chaîne stéréo:
A. BEAUCOUP DE PUISSANCE (Plus que nécessaire pour la maison)
B. UNE TABLE TOURNANTE MÉDIOCRE (Habituellement équipée de la pire cartouche sur le marché)
C. DE GROSSES ENCEINTES ACOUSTIQUES (Généralement à 4 ou 5 voies et donnant un son atroce)
OU BIEN
LA FAÇON DU STUDIO DU SON
harman/kardon Récepteur HK 450
• 30 watts RMS par canal
• Amplificateur CC
• Largeur de bande très étendue
• Sonorité similaire à celle d'éléments indépendants
• Hi-Fi Stereo Buyers Guide (USA) • Stereo Review (USA) • Hi-Fi News (Angl.) • BBC Review (Angl.)
Les grandes revues spécialisées ci-dessus ont classé Harman/Kardon au premier rang de sa catégorie.
ENSEMBLE COMPLET, COMPRENANT LIVRAISON, INSTALLATION ET TOUS LES RACCORDS NÉCESSAIRES.
GARANTIE DE 5 ANS, PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
$1077.00
MICRO SEIKI
TABLE TOURNANTE MB-14
• Bras de lecture muni d'un dispositif de repérage amorti à l'huile et fabriqué d'un alliage à faible taux de resonnance
• Moteur synchrone quadripôle
• Courroie polie de grande précision
• Pleurage et chevrotement inférieur à 0.055%
• Cartouche elliptique Grado FCE +
Table reconnue comme le meilleur achat compte tenu du prix. «Pas de gadgets fantaisistes, rien qu'une reproduction honnête, à un bon prix».
polk audio
ENCEINTES MODÈLE 5
• 70 watts RMS • Fusibles protecteurs
• Coloration réduite • Grande précision
Voici ce qu'en dit le «Buyer's Guide to Stereo Hi-Fi Equipment». Polk Audio est une petite compagnie du Maryland dont les enceintes acoustiques se sont taillé une réputation enviable parmi les audiophiles qui préféreraient posséder des bijoux comme le Beveridge System 2SW-1 ou le Pyramid Metronome, mais qui ont des oreilles d'or et un portefeuille modeste.
MISE DE COTÉ
FINANCEMENT SI DÉSIRÉ
master charge
CHARGEX VISA
6932, RUE SHERBROOKE OUEST 487-4270, 488-2426

Les premiers réfugiés cubains à San Jose.

Cuba: départ des premiers réfugiés

■ SAN JOSE. (UPI, AFP, AP) — Aux cris de «Vive Cuba libre», «Vive la liberté» et «Mort à Fidel», le premier groupe de 250 réfugiés cubains de l'ambassade péruvienne est arrivé hier à San José de Costa Rica à bord de deux appareils.

Des larmes de joie aux yeux, la gorge serrée par l'émotion, les exilés, la plupart des jeunes de 20 à 35 ans environ — il n'y avait que trois femmes et un enfant dans le premier avion — ont embrassé le président costaricain Rodrigo Carrazo, qui était venu les accueillir à l'aéroport Juan Santamaria de la capitale.

Lorsque les réfugiés ont quitté la mission péruvienne, il y avait 300 Cubains qui ont formé un corridor pour injurier et parfois frapper à coup de poings ceux qui prenaient l'autobus vers l'aéroport. Il y a eu quelques blessés légers.

Le président costaricain a déclaré qu'un autre avion s'apprêtait à aller chercher d'autres réfugiés aujourd'hui mais des fonctionnaires ont infirmé cette déclaration.

Hier, à San Juan, un appareil appartenant à une compagnie espagnole attendait à l'aéroport l'autorisation de décoller pour La Havane.

Les premiers arrivants cubains ont été hébergés dans l'ancienne prison transformée qui est maintenant baptisée Albergue de Berlin. Le Costa Rica a offert de servir de centre de transit pour les réfugiés et seulement 300 d'entre eux pourront rester de façon permanente dans ce pays. Les autres devront trouver un autre pays d'accueil dans les six prochaines semaines.

Pour le moment, les Etats-Unis ont offert d'accueillir 3,500 réfugiés, le Pérou 1,000, l'Espagne 200, l'Equateur 200, le Canada 300 tandis que d'autres pays comme l'Argentine, le Brésil, la Belgique, l'Allemagne fédérale et la Suède prévoient d'en accepter un nombre indéterminé.

A La Havane, selon un décompte officiel péruvien, il y a eu un total de 10,800 réfugiés. De ce nombre, hier matin, 7,800 personnes avaient quitté l'enceinte de l'ambassade pour regagner leur domicile. Quelque 6,400 d'entre elles ont reçu un passeport, 750 environ attendaient chez elles l'obtention de ce document et quelque 650 auraient abandonné l'idée de quitter l'île.

En début de semaine, l'administration Carter a pour sa part adressé un appel pressant à Fidel Castro demandant à son gouvernement de coopérer avec le Pérou et les organisations internationales pour faciliter le départ «rapide et pacifique» des réfugiés.

Les États-Unis ont aussi adressé une mise en garde aux autorités cubaines leur rappelant «qu'elles ont la responsabilité de protéger les biens américains sur leur territoire».

Parmi les arrivants à San Juan, de nombreux témoignages ont été recueillis par les journalistes.

Ce sont les jeunes qui ont déclenché ce mouvement de fuite vers l'étranger car il n'y a pas d'«avenir» à Cuba et ceux qui veulent partir ne sont pas comme l'a affirmé le gouvernement cubain, des homosexuels ni des vagabonds ont déclaré les réfugiés.

Plusieurs ont en outre affirmé avoir laissé quelques membres de leur famille derrière eux à Cuba.

Nouvelles sanctions contre l'Iran?

d'après AFP, AP et UPI

■ La Maison-Blanche a fait savoir que le président Carter pourrait annoncer dès aujourd'hui de nouvelles sanctions économiques et diplomatiques contre l'Iran pour hâter la libération des diplomates américains détenus comme otages à Téhéran depuis 166 jours.

L'agence Pars annonçait à Téhéran que le 2e tour des législatives iraniennes pourrait être remis du 2 au 9 mai, ce qui retarderait d'autant un éventuel règlement de la crise car cette tâche a été confiée par l'imam Khomeiny au nouveau Parlement.

Mais malgré ces menaces d'escalade de part et d'autre, Hector Villalon, un homme d'affaires argentin qui joue un rôle d'«honnête courtier» dans la crise, affirme que le dialogue Iran-USA «a repris cinq minutes après la rupture diplomatique, la semaine dernière».

«Les deux parties sont conscientes que la solution définitive du problème sera trouvée par le Parlement iranien», a-t-il déclaré hier à Paris, ajoutant que le Parlement ne se contentera pas de libérer les otages mais s'efforcera plutôt de trouver «une solution réelle à l'ensemble du conflit irano-américain».

Le problème des sanctions contre l'Iran s'est entre-temps transporté en Europe avec, aujourd'hui, un débat prioritaire sur la question au Parlement européen à Strasbourg et une réunion extraordinaire de représentants des Neuf à Rome.

En Iran même, des accrochages au Kurdistan coûtaient la vie à sept soldats et gardes révolutionnaires, une bombe explosait en plein centre d'Abadan faisant cinq morts et les autorités procèdent à l'installation de 20,000 réfugiés déportés d'Irak.

La tension irano-irakienne exacerbée par l'arrestation et, peut-être l'exécution, du chef chiite irakien Seyyed Baqir Sadr s'est repercutée pour une deuxième journée consécutive à Beyrouth où des heurts entre chiites libanais et miliciens pro-irakiens ont fait au moins dix morts.

Moscou démentait pour sa part les informations américaines concernant la concentration de troupes soviétiques au nord de l'Iran et le général Chadmehr lui-même, chef d'état-major iranien, a estimé qu'il s'agit de simples manoeuvres ne menaçant pas l'Iran.

La Maison-Blanche démentait de son côté une nouvelle du *Boston Globe* selon laquelle un blocus naval américain de l'Iran serait appliqué à la mi-mai si la crise n'est pas réglée d'ici là et une autre de la chaîne ABC voulant que les Etats-Unis pénalisent économiquement les alliés qui continueront de commercer avec l'Iran.

Après avoir permis à la Croix Rouge de visiter et d'examiner tous les otages, les étudiants islamiques se disaient hier prêts à autoriser les parents du sergent Kevin Hermening à visiter leur fils détenu en otage s'ils acceptent les conditions qui leur seront posées.

Ce nouveau développement, selon l'intermédiaire argentin Villalon, entre dans le cadre d'un programme établi d'un commun accord entre les deux parties pour améliorer les conditions de vie des otages en attendant le règlement définitif de la crise.

Towe aurait recommandé la rupture

■ OTTAWA (d'après CP) — L'ambassadeur du Canada à Washington, Peter Towe, a recommandé dans un télégramme au ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan, qu'Ottawa rompe les relations diplomatiques avec Téhéran si les otages ne sont pas libérés rapidement.

C'est ce que rapporte l'agence FP, qui précise que Towe a adressé sa recommandation samedi dernier après avoir rencontré le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance.

L'ambassade du Canada à Washington a refusé de commenter la teneur du télégramme confidentiel et le ministre MacGuigan n'a pas encore réagi à la nouvelle.

Sadate accepte la proposition de Begin

■ WASHINGTON (AFP, UPI) — Le président égyptien Sadate a donné son accord pour que les négociations accélérées sur l'autonomie palestinienne reprennent immédiatement en Egypte et en Israël, à la demande du premier ministre Menachem Begin.

Par ailleurs, le premier ministre israélien a déclaré à la fin de ses entretiens avec le président Carter que son pays n'acceptera jamais de modifier sa politique d'implantations dans les territoires arabes occupés depuis 1967 en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. «Les implantations en Judée et en Samarie demeurent d'une importance capitale pour la sécurité de l'Etat hébreu», a affirmé Begin en conférence de presse à Washington.

Pour sa part, le président Carter a déclaré que ses discussions avec Begin ont été «constructives et productives».

Il a ajouté qu'au cours de 40 prochains jours, l'Egypte, Israël et les Etats-Unis devraient fournir des «efforts importants» pour résoudre les problèmes en suspens au sujet de l'autonomie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. «Notre objectif» est de réussir avant le 26 mai, a précisé Carter.

De son côté, M. Begin a estimé que des «progrès réels» avaient été faits au cours de ses entretiens avec M. Carter. Si le besoin se faisait sentir de poursuivre les discussions après le 26 mai, a-t-il ajouté par ailleurs, «nous serons heureux de continuer».

M. Begin a réaffirmé, en réponse à une question sur ce qu'il entendait par «autonomie complète» pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, qu'Israël garderait le contrôle de la sécurité en Cisjordanie, même après l'élection d'un conseil autonome palestinien.

M. Begin s'est montré tout aussi ferme sur la question de Jérusalem, qui, a-t-il dit, est «notre capitale et restera à jamais indivisible».

Mugabe accueille le prince Charles à Salisbury.

Le Zimbabwe accède à l'indépendance ce soir

90 délégations étrangères

■ SALISBURY (Reuter, AFP) — Le prince Charles en tête, les délégations étrangères continuent d'arriver à Salisbury pour participer aux cérémonies d'indépendance de la dernière colonie britannique d'Afrique, la Rhodésie, qui deviendra officiellement le Zimbabwe à minuit ce soir. Le prince Charles présidera à la passation officielle des pouvoirs au premier gouvernement noir du nouvel Etat indépendant, dirigé par le premier ministre Robert Mugabe.

Plus de 90 délégations étrangères sont attendues pour participer à la passation des pouvoirs, ce soir, au stade Rufaro, où seront massées 36,000 personnes. Parmi les personnalités déjà arrivées, outre le prince Charles, représentant la reine d'Angleterre, mentionnons le premier ministre Malcolm Fraser d'Australie et le président Zia Ul-Haq du Pakistan, MM. Andrew Young et Averell Harriman, représentant les Etats-Unis. Ils seront rejoints aujourd'hui par le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, et le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi. Le Canada sera représenté par son ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

De son côté, M. Mugabe a précisé hier ses intentions après l'indépendance, au cours d'une conférence de presse. L'une de ses premières préoccupations sera de fondre rapidement les deux armées de guérilla et les forces régulières en une armée nationale, car l'existence de trois armées rivales favorise toujours «la possibilité d'un conflit entre elles».

Le gouvernement entend également «agir vite» pour reclasser près d'un million de personnes déplacées ou de réfugiés de sept années de guerre civile, rouvrir les écoles et cliniques fermées à cause des combats et l'amélioration des conditions de vie des ouvriers.

M. Mugabe a souhaité que la communauté internationale participe à la reconstruction de son pays et a indiqué qu'il s'entretiendrait à ce sujet avec les chefs d'État et de gouvernement présents à Salisbury pour l'indépendance.

Sur le plan extérieur, M. Mugabe a réaffirmé que son pays ne servirait pas de tremplin à des opérations de guérilla contre l'Afrique du Sud, mais il a formellement condamné le système d'apartheid, soulignant que le Zimbabwe avait «le devoir d'aider ses frères et soeurs qui luttent pour leur indépendance nationale en Afrique du Sud». Cette aide prendra la forme d'une action dans le cadre de l'OUA. «C'est tout ce que nous pouvons faire pour le moment», a-t-il ajouté.

DÉPÊCHES

LE GÉNÉRAL Ezer Weizman, ministre de la Défense, s'est déclaré hier favorable à la convocation immédiate d'élections générales anticipées en Israël et il a laissé entendre qu'il pourrait contester le leadership du Parti Likoud au pouvoir au premier ministre Begin. Cette double déclaration a créé une certaine surprise en Israël, surtout que le premier ministre Begin est à Washington pour s'entretenir avec le président Carter. «Le peuple doit pouvoir décider maintenant de l'orientation du pays», a dit Weizman à la télévision.

AU LIBERIA une certaine résistance armée au nouveau régime se manifeste quatre jours après le renversement sanglant du président William Tolbert par un Conseil de rédemption militaire. Un membre du conseil a été tué dans une embuscade tendue par des militaires restés fidèles à l'ancien régime, apprend-on de source officielle à Monrovia, où l'on ajoute cependant que les 36 soldats rebelles qui ont monté l'embuscade ont été arrêtés: leur leader a pu s'échapper. Le procès de l'ancien ministre de la Justice Joseph Chesson a par ailleurs commencé hier devant un tribunal militaire.

A DELHI, la police indienne affirme après 48 heures d'interrogatoire et d'enquête que l'attentat manqué de lundi contre Mme Indira Gandhi faisait partie d'un complot de l'organisation paramilitaire hindoue RSS en vue d'assassiner les dirigeants les plus en vue du pays. L'avocat du principal suspect Ram Bulchand Lalwani avait accusé la police mardi d'avoir extorqué des aveux de son client en le soumettant à la torture. D'autres arrestations ont eu lieu et la sécurité autour des dirigeants indiens a été renforcée.

L'ANCIEN ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski va porter plainte contre le Parti socialiste et le Parti communiste français pour diffamation et dénonciation calomnieuse à la suite de sa mise en cause dans «l'affaire de Broglie» et demandera une importante indemnisation financière. Les deux partis l'ont accusé d'avoir dissimulé à la Justice des renseignements qu'il possédait sur l'assassinat à Paris du député Jean de Broglie en décembre 1976. Ils ont également demandé sa comparution devant la Haute Cour de justice.

EN LIBYE, quelque 2,000 personnes dont un certain nombre de militaires haut gradés ont été arrêtées au cours des deux derniers mois sous des accusations de corruption, indique-t-on de source diplomatique occidentale à Tripoli. Dans les milieux pétroliers, on affirme que le tiers environ des personnes arrêtées ont été exécutées, ce qu'on déclare ne pas pouvoir confirmer de source diplomatique. Bien que la corruption soit considérable en Libye, on estime que le colonel Kadhafi en a probablement profité pour éliminer des adversaires.

ATTENTAT en Turquie où un militaire américain et un civil turc ont été tués à coups de feu par des terroristes, indique la police. La victime est un officier de la marine, Sam Novello, 56 ans, et les agresseurs, trois jeunes, tous dans la vingtaine, ont été capturés par la police. Le chauffeur turc a été tué dans l'agression au cours de laquelle une centaine de balles ont été tirées. L'attentat revendiqué par l'Unité de propagande armée marxiste-léniniste est le cinquième dirigé contre des Américains depuis janvier.

L'EGYPTE a décidé hier de rompre toutes les relations qui existaient encore avec les pays du Front de la fermeté, qui viennent de terminer une conférence à Tripoli. Le Caire a rappelé son chargé d'affaires à Alger et n'est plus représenté auprès d'aucun des trois autres pays du Front, Syrie, Libye et Sud-Yémen. Selon un porte-parole égyptien, la conférence de Tripoli a été un «autre exemple de la politique de slogans et de surenchère qui a débouché sur des désastres dans la lutte arabe».

LE SECRÉTAIRE général du PC italien, Enrico Berlinguer, a rejeté l'existence de tout «modèle» socialiste (dans une allusion à l'URSS) au cours d'un discours qu'il a prononcé à l'université de Pékin. Il a d'autre part réclamé des autres partis communistes un engagement contre les menaces de guerre et contre toute ingérence d'un Etat dans la vie d'un autre Etat. Berlinguer a quand même repris un thème cher à l'URSS en présence de ses hôtes chinois, celui de la «détente», principe rejeté par Pékin.

L'URSS a proposé au chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt de se rendre en visite officielle à Moscou au cours de l'été prochain. L'invitation elle-même date du mois de mai 1978, à l'occasion de la venue de Léonide Brejnev à Bonn. Le porte-parole ouest-allemand a déclaré hier à Bonn qu'aucune décision n'avait encore été prise concernant la date de cette visite, mais il a indiqué qu'elle pourrait avoir lieu au début de l'été. Il a ajouté que l'offre soviétique faisait l'objet de consultations avec les alliés.

BOYCOTTAGE OLYMPIQUE

Trudeau résiste aux pressions

■ Le premier ministre Trudeau s'est refusé, hier, à clarifier la position de son gouvernement à l'endroit du mouvement de boycottage des Jeux de Moscou, et a laissé entendre que les vues fortement antisoviétiques exprimées par l'ancien gouvernement conservateur rendaient beaucoup plus problématique une réaction occidentale collective.

M. Trudeau a souligné, aux Communes, qu'il s'intéressait plus à tenter de contrer l'invasion soviétique en l'Afghanistan par des mesures efficaces qu'à s'assurer un capital politique.

Le premier ministre a résisté obstinément aux pressions de l'ex-ministre des Affaires extérieures Flora MacDonald, qui insistait pour qu'il accorde le même soutien que son gouvernement aux demandes de boycottage des Jeux émises par les États-Unis.

«Nos alliés ne connaissent plus notre position sur l'Iran ou sur l'Afghanistan», a déclaré Mme MacDonald.

Le premier ministre a souligné qu'il avait pris les mesures initiales pour évaluer l'appui de la communauté internationale aux demandes de boycottage du président Carter, et que le ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan discutait actuellement de la question avec les représentants d'autres pays aux cérémonies marquant l'indépendance du Zimbabwe.

Il a ajouté qu'il n'était pas réaliste de compter sur l'appui total des 104 membres des Nations unies qui ont condamné l'ingérence soviétique en Afghanistan. «Je crois», a-t-il dit, «qu'un plus grand nombre d'entre eux auraient pu le faire si le gouvernement auquel vous apparteniez (Mme MacDonald) n'avait pas lancé à l'URSS ce très brave ultimatum consistant à lui enjoindre de quitter l'Afghanistan avant le 20 février, sinon elle verrait ce qu'elle verrait».

Entre-temps, M. James Worrall, représentant du Canada auprès du Comité international olympique, a déclaré hier qu'un boycottage des Jeux pourrait signifier la fin du mouvement olympique. «La principale raison pour laquelle nous voulons nous rendre à Moscou est que nous voulons éviter de détruire les Jeux», a-t-il dit, en ajoutant qu'il doutait fort qu'un boycottage incite l'URSS à quitter l'Afghanistan.

Par ailleurs, le quotidien soviétique *Msokovskaya Pravda* a publié hier les détails de ce qu'il affirme être un complot ourdi par la CIA et le FBI pour saboter les Jeux de Moscou.

Selon ce journal, les services secrets américains, sur l'ordre de Zbigniew Brzezinski, conseiller du gouvernement sur la sécurité nationale, organisent actuellement les éléments nationalistes et antisoviétiques des États-Unis, du Canada et de certains pays de l'Europe de l'Ouest, afin d'entraîner de jeunes personnes parlant le russe ou d'autres langues de l'URSS, recrutées dans les universités et capables de soutenir des discussions politiques dans ces langues. Ces éléments seraient dépêchés en Union soviétique en tant que touristes, munis de brochures subversives et d'articles tels que chemisettes, sacs à main, imperméables, parapluies et autres, portant l'effigie de divers traîtres et renégats (une allusion évidente aux dissidents soviétiques).

Vers une «solidarité minimale» avec les USA

■ PARIS — Qu'il s'agisse de l'Iran ou de l'Afghanistan, les dirigeants européens (mise à part Mme Thatcher) sont loin d'être heureux de la manière dont le président Carter, après avoir mené une politique jugée «erratique», fait maintenant pression sur eux et leurs opinions publiques pour obtenir leur adhésion totale à la «ligne dure». Mais s'il y a mauvaise humeur, on est loin de la rupture.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
Collaboration spéciale

• Sur la question des Jeux olympiques — suite à l'invasion soviétique en Afghanistan — il est à peu près acquis que les grands pays européens boycotteront les Jeux de Moscou, ou s'abstiendront. La Grande-Bretagne mise à part, ce ne sera pas de gaité de coeur, car on ne croit guère à l'efficacité du boycottage. Comme ses effets néfastes (sur la détente) ne sont pas jugés catastrophiques, c'est un moindre mal.

• En ce qui concerne les éventuelles sanctions contre l'Iran, et malgré une «solidarité» déclarée avec les États-Unis, même les fidèles Britanniques reculent devant des engagements précis, et on se dirige vers l'adoption de mesures plutôt symboliques, de manière à soutenir Washington (et à le dissuader de mesures militaires) sans provoquer un «casus belli» avec l'Iran et les pays pétroliers.

Des semblants de Jeux olympiques auraient pu avoir lieu, même avec le boycott américain, à condition au moins que quelques grands pays européens participent. Il paraît acquis aujourd'hui que les Jeux de Moscou se réduiront à une démonstration sportive entre inconditionnels de l'Union soviétique.

Sur papier, tout est encore possible, puisque beaucoup de dirigeants français jugent le boycottage inefficace et nuisible, et que le comité olympique de l'Allemagne de l'Ouest a reporté sa décision au 15 mai. En fait, tout le monde en Europe pense que l'affaire est classée.

Tiraillements

Les Britanniques sont depuis le début des enthousiastes du boycottage. Les Italiens sont trop faibles pour dire non aux Américains. Tout dépendait des Allemands: ils sont depuis la guerre de fidèles alliés des Américains, pour des raisons militaires évidentes, mais ils prennent leurs distances depuis deux ou trois ans. D'autre part, le volume de leur commerce avec l'URSS est cinq fois plus important que celui des États-Unis, et ils attachent un prix énorme à la détente avec l'Europe de l'Est.

Le chancelier fédéral, Helmut Schmidt, n'est pas un chaud partisan du boycottage qui, selon lui, risque surtout de provoquer un durcissement et un sursaut national en Union soviétique. Mais il n'a guère le choix face aux pressions insistantes de Washington. Il vient donc de se rallier au boycottage et personne ne doute que le comité olympique fasse de même.

À Paris, on est encore plus réticent face à cette mesure jugée maladroite, et on ne «boycottera pas». Par contre, disent les Français, «nous ne participerons que s'il y a de vrais Jeux olympiques». En clair, les athlètes français n'iront pas à Moscou si tout le monde s'abstient.

Avec le boycottage, les Européens constatent à regret une relance de la guerre froide avec, pour eux, des conséquences fâcheuses sur le plan militaire.

Sur la question de l'Iran, le dilemme est nettement plus dramatique. L'Europe des Neuf condamne évidemment la prise d'otages et a fait des démarches auprès de Téhéran pour tenter de résoudre la crise actuelle. Mais elle dépend, pour une part variable, du pétrole iranien: quatre pour cent pour la France, 10 pour cent pour l'Allemagne entre autres. Par les temps qui courent, la fermeture du robinet signifie la désorganisation des économies.

Outre cette menace sur les approvisionnements, on craint également de provoquer, par des sanctions vigoureuses, une réaction de solidarité d'autres pays musulmans (pétroliers ou non). Et surtout, quelles sanctions adopter, et quelle serait leur efficacité?

La réserve européenne est illustrée avec éloquence par la prudence en début de semaine du premier ministre Thatcher au parlement britannique. Même les ordinaires partisans de la ligne dure hésitent devant les mesures à prendre face à une poudrière comme l'Iran.

Les Européens ont quelque peu l'impression d'être soumis à un chantage de la part du président Carter et ils craignent surtout de sa part — dans le contexte électoral américain — des décisions impulsives d'ordre militaire. Dans une région hautement stratégique et voisine de l'URSS.

Dans votre intérêt

Le Montréal Trust répond à vos questions.

"Quelle serait pour moi une dette hypothécaire raisonnable?"

"Comment puis-je déterminer la somme maximale que je pourrais admettre comme dette hypothécaire raisonnable?"

Il existe deux façons bien connues de déterminer le montant maximal raisonnable d'une dette hypothécaire. Au Montréal Trust, c'est ce que nous appelons le ratio du service de la dette brute et le ratio du service de la dette totale.

Service de la dette brute

Selon cette méthode de calcul, les mensualités hypothécaires (capital, intérêts et taxes foncières) ne devraient pas excéder 30% de votre revenu brut.* Par exemple: avec un revenu brut de $20 000, un particulier peut, en général, se permettre un prêt hypothécaire remboursable par mensualités de $500.

* Pour un revenu familial, le ratio est moins élevé.

Service de la dette totale

Dans ce cas-ci, vous tenez compte de votre dette brute et de toute autre dette remboursable par versements. Les deux sommes additionnées ne devraient pas excéder 35% de votre revenu brut.* Par exemple: avec un revenu brut de $20 000, on peut, en général, se permettre un prêt total, y compris la dette remboursable par versements, comportant des mensualités d'environ $583.

* Pour un revenu familial, le ratio est moins élevé.

Combien de temps faut-il pour avoir un prêt hypothécaire?

"Après avoir cherché longtemps ce printemps, nous avons enfin trouvé une maison que nous aimons tous les deux. Et maintenant, le propriétaire insiste pour conclure la transaction le plus rapidement possible. Combien de temps faut-il pour avoir la réponse à notre demande de prêt hypothécaire?"

Il est toujours difficile de choisir une nouvelle maison. Alors quand, enfin, on en trouve une à son goût, il est essentiel d'agir vite pour s'assurer d'en devenir propriétaire. Combien de temps peut-il s'écouler entre votre demande de prêt hypothécaire et notre réponse? Ça dépend de plusieurs facteurs. Mais si votre demande est claire et précise, nous pouvons en général vous faire connaître notre réponse dans les 48 heures, et même plus rapidement dans certains cas.

Nos services vous intéressent-ils? Parlez-nous-en.

Compte de chèques personnels
Épargne-Plus
Épargne "60 ou plus"
Certificats de placement garanti
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
Régime enregistré d'épargne-logement (REEL)
Fonds hypothécaire
Fonds de placement
Testaments et planification successorale
Exécution testamentaire
Prêts hypothécaires
Immobilier

Si vous avez des questions à poser, écrivez-nous, appelez-nous ou venez nous voir à l'adresse ci-dessous.

1, place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 3L6
861-1681

Centre commercial Fairview
Pointe-Claire, Québec
H9R 1C3
695-5230

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.

Honneur aux économes!

Le détaillant ESSO gonfle ses pneus, pas ses prix.

Et comme ce sont des pneus de qualité Atlas, vous y gagnez doublement.

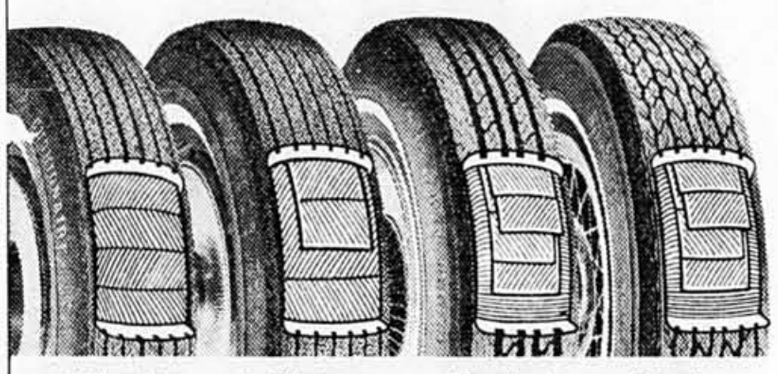

Plis croisés. **Mk I** — **PLIS CROISÉS** — **Douceur et souplesse, avec la sécurité de 4 solides plis de nylon. Le pneu élégant... au meilleur prix.**

Ceintures en fibre de verre. **Mk II** — **CEINTURÉ** — **Deux solides ceintures en fibre de verre; deux plis latéraux en polyester. Le pneu ceinturé à prix populaires.**

Plis radiaux, ceintures en fibre de verre. **Mk IV** — **RADIAL** — **Ceintures en fibre de verre: plus de souplesse et de solidité que les modèles ceinturés ou à plis croisés. Le radial abordable.**

Plis radiaux, ceinture d'acier. **Mk V** — **RADIAL ACIER** — **Deux larges ceintures d'acier. Modèle Atlas exclusif. Le radial qui tient ses promesses.**

Bas prix de tous les jours: Mk I à compter de 30.83$*

Le détaillant Esso vous offre toute la gamme des pneus de qualité Atlas aux bas prix de tous les jours.

Du Mk 1 à plis croisés au Mk V à carcasse radiale acier, il a le pneu qui convient exactement à votre véhicule, à vos exigences et à votre budget. Le détaillant Esso vous aide à obtenir le maximum pour votre argent, car il connaît son métier et, si vous êtes déjà son client ou sa cliente, il connaît aussi votre véhicule.

Et il est tellement pratique de faire poser vos pneus chez lui, à l'occasion d'une vidange d'huile ou de tout autre travail d'entretien ou de réparation.

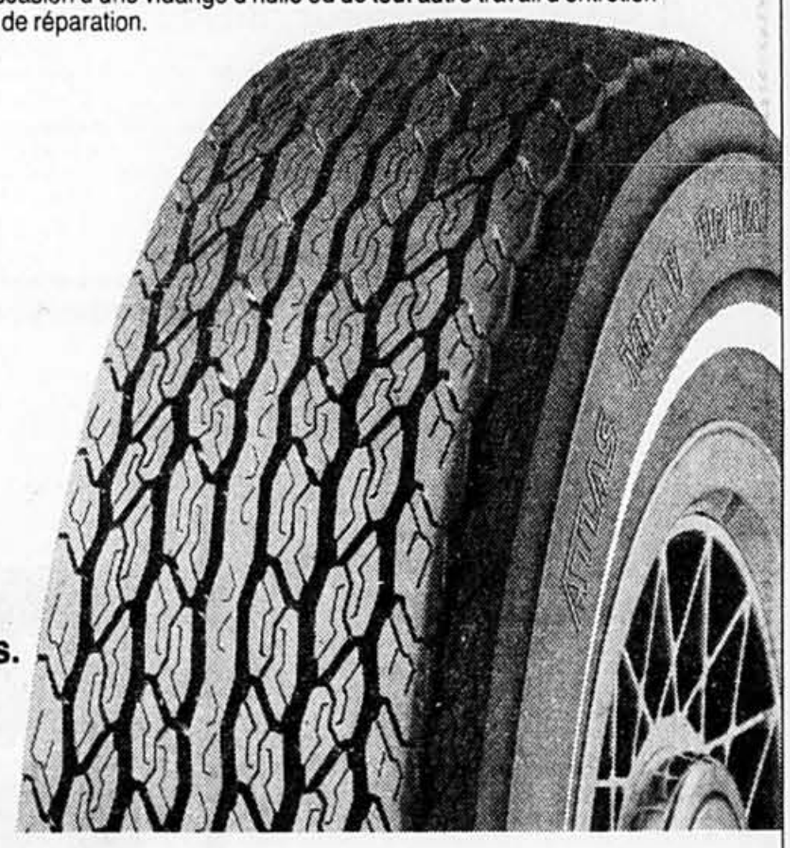

Les pneus radiaux Atlas: facteurs d'économies.

Les pneus à carcasse radiale Atlas peuvent vous faire économiser à plusieurs titres: par leurs propriétés plus roulantes, leur longévité, leur adhérence, leur sécurité et leur douceur de roulement, en un mot: **leur rendement.** Tous les pneus Atlas sont issus de la recherche Esso. Toute une garantie! Votre confiance au volant repose littéralement sur la qualité de vos pneus, la qualité Atlas.

Prix des pneus Atlas pour la plupart des voitures, camionnettes et camions légers.

Mk I de 30.83 $ à 45.26 $*
Mk II de 37.11 $ à 56.08 $*
Mk IV de 51.30 $ à 65.28 $*
Mk V de 52.77 $ à 82.28 $*

Grandeurs spéciales pour fourgonnettes et camions légers livrables sur demande.

Ne cherchez plus ailleurs ce qui ne saurait être mieux. Rendez-vous chez le détaillant Esso.

*Les prix indiqués reflètent les prix courants au détail suggérés par Atlas. Certains détaillants Atlas peuvent avoir vendu ces pneus pour plus ou moins.

Atlas
Les pneus qui portent le monde.

Esso

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE 1880-1980

Très peu de péquistes chez les présidents du OUI à Québec

■ QUÉBEC — Ils ont 70, 75 ans, ils sont maire, actuaire, juge, agriculteur, gestionnaire, avocat, commentateur sportif, syndicaliste et pharmacien, mais surtout ils sont de toutes allégeances politiques. Le «coup» de la non-partisanerie du Regroupement national pour le OUI est particulièrement bien réussi das le choix des présidents du OUI de la grande région métropolitaine de Québec.

PIERRE VINCENT
DE NOTRE BUREAU DE Québec

Sur les dix-neuf présidents des seize circonscriptions du Québec métro, il y en a très peu qui sont connus comme péquistes. En revanche, plusieurs sont reconnus pour leur allégeance à d'autres partis que le PQ: d'abord, la vice-présidente du Parti progressiste conservateur du Québec Suzanne Duplessis (présidente dans Louis-Hébert), l'ex-député de l'Islet et ex-ministre des Transports et Communications de l'Union nationale, le Dr Fernand Lizotte, mais aussi les créditistes Florian Guay (président dans Bellechasse) et le député créditiste fédéral de Bellechasse de 1968 à février 80 Adrien Lambert (co-président dans Montmagny-L'Islet).

«Ne vous inquiétez pas, je suis toujours créditiste, a dit M. Lambert hier, au cours de la cérémonie de présentation des présidents pour le OUI. Mais, c'est en toute liberté que j'ai décidé de donner mon appui au OUI, je l'ai fait pour donner le bon exemple. Je ne suis pas un nationaliste d'hier, mon professeur a été René Chaloult. Et je suis à l'aise pour appuyer le OUI parce que j'ai travaillé avec Maurice Duplessis qui, après la guerre, fit face à Ottawa qui ne respectait pas l'entente de 42. Il nous faut aujourd'hui une nouvelle constitution pour remplacer l'actuelle qui, de toute façon, n'a jamais été soumise au peuple. Voilà pourquoi je mandate le gouvernement du Québec, pour qu'il aille négocier une nouvelle constitution à la prochaine réunion fédérale-provinciale.»

Le Dr Fernand Lizotte, l'un des trois co-présidents dans Montmagny-L'Islet, a commencé par dire qu'il a 75 ans de bonnes raisons pour dire OUI. «Je suis toujours membre de l'Union nationale, et je remercie l'exécutif de mon parti de nous laisser libre de choisir. J'invite aujourd'hui mes collègues unionistes et tous ceux qui m'ont fait confiance pendant vingt-deux ans, ceux que je n'ai jamais trompés ou fait perdre des pensions, je les invite à voter OUI.

C'est le dernier appel de ma vie publique. Je veux pour mes enfants ce que je j'ai jamais eu, c'est-à-dire une patrie où ils seront maîtres et non une super-patrie où ils seraient perdus sous une monarchie britannique.»

Le premier ministre René Lévesque de même que le ministre Claude Morin et une demi-douzaine de députés de la région assistaient à cette cérémonie de présentation des présidents du OUI de la capitale nationale.

Rabais $46

aspirateur de luxe «Concept I» de «Hoover» avec dispositifs «Power Drive» et triple action

Aspirateur vertical «Concept I» de «Hoover» avec «Power Drive»

Prix ord. Simpsons 365.99

319.99

Un appareil vraiment efficace à prix de rabais vraiment intéressant... voilà ce que vous propose Simpsons avec le «Concept I» de luxe de «Hoover»! Vous obtiendrez un nettoyage efficace, un modèle facile à manier et un haut rendement. Cet aspirateur vertical vous facilite la tâche du nettoyage. Venez le voir chez Simpsons dès aujourd'hui. Modèle U3101.

Rayon 371, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez écrivez... ou composez 842-7221, jour et nuit

Agitateur «Quadraflex». Nettoyage à triple action: «bat, balaie et nettoie». Les barres de battage en acier délogent la saleté et la poussière et la puissante succion ramasse le tout!

Lumière jumelée. Voici une caractéristique vraiment appréciable. La lumière illumine le tapis devant l'appareil; surtout utile dans les coins sombres et endroits peu éclairés.

Nettoyage près des plinthes! Action de nettoyage jusqu'à 3/16" près des plinthes. Succion laterale des deux côtés de l'appareil.

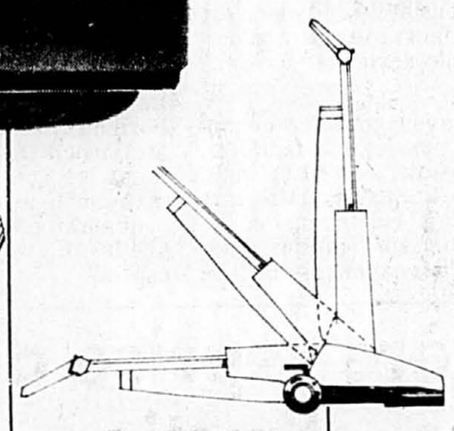

Manche 3 positions. Pédale de chaque côté pour dégagement du manche. Vous pouvez le régler du pied droit ou du pied gauche. Le manche s'abaisse de la position verticale (utilisée lors du rangement) à la position ordinaire ou à la position horizontale pour nettoyer sous les meubles.

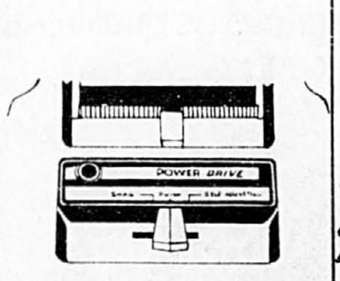

Commande «Power Drive». Le «Concept I» nettoie en profondeur et vous rend la tâche facile. Cette commande permet l'avancement de l'appareil sans effort.

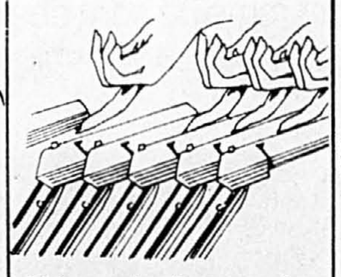

Réglage automatique pour longueur de mèche. Se règle automatiquement pour la plupart des tapis. Réglages spéciaux pour tapis à longues mèches ou tapis à peluche épaisse.

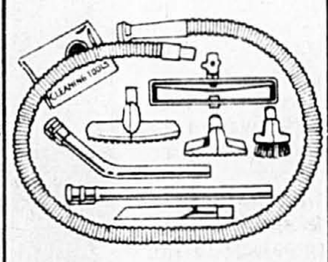

Rabais $5 — tous les accessoires qu'il vous faut. S'adaptent au modèle ci-dessus. Brosse pour mur/plancher, brosse à épousseter, brosse pour meubles capitonnés, suceur plat, deux rallonges et un boyau. Modèle 3901.

Prix ord. Simpsons 39.99 **34.99**

Rabais 20% — Sacs pour aspirateurs «Hoover» s'adaptant au modèle 3101, type A

Prix ord. Simpsons 3.45 - pqt. **2.76**

Utilisez votre Carte d'Action et profitez de cet excellent achat «Hoover».

Pensez à Simpsons... pour décorer votre intérieur Simpsons MD

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)

POURQUOI PAS... EN ARTS PLASTIQUES
(professionnel)?

- Nous orientons notre programme de deux (2) ans vers des études artistiques supérieures
- Nous misons sur l'expérience du corps professoral
- Nous présentons une formation polyvalente axée sur l'excellence
- Nous allions joie de vivre et tradition

TOUT CELA... À BRÉBEUF, BIEN SÛR!

RENSEIGNEMENTS:

Bureau des admissions
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320 poste 262 ou 337

Billets à Terme de Société de Financement Immobilier BNE

- Durée fixe de 1 an à 5 ans
- Montant Minimum $1 000
- Garanti inconditionnellement par La Banque de Nouvelle-Écosse
- Les taux peuvent être modifiés sans préavis

Pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous à l'une des succursales de La Banque de Nouvelle-Écosse.

14 3/4 %
Intérêt Annuel

BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Plus j'y pense... plus c'est NON

LES QUÉBÉCOIS POUR LE NON

Pour Jean-Pierre Roy, 460, Gilford, Montréal.